

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

Le rôle de l'éducation dans la dynamique de conscientisation des femmes du Centre des femmes du Ô Pays à l'égard de leur insertion socioprofessionnelle et de l'appropriation du territoire

Mémoire présenté dans le cadre du programme de maîtrise en développement régional en vue de l'obtention du grade de maître ès arts

PAR
© MÉLANIE ROY

DÉCEMBRE 2017

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
Service de la bibliothèque

Avertissement

La diffusion de ce mémoire ou de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire « *Autorisation de reproduire et de diffuser un rapport, un mémoire ou une thèse* ». En signant ce formulaire, l'auteur concède à l'Université du Québec à Rimouski une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de son travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, l'auteur autorise l'Université du Québec à Rimouski à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de son travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits moraux ni à ses droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, l'auteur conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont il possède un exemplaire.

Composition du jury :

Marco Alberio, président du jury, Université du Québec à Rimouski

Jean, Bernatchez, directeur de recherche, Université du Québec à Rimouski

Danielle Lafontaine, examinatrice externe, professeure retraitée

Dépôt initial le 31 janvier 2017

Dépôt final le 18 décembre 2017

*[Celle] qui ne sait pas s'expose à voir
modeler son destin par d'autres en fonction
de leurs intérêts.*

Rapport à l'UNESCO de la Commission internationale
sur l'éducation pour le vingt et
unième siècle présidé par Jacques Delors (1996)

REMERCIEMENTS

J'aimerais tout d'abord remercier le directeur de mon mémoire, Jean Bernatchez, professeur en administration et politiques scolaires, pour avoir cru en mes idées, pour nos échanges constructifs, son intelligence, ses encouragements et sa bonne humeur. Je tiens aussi à le remercier pour son soutien financier qui fut salutaire.

J'aimerais aussi remercier mon fils, Pierre, qui, à la hauteur de ses 10 ans, s'est toujours montré compréhensif face à mon horaire atypique et aux sacrifices financiers que ce changement de vie nous a demandés. Il a compris que j'avais fait le choix de retourner aux études pour me donner la liberté de consacrer mon temps à un projet qui me tenait à cœur.

Ensuite, j'aimerais souligner l'apport important de Florent, mon ex-conjoint et père de mon fils, dans ma réussite. Il s'est montré souple et ouvert lorsque j'ai décidé de quitter mon emploi stable pour m'investir dans des études à temps plein. Il m'a soutenue tout le long de ces trois années de transition sachant très bien que j'étais en train de réaliser un rêve.

Je souhaite remercier la Fondation de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) pour la bourse d'excellence Adéodat St-Pierre ainsi que la bourse du corps professoral et des employé(e)s de soutien du comité de programme en développement régional, puis le Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) pour l'aide financière à la recherche. Grâce à ces sommes, j'ai pu me concentrer sur mes études plutôt que sur les problèmes financiers qui sont encore trop courants chez les étudiant(e)s.

Je souhaite remercier Nathalie Lewis, professeure en développement régional, de m'avoir avisée, au départ, que « la maîtrise nécessitait beaucoup de sacrifices ». Je reconnais maintenant l'ampleur de ses propos. Je veux remercier Marco Alberio, professeur en développement régional et président du jury, pour ses suggestions de corrections et pour m'avoir référée au Centre des femmes du Ô Pays pour réaliser cette recherche. Merci aussi à Danielle Lafontaine, professeure retraitée et évaluatrice externe, pour ses commentaires constructifs suite à l'évaluation de mon mémoire. J'aimerais aussi remercier Mario Handfield, directeur du programme de maîtrise en développement régional, pour son ouverture et son écoute dans les moments difficiles.

J'aimerais aussi remercier les collègues et ami(e)s que j'ai côtoyé(e)s lors des cours (entre les cours), pendant les colloques et, surtout, dans ma vie quotidienne. Le partage de vos savoirs, de vos expériences et vos encouragements furent une source d'inspiration nécessaire à la poursuite de mes études. J'aimerais tout particulièrement souligner la présence constante de Guy qui fut à mes côtés du début à la fin de ce projet de maîtrise.

Je ne peux passer sous silence les responsables du Centre des femmes du Ô Pays qui ont accueilli ce projet de maîtrise avec ouverture et enthousiasme. Merci à Stella, Lyne, Sabrina, Louise et Cynthia ainsi qu'à toutes celles qui ont participé de près ou de loin à mon projet. Poursuivez votre mission ! Vous avez plus d'impacts que vous ne le croyez.

RÉSUMÉ

Le Centre des femmes du Ô Pays (CFÔP) agit comme un catalyseur en matière d'éducation pour les femmes en région rurale dans trois municipalités régionales de comté (MRC) du Bas-Saint-Laurent. Cette étude s'intéresse à l'influence des activités éducatives et de conscientisation d'un centre de femmes en milieu rural sur le parcours de vie des femmes participantes. L'objectif spécifique de cette recherche est de comprendre comment les activités d'éducation et de conscientisation offertes par le CFÔP ont contribué à l'insertion socioprofessionnelle et à l'appropriation du territoire par les femmes fréquentant ou ayant fréquenté ce centre entre 1980 et 2015. Pour ce faire, dans le cadre d'entrevues de groupe focalisé, nous avons donné la parole à 24 femmes ayant fréquenté le CFÔP. Nous avons voulu comprendre le rôle de l'éducation dans la dynamique de conscientisation des femmes du Centre des femmes du Ô Pays à l'égard de leur insertion socioprofessionnelle en considérant quatre concepts soient : l'éducation comme facteur de changement ; la conscientisation comme préalable à l'action émancipatrice ; l'insertion socioprofessionnelle comme visée émancipatrice ; et le territoire comme lieu où s'actualise cette visée émancipatrice. Les résultats de cette recherche illustrent, premièrement, que les femmes ont accès à plus de ressources lorsqu'elles se constituent en acteur collectif ; deuxièmement, que c'est dans un lieu commun comme celui du CFÔP qu'elles brisent l'isolement et qu'elles trouvent les informations nécessaires pour surpasser leurs conditions de vie actuelles ; troisièmement, que l'insertion socioprofessionnelle dépend principalement de la modification des rapports sociaux, incluant les hommes et les femmes dans la dynamique de conscientisation résultant de l'éducation.

Mots-clés : femmes, besoins, éducation, conscientisation, insertion socioprofessionnelle, développement local, municipalités, Bas-St-Laurent, rapports sociaux, inégalités sociales, répartition des ressources, territoire.

ABSTRACT

The Centre des femmes du Ô Pays (CFÔP) acts as a catalyst for promotes rural women's education in three Bas-Saint-Laurent regional county municipalities (RCM) in Bas-Saint-Laurent (Quebec, Canada). This study focuses on the influence of educational activities and raising awareness on the life course of women participants of a women's center in rural areas. The specific objective of this research is to understand how the educational and awareness-raising activities offered by the CFÔP have contributed to the socio-professional integration and appropriation of the territory by women having that attended this center between 1980 and 2015. To do so, in focus group interviews, we gave talk to 24 women a having attended the CFÔP. We wanted to understand the role of education in the process of raising the awareness of women in the CFÔP with regard to their socio-professional integration by associating four concepts: education as a factor of change ; conscientization as a prerequisite for emancipatory action ; socioprofessional integration as an emancipatory aim ; and the territory as a place where this emancipatory aim is actualized. The results of this research illustrate, first, that women have access to more resources when they become a collective actor ; secondly, that it is in a common place such as the CFÔP that they break the isolation and find the information necessary to surpass their current living conditions ; thirdly, that socio-professional integration depends mainly on the modification of social relations, including the relation between men and women in the dynamics of consciousness resulting from education.

Keywords : women, needs, education, awareness, socio-professional integration, local development, municipalities, Bas-St-Laurent, social relations, social inequalities, resource allocation, territory.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	vii
RÉSUMÉ.....	x
ABSTRACT	xii
TABLE DES MATIÈRES	xiv
LISTE DES TABLEAUX.....	xvii
LISTE DES FIGURES.....	xix
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES	xxi
INTRODUCTION GÉNÉRALE	24
CHAPITRE 1.....	27
LA PROBLÉMATIQUE	27
1.1- Le développement, le territoire et l'espace.....	28
1.2- Les inégalités sociales	33
1.3- Les femmes, le développement et les inégalités sociales	35
1.4- Les centres de femmes comme organismes d'éducation et de conscientisation	42
1.5- Questions générales de recherche et pertinence de la recherche	46
CHAPITRE 2.....	48
LE CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE.....	48
2.1- L'éducation comme facteur de changement.....	50
2.2- La conscientisation comme un préalable à l'action émancipatrice	56
2.3- L'insertion socioprofessionnelle comme visée émancipatrice	59
2.4- Le territoire rural comme lieu où s'actualise la visée émancipatrice	62
2.5- Le cadre conceptuel	66
CHAPITRE 3.....	68
LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE.....	68
3.1- Le territoire et la population concernés	70
3.2- Le choix d'une méthode de collecte de données	76
3.3- La méthode d'analyse des données	81
3.4- Les dimensions éthiques de la recherche.....	82
CHAPITRE 4.....	85
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS.....	85
4.1- Le Centre des femmes du Ô Pays.....	87

4.2-	L'éducation tout au long de la vie des femmes qui fréquentent le CFÔP	93
4.3-	La vie personnelle, professionnelle et sociale des femmes qui fréquentent le CFÔP	96
4.4-	Les activités éducatives et de conscientisation offertes par le CFÔP.....	103
CHAPITRE 5	112
L'INTERPRÉTATION ET LA DISCUSSION DES RÉSULTATS	112
5.1-	L'éducation comme facteur de changement	113
5.2-	La conscientisation comme préalable à l'action émancipatrice	117
5.3-	L'insertion socioprofessionnelle comme visée émancipatrice	119
5.4-	Le territoire comme lieu où s'actualise cette visée émancipatrice	123
CONCLUSION GÉNÉRALE	129
ANNEXE 1 - CANEVAS DE L'ENTREVUE	135
ANNEXE 2 - PROGRAMME ANTIDOTE	140
ANNEXE 3 - FORMULAIRE DE CONSENTEMENT	142
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	144

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.- Moyenne quotidienne de temps consacré aux principales activités de l'emploi du temps, selon le sexe pour certains groupes d'âge, Québec, 2010.....	37
Tableau 2.- Population des trois MRC couvertes par le CFÔP selon les sexes (2015)	71
Tableau 3.- Portrait de l'échantillon.....	75
Tableau 4.- Les outils de collecte de données.....	76
Tableau 5.- Les groupes focalisés	78
Tableau 6.- Tableau de compilation des données (extrait)	82
Tableau 7.- Nombre de femmes qui ont participé aux activités éducatives du CFÔP	89
Tableau 8.- Liste des ateliers réalisés en 2015-2016.....	91
Tableau 9.- Nombre de femmes ayant demandé de l'aide (violence faite aux femmes)	93
Tableau 10.- Liste des tâches rémunérées et non rémunérées	99
Tableau 11.- Recension des besoins et des intérêts des femmes fréquentant le CFÔP.....	113

LISTE DES FIGURES

Figure 1.- Taux d'activité selon le sexe et le groupe d'âge au Québec, de 1976 à 2015	38
Figure 2.- La compétence professionnelle	54
Figure 3.- La région administrative du Bas-Saint-Laurent.....	70
Figure 4.- Le local et le logo du Centre des femmes du Ô Pays	88

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

AFEAS	Association féminine d'éducation et d'action sociale
BAEQ	Bureau d'aménagement de l'Est-du-Québec
BSL	Bas-Saint-Laurent
CCF	Comité consultatif des femmes
CÉR	Comité d'éthique de la recherche
CFÔP	Le Centre des femmes du Ô Pays
CHSLD	Centre d'hébergement et de soin de longue durée
CNESST	Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
CQC	Collectif québécois de conscientisation
CSF	Conseil du statut de la femme
FAFMROQ	Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec
ICRW	International Center for Research on Women
IRIS	Institut de recherche et d'informations socio-économiques
ISQ	Institut de la statistique du Québec
LAU	Loi sur l'aménagement et l'urbanisme
MAMOT	Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire
MAMROT	Ministère des affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire
MELS	Ministère de l'éducation, du loisir et du sport
MESS	Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur

MRC	Municipalité régionale de comté
OBNL	Organisme à but non-lucratif
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ONU	Organisation des Nations unies
OXFAM	Oxford committee for famine relief
SCF	Secrétariat à la condition féminine
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UPA	Union des producteurs agricoles
UQAR	Université du Québec à Rimouski

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Jusqu'en 1964, les femmes québécoises étaient placées sous la tutelle de leurs maris. Elles étaient soumises à une incapacité juridique qui les rendait dépendantes de ceux-ci dès le mariage. « Le Code civil précisait que la femme devait obéissance à son mari. Ce dernier pouvait même refuser à sa conjointe l'exercice d'une activité professionnelle » (Giroux, 2004, non paginé). Les femmes étaient dépendantes financièrement de leurs maris et elles encouraient le risque de graves difficultés financières en cas de perte du conjoint (décès, séparation). De plus, les leaders politiques « [mettaient] en garde les femmes [...] contre l'instruction trop poussée, les dangers de la curiosité intellectuelle, la lecture [...] des romans, l'indépendance d'esprit, l'ambition économique, les plaisirs de la vie sociale [...], la vie politique » (Pelletier-Baillargeon, 1979, p. 161).

Les relations hommes-femmes sont alors fondées sur une dichotomie des genres légitimant la supériorité des hommes. Les fondements de cette société rendent difficile toute évolution des rapports sociaux en faveur d'une égalité des droits entre les hommes et les femmes. En 1964, le gouvernement du Québec adopte la Loi sur la capacité juridique de la femme mariée qui modifiera éventuellement les conditions de vie des femmes. À partir de ce moment, les femmes acquièrent des droits juridiques et peuvent aspirer à l'autonomie.

L'émergence du mouvement féministe, à compter des années 1970, favorise le développement d'une approche de recherche sociale sur le vécu et les savoirs des femmes qui sont jusqu'alors écartés du débat public. Ce sont d'ailleurs les études féministes sur le travail des femmes qui font émerger la notion de « travail invisible » qui représente les tâches qui ne sont pas reconnues dans les définitions traditionnelles et officielles du travail (Krinsky et Simonet, 2012-13, p. 6). Les femmes assurent la pérennité des fondements de la société québécoise car elles assument la majorité des responsabilités reliées aux tâches domestiques et à l'éducation des enfants. Kergoat (2007) souligne « qu'une énorme masse de travail est effectuée gratuitement par les femmes, que ce travail est invisible, qu'il est réalisé non pas pour soi, mais pour d'autres et toujours au nom de la nature, de l'amour ou du devoir maternel (p. 37) ».

Le travail invisible concerne différemment les hommes et les femmes dans des rapports sociaux où les femmes sont le plus souvent dominées par les hommes (Krinsky et Simonet, 2012-13). Cette hiérarchisation des rapports sociaux marque le parcours de vie des femmes de différentes façons. Dans le cadre de ce travail de recherche, ce qui nous intéresse est la manière dont les femmes se conscientisent à l'existence de ces rapports sociaux hiérarchisés et comment elles arrivent à se libérer de cette oppression pour réussir leur insertion socioprofessionnelle.

Les femmes, plus particulièrement celles en milieu rural, rencontrent plusieurs obstacles qui peuvent constituer un frein à leur insertion socioprofessionnelle. Ces obstacles spécifiques aux femmes influencent la façon dont elles se représentent et occupent l'espace. En effet, les rapports de pouvoir sur le marché du travail auraient une influence sur les rapports sociaux de sexe affectant notamment le temps disponible pour occuper un travail rémunéré par rapport au temps requis pour le travail non rémunéré (Gaudet, 2012). En ce sens, les femmes auraient moins de temps pour s'impliquer socialement à cause de la responsabilité qu'elles ont d'assumer une part plus grande que celle des hommes des tâches domestiques. Le temps consacré à ces tâches deviendrait une contrainte affectant négativement le temps à investir socialement.

La problématique de cette recherche se base sur les inégalités sociales, plus précisément celles vécues par les femmes en milieu rural et qui font obstacle à leur insertion socioprofessionnelle. Tous les habitants d'un territoire n'ont pas les mêmes ressources pour intervenir dans leur milieu et améliorer leurs conditions de vie. Les inégalités ont trait à la domination sociale dans l'exercice de certains rôles sociaux et à l'inégale répartition des ressources. Malgré des améliorations notables, des inégalités entre les hommes et les femmes persistent dans le monde, particulièrement dans les zones rurales (Dekens et Voora, 2014).

Cette recherche a pour objectifs de comprendre le parcours de vie des femmes qui fréquentent le Centre des femmes du Ô Pays et de comprendre aussi comment les activités de ce centre contribuent à l'insertion socioprofessionnelle de ces femmes et à la manière dont elles occupent le territoire. En étudiant le parcours de vie de ces femmes, nous serons en mesure de comprendre comment les activités éducatives et de conscientisation élaborées et réalisées dans ce centre peuvent aider les femmes concernées à prendre conscience des effets des inégalités sociales dans leur histoire personnelle. De cette conscientisation naît une volonté d'agir de

façon à modifier leurs conditions de vie et ainsi de permettre une insertion socioprofessionnelle réussie. La méthode privilégiée dans ce mémoire est la recherche qualitative car, au-delà des statistiques, nous visons à en savoir davantage sur le vécu des femmes. En donnant la parole aux femmes, nous serons en mesure de recueillir des informations qui ne sont pas compréhensibles grâce à des données chiffrées, soient leurs perceptions, leurs émotions et leurs aspirations.

Ce mémoire est divisé en cinq chapitres. Le premier chapitre présente les différents éléments de notre problématique et quelques résultats de recherches antérieures traitant des inégalités sociales et du développement. Plus précisément, nous y exposons les conditions de vie des femmes dans l'espace qu'elles occupent. Nous y présentons notre question de recherche et nous y justifions la pertinence sociale et scientifique de notre travail.

Dans le deuxième chapitre, nous présentons le cadre théorique en établissant des liens entre les concepts et les modèles qui orientent la recherche à l'égard des objectifs et de la question de recherche.

Le troisième chapitre décline la méthodologie utilisée. Essentiellement qualitative, la méthodologie de cette recherche est basée sur des entrevues de groupes focalisés. Ces entrevues ont pour objectif de comprendre la dynamique de conscientisation qui pourrait influencer le parcours de vie des femmes et permettre leur insertion socioprofessionnelle.

Le quatrième chapitre présente les résultats découlant des entrevues de groupes réalisées avec des participantes et d'ex-participantes aux activités du Centre des femmes du Ô Pays.

Enfin, le cinquième chapitre propose une interprétation et une discussion des résultats qui répondent principalement à la question de recherche en lien avec la problématique, le cadre théorique et la méthodologie utilisée.

CHAPITRE 1

LA PROBLÉMATIQUE

La problématique de recherche « consiste essentiellement dans la sélection et la mise en ordre, par le chercheur et selon ses perspectives propres, des éléments qui composeront le territoire de questionnement où évoluera la recherche » (Karsenti et Savoie-Zajc, 2011, p. 67). La problématique est dans cette perspective la description des éléments d'une situation qui sous-tend un problème, le problème étant associé à un écart entre une situation vécue (observée ou mesurée) et une situation souhaitable.

Le problème qui nous préoccupe est le suivant : dans une perspective de développement local, les inégalités sociales ont une incidence négative sur le parcours de vie des femmes en milieu rural, considérant leur volonté d'insertion socioprofessionnelle et d'appropriation du territoire. Ce phénomène, problématisé dans ce premier chapitre de notre mémoire, nous suggère au final une question générale de recherche.

Dans la première partie (1.1), nous abordons le territoire en présentant brièvement quelques-unes des théories de développement territorial tout en faisant état des différents phénomènes liés au développement, au territoire et à l'espace. Nous y développons, entre autres, l'idée que les personnes sont au cœur du développement territorial et qu'elles n'ont pas nécessairement les mêmes capacités à y intervenir, à cause de la distribution inégale des ressources dans l'espace qu'elles occupent.

Dans la deuxième partie (1.2), nous nous intéressons aux inégalités sociales engendrées par cette distribution inégale des ressources, en partant notamment du postulat posé par plusieurs chercheurs que ces inégalités sont omniprésentes sur plusieurs territoires. Les inégalités sociales peuvent être associées à trois catégories de ressources : les ressources symboliques, les ressources matérielles et les ressources sociales (Birh et Pfefferkorn, 2008).

Dans la troisième partie (1.3), nous présentons les liens entre femmes, développement et inégalités sociales. Les écrits scientifiques et les statistiques mettent en évidence que l'intégration des femmes à la vie économique et sociale contribue au développement global des sociétés, mais que les inégalités sociales affectent davantage les femmes, témoignant de relations hiérarchisées en faveur des hommes. La structuration de l'espace de la femme serait établie selon trois ordres : le travail domestique, le marché du travail et le travail communautaire (Louargant, 2002-03).

Dans la quatrième partie (1.4), le rôle des centres de femmes est mis en évidence. Ces organismes communautaires s'inscrivent dans la troisième des quatre traditions de l'action communautaire au Québec (Duval *et al.*, 2005). Ils contribuent à l'éducation et à la conscientisation des femmes, dans une perspective d'insertion socioprofessionnelle et d'appropriation du territoire.

Enfin, en conclusion de la problématique (1.5), nous formulons notre question générale de recherche et nous précisons la pertinence scientifique et sociale du projet de recherche qui a conduit à la rédaction de notre mémoire.

1.1- Le développement, le territoire et l'espace

D'entrée de jeu, il est important de passer en revue quelques théories du développement territorial. Le développement territorial est devenu au fil des années une notion polysémique. Il importe alors de définir sa signification et ses implications sur le plan du développement territorial régional.

Torre (2015) présente quelques approches situant la définition du développement dans la sphère territoriale. Selon lui, les écrits scientifiques sur le développement territorial font référence à trois grandes approches : une approche concernant la satisfaction des besoins des acteurs du développement ; une autre qui aborde les disparités entre les régions ; et une dernière qui se base sur les innovations et les initiatives locales.

La première approche théorique concerne « l'équilibre des intérêts et profits retirés par les acteurs du développement et aux principes leur permettant d'atteindre un maximum de satisfaction » (Torre, 2015, p. 276). Cette approche défend l'idée que le développement,

notamment le développement des territoires ruraux, serait d'origine endogène. Ainsi, la satisfaction des besoins des habitants du territoire serait le principal moteur des actions des acteurs sociaux pour l'amélioration de leur qualité de vie.

La deuxième approche du développement fait référence à un modèle qui consiste « à creuser des disparités difficilement réductibles entre Régions » (Torre, 2015, p. 276). Au Québec, l'explication historique de cette approche découle de la recherche des disparités entre les régions rurales et urbaines. En effet, à travers les époques, les zones rurales ont subi une perte de population, d'où une différence marquée par rapport à la démographie des zones urbaines. Toutefois, depuis des décennies, se déploie une transformation de l'espace rural. Alors que l'agriculture y était autrefois la principale activité économique, on voit aujourd'hui les activités se diversifier. Ainsi, le développement territorial en termes d'espace rural n'est plus subordonné aux enjeux du développement agricole ; plusieurs enjeux socioéconomiques, politiques et culturels s'inscrivent dans cet espace, dont l'insertion socioprofessionnelle des femmes et leur appropriation du territoire.

La troisième approche du développement territorial est décrite par Torre (2015) comme étant centrée sur l'innovation. Ainsi, durant les dernières décennies, « les jalons d'une approche du développement territorial ont été posés par certains travaux qui ont fait la part belle aux dimensions locales, avec un accent fort sur les processus de production, puis l'innovation et la technologie » (Torre, 2015, p. 277). Cette conception que le développement est essentiellement une affaire d'innovation est liée à des initiatives portées par des acteurs locaux, en ce qui nous concerne, les acteurs locaux des milieux ruraux. Cette dernière approche du développement territorial fait référence à la première approche dite endogène dans la mesure où, de nos jours, les incitations à innover « jouent un rôle important dans la mise en œuvre et le succès des dynamiques de croissance » (Torre, 2015, p. 277). Grâce à ces trois approches, Torre (2015) souligne que le concept du développement territorial est plutôt récent et fait l'objet de nombreux écrits scientifiques.

En outre, le développement peut être considéré comme l'extension planétaire du système de marché, un phénomène consacrant la croissance économique comme principal facteur de

développement (Rist, 2007). Dans cette perspective, chaque territoire serait un espace où se réaliseraient des activités économiques spécifiques. Ainsi, la distribution des richesses dans un contexte de mondialisation ne se jouerait pas seulement entre les pays, mais il y aurait aussi une quête de richesses et une compétition entre les territoires d'un même pays (Benko et Lipietz, 2000). Selon cette logique, l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE, 2017, non paginé) soutient que « le développement régional est un vaste thème qui peut être interprété comme un effort global pour réduire les disparités régionales par le soutien de l'activité économique (emploi et création de richesses) des régions ». Toutefois, ce développement ne serait possible que par un plus juste partage des ressources induit par la solidarité sociale (Benko et Lipietz, 2000 ; Dubet, 2015).

Sur les plans social et politique, le territoire serait « une portion d'étendue spatiale découpée et organisée par les pratiques sociales et politiques d'un groupe d'humain » ; « un espace socialisé, approprié par ses habitants, quelle que soit sa taille » ; « une portion de surface terrestre que se réserve une collectivité humaine qui l'aménage en fonction de ses besoins » (respectivement Baud, Bras, Bourgeat cités dans Lyon-Caen, 2006, p. 15). Le développement territorial prendrait en compte les besoins des communautés locales à travers des projets territoriaux. Ces projets prendraient forme grâce à des dispositifs institutionnels qui respectent les centres d'intérêts collectifs ; ainsi, le développement territorial serait lié à la capacité de ses occupants de se mobiliser et d'édicter des règles qui facilitent l'évolution et l'élaboration de projets territoriaux communs (Angeon *et ses collègues*, 2006). Selon ces auteurs, la dimension spatiale du développement placerait les personnes au cœur du développement territorial.

« [L]'espace est un enjeu du pouvoir, tandis que le territoire est un produit du pouvoir » (Lyon-Caen, 2006, p. 1). Ainsi, le territoire ne serait pas que synonyme d'espace, mais aussi le produit de la prise de possession de cet espace. Le fait d'impliquer l'humain dans la production de l'espace suppose des rapports de pouvoir entre les personnes qui interviennent dans la production et l'appropriation de l'espace (Séguin, 1995 ; Lyon-Caen, 2006). L'espace serait en constante transformation car il évoluerait au rythme de la modification des rapports sociaux. L'espace refléterait les dynamiques de communication entre les différents acteurs sociaux.

La dimension spatiale constituerait un espace informel pour débattre des enjeux concernant la vie quotidienne, comme le lieu où se déroulent, dans le temps, des pratiques sociales, politiques, économiques et culturelles révélatrices du mode de vie de ses habitants. L'espace serait une représentation du territoire, réel et tangible, le lieu où se déclinent les actions des acteurs sociaux ; l'espace ne serait pas une fin en soi, mais il mettrait plutôt en évidence des rapports de pouvoir, des conflits et, plus largement, la dimension spatiale des rapports sociaux (Veschambre, 2005). Ces rapports de pouvoir entre les individus seraient déterminants dans l'appropriation du territoire ; l'espace serait le produit de la conscience et les représentations que se font les acteurs du territoire constitueraient une forme d'appropriation de l'espace (Lyon-Caen, 2006). L'espace serait le produit de la conscience puisqu'il est représenté différemment selon l'expérience privilégiée d'une personne avec son milieu (Di Méo et Buléon, 2005 ; Angeon, 2006). Bref, l'espace serait une interprétation du territoire rendant compte des rapports sociaux qui s'y vivent.

La ressource humaine serait au cœur du développement (Raffestin, 1980 ; Touraine, 1973 ; Lyon-Caen, 2006 ; Veschambre, 2005 ; Vachon, 1993 ; Angeon, 2006). Le terme « ressource humaine » traduit la capacité des personnes à utiliser les ressources disponibles dans leur milieu pour s'engager dans des actions cohérentes afin d'améliorer leurs conditions de vie. Ainsi, l'implication de la ressource humaine dans le développement favoriserait un développement par la base, qui traduirait mieux les besoins de la population.

L'action et l'interaction des individus, motivées et orientées par des buts, produiraient la force endogène du milieu. Dans un contexte de développement local où il y a proximité avec le milieu, les personnes auraient la possibilité d'agir directement sur le milieu en éliminant les intermédiaires politiques. Vachon (1993) définit le développement local comme un processus global dont il faut considérer toutes les dimensions : économique, territoriale, politique, culturelle, sociale et relationnelle. Il poursuit en précisant que le « local » est l'espace occupé par les acteurs sociaux ; un lieu commun à ses habitants où se développent les connaissances et les expertises découlant des caractéristiques du milieu sous la forme de communauté. Schnapper (2003) écrit que la communauté serait un regroupement qui se reconnaît grâce à une identité commune et par la volonté d'être ensemble, ou elle existerait par le partage d'un bien commun.

Le développement local serait notamment basé sur les capacités des acteurs locaux d'utiliser les différentes ressources mises à leur disposition pour fixer les bases du développement, selon certaines formes de consensus idéologique.

Le développement local sous-tendrait une décentralisation économique susceptible de favoriser une plus grande responsabilisation locale ou régionale par le biais des acteurs sociaux (Joyal, 2013). Ces stratégies contribueraient à un développement centré sur le bien-être commun. Selon Noël, Fahmy et Paquin (2014, p. 4), un « [i]nvestissement social aspire à aller au-delà du bien-être social fondé sur la consommation et centré sur les prestations et les droits, pour se diriger vers un investissement dans le capital humain afin d'améliorer la capacité des individus à participer ». Selon ces auteurs, les individus qui occupent un même espace n'auraient pas les mêmes capacités d'intervenir sur un enjeu à cause de la distribution inégale des ressources dans l'espace. Cette distribution inégale entraînerait l'exclusion sociale de certaines catégories de personnes.

Madanipour, Shucksmith et Talbot (2015) expliquent que l'exclusion touche différents aspects de l'espace : l'espace social, l'espace économique, l'espace institutionnel, l'espace territorial et l'espace symbolique. L'espace occupé par les personnes est caractérisé par des particularités socioéconomiques qui s'inscrivent dans les habitudes de vie des habitants du milieu. Par exemple, dans un espace économique donné, ce ne sont pas tous les individus qui ont accès à l'épargne et au crédit. L'espace institutionnel ne traite pas également non plus toutes les personnes devant la loi ; la bureaucratie et les politiques sociales ne touchent pas toutes les personnes de la même façon. De plus, la configuration de l'espace territorial, soit l'accès aux services et aux ressources sur le territoire, traduirait certaines inégalités. Ce traitement différencié entre les personnes provenant d'un même espace pourrait entretenir des préjugés et des pratiques sociales discriminatoires envers certaines catégories de personnes. Ces écarts dans la distribution des ressources créeraient des écarts entre les conditions de vie des individus, affectant ainsi la cohésion sociale.

1.2- Les inégalités sociales

Rist (2007) soutient que la croissance économique ne cesserait de créer des écarts entre les riches et les pauvres. Ces écarts de richesse, ajoute-t-il, seraient entre autres à l'origine des inégalités et de l'exclusion sociale. Les inégalités sociales seraient omniprésentes dans la société, selon lui. La distribution de ces ressources ne serait pas attribuable à un phénomène naturel ; elle serait plutôt un choix de société. La société serait un système complexe composé d'éléments qui provoqueraient des inégalités de rapport entre les individus (Dubet, 2015 ; Birh et Pfefferkorn, 2008 ; Morin, 1981). « [U]ne inégalité sociale est le résultat d'une distribution inégale, au sens mathématique de l'expression, entre les membres d'une société, des ressources de cette dernière, distribution inégale due aux structures mêmes de cette société et faisant naître un sentiment, légitime ou non, d'injustice au sein de ses membres » (Birh et Pfefferkorn, 2008, p. 8).

Les inégalités sociales seraient un produit des structures constitutives de la société. Comme l'expliquent Birh et Pfefferkorn (2008), elles sous-tendraient des problèmes plus graves qui prennent leur origine dans les structures sociétales engendrant les ressources et les distribuant inégalement. Il y aurait, selon eux, des inégalités supra sociales qui prennent leur source dans la nature (par exemple, l'héritage génétique, les facteurs climatiques) et qui peuvent être aggravées ou réduites par les structures constitutives de la société. Il existerait aussi les inégalités infra sociales qui découlent des comportements des individus.

Selon Birh et Pfefferkorn (2008) et Rojot (2005), l'inégale répartition des ressources sur le territoire serait à l'origine des inégalités sociales. Birh et Pfefferkorn (2008) divisent les inégalités sociales en trois catégories de ressources : les ressources symboliques représentent la maîtrise des savoirs, l'acquisition de compétences, le développement de la capacité de réflexion et le jugement critique de la personne ; les ressources matérielles sont associées au capital que possède la personne et le pouvoir social et politique que ces ressources lui confèrent dans la société ; les ressources sociales sont constituées de la position sociale occupée par l'individu ainsi que de l'étendue de son réseau social.

Dans un premier temps, l'inégale répartition des ressources symboliques influencerait la distribution et la maîtrise des savoirs (Birh et Pfefferkorn, 2008), c'est-à-dire que la capacité de certaines personnes à comprendre les enjeux sociaux et à faire des choix éclairés serait amoindrie. Le développement de ces compétences issues des ressources de l'ordre du savoir aurait pour effet de réduire les inégalités. Dans les milieux défavorisés, Chazal et Guimond (2003, p. 597) constatent une « maîtrise inégale de la langue et des outils intellectuels » tandis qu'Angeon et ses collègues (2006, p. 5) observent que le « partage d'un capital cognitif favoriserait les liens sociaux ».

Dans un deuxième temps, l'inégale répartition des ressources matérielles serait généralement observable par la faible rémunération de certains individus. Selon Ulysse (2009), puisque les politiques fiscales favoriseraient les plus riches, la pauvreté économique serait due à une faible rémunération et à une distribution inéquitable des salaires. Chazal et Guimond (2003) soutiennent que la pauvreté économique influencerait l'apparition de problèmes relatifs à l'alimentation, aux conditions de logement, à l'état de santé et au niveau d'éducation d'une population.

Dans un troisième temps, la position sociale dépendrait d'un processus de domination qui pousserait « les dominés à adhérer aux principes des dominants » (Chazal et Guimond, 2003, p. 597). Les personnes qui disposent de plus de ressources auraient davantage les moyens que les autres de défendre leurs droits et leurs intérêts et d'imposer leur volonté. Elles auraient plus d'occasions de changer le cours des événements et une influence plus grande sur les changements sociaux (Fahmy et Venne, 2014). La capacité d'agir des acteurs dépendrait de la répartition équitable des ressources permettant aux acteurs sociaux d'intervenir de façon égale sur un enjeu.

En effet, comme le souligne Farro (2000), il y a inégalité quand une personne ou un groupe de personnes bénéficient d'une quantité de ressources supérieure aux autres ; les sociétés les plus inégales seraient celles où les pauvres ont proportionnellement moins de ressources que les autres citoyens. En général, les individus déploient des moyens pour tirer des avantages de l'utilisation des ressources présentes sur le territoire (Farro, 2000). Les inégalités dans la répartition des ressources favoriseraient les personnes qui détiennent le plus de ressources car la

participation sociale des personnes qui ont le moins de ressources serait affectée négativement (Noël, Fahmy et Paquin, 2014). Conséquemment, « [l]es sociétés les plus égalitaires sont de meilleurs endroits où vivre » (Milner, 2008, p. 119).

De plus, « [...] l'État ne peut à lui seul résoudre ce problème [les inégalités sociales] de société qui nous incombe à tous » (Lapointe, 2008, p. 115-116). Une cohésion sociale favoriserait la coopération et le partage entre les individus. La cohésion sociale et la coopération nécessiteraient, entre autres, d'encourager la participation citoyenne afin d'intégrer tous les acteurs sociaux (parents, enseignants, retraités, travailleurs, chômeurs, etc.) dans un effort collectif où toute la communauté bénéficierait de ces actions visant l'amélioration des conditions de vie générale (Lapointe, 2008).

1.3- Les femmes, le développement et les inégalités sociales

Les écrits scientifiques mettent en évidence le fait que les inégalités sociales affectent davantage les femmes que les hommes. Certaines inégalités auraient donc pour origine, en partie du moins, les rôles sociaux sexués. Selon Chazal et Guimond (2003), la perception sociale des différences sexuées se développerait en bas âge chez les filles et chez les garçons. Ces constructions mentales seraient assez puissantes pour déterminer certaines attitudes à l'égard des métiers et des rôles associés à un sexe en particulier. Ils reprennent le concept de l'habitus social de Bourdieu et Passeron (1964 ; 1970) pour expliquer comment les individus intègrent les lois sociales et qu'ensuite ces lois guident leurs comportements.

De plus, selon la théorie de la reproduction (Bourdieu et Passeron, 1970), des inégalités seraient assignées à certaines personnes, dont les femmes, dès leur naissance. Ces inégalités relégueraient certaines catégories de personnes à des positions inégales déterminées socialement (Birh et Pfefferkorn, 2008). « [N]ous sommes produits et producteurs [de la société] » prétend Morin (2007, p. 36).

Une étude d'Oxfam (2017) relève que dans le monde, les deux tiers des heures travaillées le seraient par des femmes, mais qu'elles ne retireraient que 10 % des revenus. Pourtant, l'autonomisation économique des femmes est reconnue mondialement comme un moyen menant à la reconnaissance de leurs droits, mais permettant aussi l'atteinte des objectifs de

développement tels que la croissance économique, la réduction de la pauvreté, la santé, l'éducation et le bien-être qui ont aussi des effets sur la famille (Oxfam, 2017).

En effet, les femmes ayant accès à des emplois ont les moyens financiers pour envoyer leurs enfants à l'école et pour accéder aux services de santé. Pour les enfants, l'accès à ces services aide à briser le cycle de la pauvreté. L'intégration des femmes à la vie économique vaudrait donc non seulement pour les femmes, mais pour l'ensemble de la société (ICRW, 2011). « Aujourd'hui, le développement économique des femmes est largement reconnu comme un aspect essentiel de l'égalité entre les femmes et les hommes, car il permet aux femmes de réaliser leur potentiel et de faire valoir leurs droits. Il s'agit également d'une stratégie efficace pour réduire la pauvreté, assurer la croissance économique des pays en développement et améliorer la santé et le bien-être général des populations » (ICRW, 2011, non paginé).

Selon Louargant (2002-03), les hommes et les femmes n'occupent pas les mêmes sphères d'activités dans l'espace. L'espace occupé par les hommes ou par les femmes témoignerait de relations hiérarchisées entre les hommes et les femmes dues à la socialisation. Ces relations hiérarchisées seraient caractérisées, notamment, par la division sexuelle des rôles des hommes et des femmes.

La structuration de l'espace de la femme serait établie selon trois ordres, alors que les éléments sociaux et spatiaux se combinent pour exprimer la relation spécifique des femmes à l'espace : le travail domestique, le marché du travail et le travail communautaire (Louargant, 2002-03). « [L]es principaux écarts qui restent à combler [entre les hommes et les femmes]¹ se situent au niveau des salaires, de la ségrégation professionnelle et du partage des tâches domestiques » (Rose, 2016, p. 1).

Dans la sphère domestique, les responsabilités familiales incomberaient majoritairement aux femmes. Elles assumeraient souvent une double tâche composée des travaux domestiques et d'un emploi rémunéré à l'extérieur du domicile. Même si les femmes sont aujourd'hui plus

¹ Notre étude aborde exclusivement les conditions de vie de femmes nord-américaines, blanches, en milieu rural.

actives sur le marché du travail, elles continueraient de consacrer plus de temps que leur conjoint² aux travaux associés à la sphère domestique (Tremblay, 2014). Les tâches domestiques seraient un obstacle pour l'accès des femmes au marché du travail à cause du temps qu'elles doivent y consacrer.

Tableau 1.- Moyenne quotidienne de temps consacré aux principales activités de l'emploi du temps, selon le sexe pour certains groupes d'âge, Québec, 2010

Activités	Toute la population		25-34 ans		45-54 ans	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Travail rémunéré	3,2	4,2	3,9	5,0	5,1	6,3
Activités éducatives	0,6	0,5	0,4	faible	faible	faible
Tâches domestiques (a)	2,9	2,2	2,8	2,0	3,4	2,1
Soins aux enfants	0,7	0,4	2,2	0,9	0,2	0,2
Personnel	11,3	10,8	10,8	10,1	10,9	10,6
Libre (b)	5,2	5,8	4,0	5,4	4,2	4,7
TOTAL	23,9	23,9	24,1	23,4	23,8	23,9

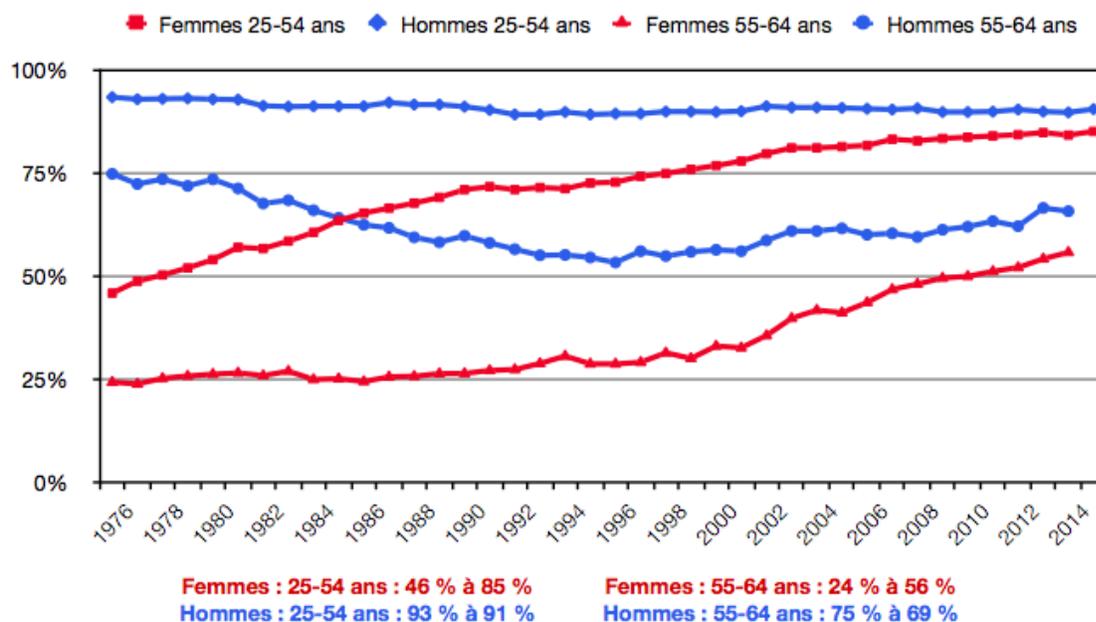
(Rose, 2016, p. 29)

Le tableau 1 illustre la proportion du temps consacré aux activités non rémunérées quotidiennement chez les femmes et chez les hommes. Selon les données du tableau, les femmes consacraient plus d'heures par jour aux tâches domestiques ainsi qu'aux activités éducatives et aux soins des enfants. Quoiqu'utiles socialement, les tâches domestiques n'auraient aucune valeur en capital (Couturier et Tremblay-Pépin, 2015) et elles ne seraient pas reconnues dans les définitions officielles du travail (Krinsky et Simonet, 2012-13).

Sur le marché de l'emploi, pour être considéré comme « travailleur », une personne doit travailler au moins 910 heures par année. Sous ce seuil, une personne qui travaille n'est pas considérée comme « travailleur » (Fleury et Fortin, 2006). Selon Ulysse (2009), le travail permet aux personnes de structurer le temps social ; de les assurer d'un revenu et d'un bien-être matériel et de leur procurer la reconnaissance et la valorisation. « Le travailleur pauvre est celui qui cumule à la fois conditions de travail précaires et conditions de vie précaires [...] » (Ulysse,

² Les couples de mêmes sexes sont inclus dans ces statistiques.

2009, p. 1). De son côté, le gouvernement du Québec (2005, p. 65) définit le travailleur pauvre « comme un individu démontrant un effort de travail considérable durant toute l'année, mais dont le revenu familial se situe sous le seuil de faible revenu ».



Source: Statistique Canada, CANSIM tableau 282-0002

Figure 1.- Taux d'activité selon le sexe et le groupe d'âge au Québec, de 1976 à 2015

La figure 1 montre un des changements les plus importants observés quant à la présence de plus en plus active des femmes sur le marché du travail au Québec (Lebreton et *al.*, 2005). Le travail rémunéré sur le marché du travail permet aux femmes de se réaliser autrement que dans la sphère domestique (Tremblay, 2014).

En effet, plus de 75 % de ces femmes travaillent à temps plein, soit plus de 30 heures par semaine. « Pour l'ensemble des femmes âgées de 15 à 64 ans, le taux d'activité a augmenté, passant de 46 % en 1976 à 76 % en 2015 » (Rose, 2016, p. 5). Toutefois, les femmes sont surreprésentées dans le secteur du travail à temps partiel avec une proportion de deux sur trois (Tremblay, 2014). Même si « les femmes n'atteignent toujours pas la parité salariale avec les hommes, [...] ces dernières présentent un ratio de ce salaire grandissant au fil du temps. Bien que les femmes gagnent en moyenne un salaire horaire d'environ 10 % inférieur à celui des hommes

en 2012 pour le même niveau de scolarité et le même niveau d'expérience, leur rémunération s'est améliorée par rapport à celle des hommes au cours des quinze dernières années au Québec » (Boulet, 2014, p. 1).

Les femmes sont encore plus sujettes à la précarité sur le marché du travail que leurs homologues masculins (Coutier, 2010). Les femmes forment la majeure partie des travailleurs pauvres, à bas salaire, et elles occupent majoritairement des emplois à temps partiel (Yerochewski et Fortier, 2013), des sous-emplois, sans filet de sécurité sociale, qui ne permettent pas de répondre à leurs besoins de base, c'est-à-dire ceux liés au logement, à l'alimentation et à la santé. La pauvreté des femmes risque d'engendrer l'exclusion sociale qui s'exprime par l'absence de participation, d'intégration sociale et de pouvoir (Madanipour, Shucksmith et Talbot, 2015) qui découle du processus de précarisation et de déqualification sociale des salariés (Ulysse, 2009).

Le travail précaire a une incidence sur des aspects de la vie des travailleurs vulnérables qui sont sans rapport avec l'emploi lui-même. Ce travail mène à un risque accru d'accidents et de maladie, de stress et de défis en matière d'accès à des soins médicaux. Il peut avoir une incidence sur les relations familiales et le degré de participation à la vie de la collectivité. Il peut aussi être difficile de trouver le temps et l'énergie nécessaires pour rehausser son degré de scolarité ou suivre des activités de formation. Les personnes d'un certain âge qui ont accompli ce type de travail toute leur vie durant n'auront pas de régime de retraite et n'auront pas pu accumuler d'épargnes. [...] ces travailleurs et leur famille subiront vraisemblablement les coûts intergénérationnels de la pauvreté. (Commission du droit de l'Ontario, 2012, p. 1-2)

Plusieurs femmes occupent des emplois précaires où les conditions de travail se présentent ainsi : mauvaise rétribution de l'effort de travail, basse rémunération, peu ou pas de protection sociale, processus de production dévalorisé, peu de reconnaissance dans l'entreprise, manque de sécurité de revenu, risque élevé de conduire à des maladies professionnelles, mauvaises conditions d'emploi et peu de chances d'avancement (Vosko, 2006 ; Vosko et Zukewich, 2006 ; Ulysse, 2009).

La répartition sexuée des tâches est définie relativement aux stéréotypes féminins bien ancrés dans les milieux professionnels traditionnellement associés aux hommes. Ces stéréotypes font référence aux aptitudes supposées des femmes, acquises dans les activités domestiques

(Pfefferkorn, 2007). Sur le marché du travail, les femmes rencontrent aussi des obstacles reliés au refus des hommes de partager leurs privilèges et sur le déni de l'existence d'une discrimination systémique qui ne reconnaît pas les compétences des femmes comme de véritables qualifications (Pfefferkorn, 2007 ; Rose, 2016).

Au Québec, la majorité des emplois occupés par les femmes sont liés aux soins de santé et à l'éducation. Ces catégories d'emplois sont souvent précaires, mais il est à noter que ce sont là deux secteurs où il y a syndicalisation d'une partie des travailleuses et des travailleurs ; en régions non métropolitaines et rurales, cela a contribué à assurer des salaires comparables à ceux en milieu fortement urbanisés³. En 2014, 33 % de ces femmes (Posca et Dauphinais, 2014) occupent des emplois relevant de l'État. Elles sont aussi plus nombreuses à occuper des emplois atypiques caractérisés par une rémunération plus faible, à moins d'avantages sociaux, à une plus faible durée du travail et d'emploi et à des horaires de travail non standards (Cloutier, 2010). Ces horaires de travail non standards comprennent des journées extensives de travail, des heures variables et des heures de travail supplémentaires qui ne tiennent pas compte des contraintes familiales (Yerochewski, 2014). Depuis l'arrivée des femmes sur le marché du travail, « [l]es métiers auxquels elles eurent d'abord accès étaient ceux représentant l'extension de leur rôle de mère et de ménagère. Puisque l'on jugeait « naturel » qu'elles prennent soin des autres et qu'elles tiennent maison, elles étaient des enseignantes, des secrétaires ou des femmes de ménage » (Posca et Dauphinais, 2014, p. 1).

La conciliation travail-famille est un enjeu surtout pour les femmes puisqu'elles occupent, plus que les hommes, les emplois à temps partiel pour faciliter la conciliation travail-famille. Pourtant, selon Tremblay (2008), l'articulation emploi-famille est difficile à faire sans la collaboration de l'employeur. Dans les entreprises, les mesures pour faciliter la conciliation emploi-famille se traduisent par l'aménagement des horaires de travail (temps) et le travail à domicile (espace), mesures qui ne sont pas toujours accessibles aux travailleuses. À comparer aux hommes, les femmes sont plus nombreuses à faire le choix de réduire leur nombre d'heures de travail pour des raisons familiales (Tremblay, 2008). Selon une étude réalisée par la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ, 2015), en 2011, 76 % des familles monoparentales avaient une femme comme chef de famille.

³ Cette nuance nous a été suggérée par Danielle Lafontaine.

« Ce sont les femmes âgées de 55 à 64 ans, les femmes ayant de jeunes enfants, particulièrement les femmes monoparentales, et celles ayant trois enfants ou plus qui ont les taux d'activité les plus faibles » (Rose, 2016, p. 5). Ce serait la combinaison du bas salaire et d'une importante charge familiale qui ferait basculer les travailleuses dans la pauvreté (Fleury et Fortin, 2006).

Le marché du travail est fortement genré (Reid et LeDrew, 2013) et parce qu'elles sont de sexe féminin, les femmes seraient souvent victimes de pratiques discriminatoires au travail, entre autres, l'iniquité salariale et la non reconnaissance de leur pleine capacité. Dans le cadre d'une recherche d'emploi dans le domaine des métiers non traditionnels pour les femmes, les candidates aux emplois essuieraient des refus sous prétexte de leur manque d'expérience : 42 % des employeurs des domaines non traditionnels n'engageraient pas les femmes (Faucher, 2004). Selon Lebreton et ses collègues (2005), les femmes rencontrent plusieurs défis lorsqu'elles intègrent le marché du travail, dont les stéréotypes sexuels et professionnels. Les stéréotypes liés aux rôles sexuels se répercutent dans les milieux professionnels rattachés aux soins et à l'éducation, d'où émanent les stéréotypes sexuels.

Selon Rose (2016, p. 2) « [...] ce sont les femmes peu scolarisées qui ont le plus de difficulté à accéder aux emplois et qui gagnent les salaires les plus faibles ». En plus de consacrer plus d'heures à la réalisation des tâches domestiques, les femmes sont moins bien payées que les hommes. Les emplois traditionnellement féminins sont sous-rémunérés et les femmes ont encore de la difficulté à accéder aux emplois typiquement masculins (Lebreton, 2005). Toutefois, ces emplois n'exigent que peu d'années de scolarité : « il existe encore un nombre important d'emplois décentement rémunérés pour les hommes peu scolarisés, notamment dans les travaux manuels, mais il y en a très peu pour les femmes » (Rose, 2016, p. 6).

Rose (2016) dresse la liste des dix principales professions occupées par les femmes sur les 140 catégories professionnelles définies par Statistique Canada, au Québec, en 2010, pour l'ensemble de la population ayant un revenu d'emploi. Voici ces professions ainsi que leur classement en ordre décroissant, selon le taux de féminité le plus élevé : adjointe administrative de bureau (97 %) ; personnel de soutien, soins infirmiers (90 %) ; professionnelles des services juridiques sociaux et communautaires (88 %) ; caissières (86 %) ; personnel au travail général de

bureau (85 %) ; personnel de soutien des services de santé (83 %) ; enseignantes du primaire et du secondaire (75 %) ; personnel des services alimentaires et de boissons (75 %) ; personnel administratif et de régulation (71 %) ; vendeuse en commerce de détail (56 %).

Selon un rapport *Femmes au Canada* de Statistique Canada, en plus du travail invisible effectué dans la sphère domestique, les femmes ont aussi été plus nombreuses que les hommes à exercer un travail bénévole pendant l'année de référence 2010-2011 à raison de 40 % pour les femmes et de 36 % pour les hommes. Le travail invisible se manifeste non seulement dans la sphère domestique, mais aussi dans la communauté où l'on retrouve un plus grand nombre de femmes bénévoles. Le travail bénévole est une activité productive pour les organismes (et donc pour l'ensemble de la société), mais qui est perçu comme un don de temps par l'engagement qui est difficilement comptabilisable dans les calculs économiques (Archambault et Prouteau, 2010).

1.4- Les centres de femmes comme organismes d'éducation et de conscientisation

Les centres de femmes visent à offrir des services adaptés aux besoins spécifiques des femmes, afin qu'elles puissent participer pleinement au développement et combattre les inégalités sociales grâce à des activités d'éducation et de conscientisation. Ces centres sont des initiatives locales créées et gérées par les femmes (L'R des centres de femmes du Québec, 2017). Ce sont des organismes communautaires « dont l'émergence est associée au besoin des citoyens de se solidariser afin de circonscrire un conflit social et de repousser les limites du système qui l'entretient » (Duval *et al.*, 2005, p. 8). Au Québec, les centres de femmes sont créés à compter de la fin des années 1970 et ils s'inscriraient dans la troisième des quatre grandes traditions de l'action communautaire au Québec (Duval *et al.*, 2005).

Avant 1960 dans le Québec religieux, une première tradition, de nature caritative, vise essentiellement à répondre à des besoins de base : des centres d'action bénévole, des visites d'amitié et des banques de dépannage alimentaire sont l'œuvre d'association de bienfaisance et de charité. Une deuxième tradition, à compter des années 1960, émerge au même rythme que la modernisation de la société québécoise : elle est axée sur l'animation sociale, militante et revendicatrice, et elle donne naissance à des comités de citoyens et à des groupes de défense des droits. Une troisième tradition prend forme à compter de la fin des années 1970, celle-là ancrée

dans une perspective identitaire. Elle vise à répondre aux besoins croissants de populations particulières souvent marquées par les inégalités sociales : des centres de femmes, des maisons d'hébergement et des centres de jeunes en difficulté sont créés. Une quatrième tradition, marquée par le partenariat et la concertation, s'inscrit dans une période de réorganisation sociale à compter de la fin des années 1980 : des entreprises d'économie sociale et solidaire ainsi que des corporations de développement communautaire voient le jour (Duval *et al.*, 2005).

Les objectifs des centres de femmes sont définis en lien avec les besoins du milieu. Souvent associés aux problèmes de violence conjugale, les centres de femmes sont une ressource en matière d'informations, d'accompagnement et d'écoute active pour les enjeux concernant les femmes. Ils offrent aussi des activités éducatives qui contribuent au développement des savoirs chez les femmes. Ils informent et agissent sur la discrimination vécue par les femmes dans plusieurs domaines : les relations interpersonnelles, le travail, la politique, la santé, la famille, l'économie, etc. Les centres de femmes servent d'instances de représentation des femmes auprès des élus et des autorités locales et régionales. Entre elles, les femmes soulèvent des questions et mettent en lumière des enjeux sociaux qui concernent l'ensemble de la population (santé, économie, éducation, environnement, etc.) et qui proposent des transformations profondes de la société (Dubé, 2003).

Selon Dubé (2003), les rapports de sexe inégaux seraient à l'origine du regroupement des femmes dans des organisations visant à réduire ces inégalités en posant des actions qui mènent à l'amélioration de leurs conditions de vie. Sans le sentiment d'injustice, les inégalités sociales n'existeraient pas dans la conscience des gens (Bihl et Pfefferkorn, 2008). Le processus de conscientisation serait lié aux ressources de l'ordre des savoirs puisqu'il informe les femmes pour les aider à mieux comprendre leurs situations et à améliorer leurs prises de décisions.

L'éducation aurait pour effet de rendre l'individu apte à développer des savoirs qui n'existaient pas auparavant (Romão, 2000). La contribution des centres de femmes s'inscrit dans le contexte de « l'éducation tout au long de la vie » (*life long learning*) qui pose le défi éducatif à tout moment de la vie des personnes, dans le but d'améliorer leurs connaissances, de développer leurs compétences et d'accroître leurs qualifications, dans une perspective individuelle ou sociale

(Colin et Legrand, 2008). Cela est possible grâce à l'apprentissage formel (qui débouche sur une forme de reconnaissance comme un diplôme ou une certification), mais aussi grâce à un apprentissage informel (qui découle des activités du quotidien sans être organisé ou structuré) ou grâce à un apprentissage non-formel (qui est intégré dans des activités planifiées et organisées, mais non explicitement désignées comme activités d'apprentissage) (Hart, 2013). Les centres de femmes agissent surtout sur le plan de l'apprentissage non-formel.

En outre, la personne compétente réfléchit sur sa situation et agit pour améliorer ses conditions de vie. Ces compétences sont de différentes natures (Boudreault, 2002) : les savoirs (informations), les savoir-être (expériences, attitudes) et les savoir-faire des individus (pratiques). Selon Rojot (2005), les personnes « qui agissent dans les organisations produisent souvent des structures, des situations, des contraintes et des opportunités qui n'existaient pas avant qu'ils n'aient agi » (Rojot, 2005, p. 367). Touraine (1973) et Lyon-Caen (2006) soulignent l'importance des rapports entre les individus à l'apport des organisations comme agents de transformation de la société.

La conscientisation est la volonté intrinsèque des acteurs sociaux de comprendre leur environnement et de poser des actions qui modifient leurs conditions de vie (Morin, 2000 ; Noël, Fahmy et Paquin, 2014 ; Romão, 2000). En effet, la somme et l'articulation des savoirs (Morin, 2000 ; Boudreault, 2002) permettraient à la personne de s'adapter aux différents contextes de son environnement où s'organisent différemment les individus. Il n'existe encore aucune façon isolée de tenir compte des contextes. Il s'agirait d'un exercice global possible grâce à l'éducation (Morin, 2000). Ces compétences globales seraient utilisées par la personne pour analyser les divers contextes territoriaux dans lesquels elle évolue, en l'occurrence, l'espace socioéconomique, politique et culturel. L'éducation serait indissociable de l'environnement duquel il dépend car ils évoluent ensemble

Les centres de femmes contribuent aussi de différentes manières à l'insertion socioprofessionnelle des femmes qui les fréquentent. « L'intégration socioprofessionnelle a pour but de permettre à l'adulte d'acquérir les compétences requises pour faciliter son accès au marché du travail et s'y maintenir, ou, le cas échéant, de poursuivre ses études » (MELS, 2000). Lebreton

et ses collègues (2005) décrivent l'insertion socioprofessionnelle des femmes comme un processus complexe qui nécessite la prise en compte, à la fois, des caractéristiques personnelles des femmes et des facteurs sociaux. Le processus d'insertion socioprofessionnelle serait tributaire de l'espace que les femmes occupent, d'où la nécessité de comprendre comment lier l'espace à la conscientisation des femmes et l'espace à l'insertion à l'emploi des femmes.

Le développement identitaire des femmes jouerait un rôle majeur dans le processus d'insertion professionnelle (Lebreton *et al.*, 2005) ; ces auteurs définissent l'identité comme « la capacité de la personne à se séparer des autres, à être autosuffisante et à avoir une maîtrise de soi » (p. 128). Pour que la personne se sépare des autres, elle doit développer sa propre identité par le processus de socialisation. Miyyaa et Rouyer (2013) soutiennent que la socialisation est systématiquement genrée, c'est-à-dire que, dès sa naissance, l'enfant sera éduqué pour intégrer les normes et les règles de genre propres à sa société. Ces auteurs ajoutent que le renforcement social et la normalisation des représentations des rôles sexués contribueraient à perpétuer ces normes et ces règles et ils influenceraient les rapports sociaux dans toutes les sphères de la vie sociale : famille, école, travail, loisirs, etc.

Rappelons que l'espace serait un lieu où évoluent, dans le temps, les relations et les pratiques sociales. Au-delà de la structure macro (la société), le processus de socialisation serait aussi stimulé par les multiples rencontres et les expériences. « Ainsi, les milieux de vie du jeune enfant, et plus tard de l'adulte sont marqués par une multitude d'autrui véhiculant des rôles de sexe plus ou moins consistant avec les normes sociales de genre » (Miyyaa et Rouyer, 2013, p. 6). Graduellement, la personne s'inscrirait, ou non, dans ces normes et dans ces règles genrées pour ensuite positionner son identité.

La socialisation jouerait donc un rôle important dans l'insertion socioprofessionnelle des femmes. En effet, selon Vandersmissen et ses collègues (2001), « l'insertion sociale passe, en grande partie, par l'intégration au marché du travail » (p. 290) : pour intégrer le marché du travail, les femmes devraient tout d'abord avoir quitté le milieu domestique pour élargir leur espace d'action. Ulysse (2009) écrit que « [...] c'est souvent à travers sa trajectoire de travail que l'individu parvient à se créer une position sociale et à se définir un statut dans la société, à se représenter lui-même et à se représenter son monde » (p. 1-2).

Dès lors, la conscientisation des femmes sur les inégalités vécues dans l'espace passerait par l'éducation. Comme le mentionne Milner (2008, p. 125), « [l]e fait d'amener les individus au bas de l'échelle socioprofessionnelle à un niveau de connaissances plus élevé a un effet positif direct sur leur position dans le marché du travail [...] ». La personne compétente agit en mobilisant les ressources disponibles dans la mesure où elles lui sont accessibles. Grâce à des compétences diverses, elle adaptera ses pratiques dans des contextes professionnels variés (Boudreault, 2002). Les centres de femmes souhaitent contribuer à l'éducation et à la conscientisation des femmes qui les fréquentent.

En outre, il est reconnu par la théorie de la régulation sociale que le travail est régulateur de la société. De Terssac (2012) précise que cette théorie permet de faire émerger des formes de régulations sociales inédites comme les « régulations territoriales » (Jobert, 2003). Ces régulations territoriales soulèvent des questions relatives à l'emploi, à la formation et à l'insertion socioprofessionnelle sur le territoire. Ainsi, comme le souligne De Terssac (2012), les acteurs sociaux, dont les femmes, seraient incités à construire leur propre espace de régulation en lien avec leurs besoins.

1.5- Questions générales de recherche et pertinence de la recherche

Le problème évoqué dans les pages précédentes – dans une perspective de développement local, les inégalités sociales ont une incidence négative sur le parcours de vie des femmes en milieu rural, considérant leur volonté d'insertion socioprofessionnelle et d'appropriation du territoire – nous suggère les questions générales de recherche suivantes auxquelles il est possible de répondre dans le contexte d'un mémoire de maîtrise en développement régional : **(1) Quels sont les parcours de vie des femmes qui fréquentent un centre de femmes en milieu rural ? (2) Comment les activités d'éducation et de conscientisation offertes par un centre de femmes en milieu rural contribuent-elles à leur insertion socioprofessionnelle et à l'appropriation du territoire par les femmes qui le fréquentent ?**

Nous croyons que cette recherche est pertinente d'un point de vue scientifique et social. D'emblée, d'un point de vue scientifique, il est possible d'observer que même si les femmes représentent la moitié de la population, les études qui se préoccupent de leurs conditions de vie dans un contexte de développement local sont très peu nombreuses. Notre étude vise, entre autres, à mettre le faisceau sur ce phénomène grâce à une analyse qui permet d'établir des liens entre diverses théories et le vécu des femmes sur un territoire bien précis. Rappelons que le programme de maîtrise en développement régional est centré sur « l'analyse des problèmes et des défis de développement des régions et des territoires [et qu'il] vise à mieux comprendre les dynamiques collectives et les processus complexes de développement dans un environnement local et global en changement » (UQAR, 2017). Notre contribution s'inscrit dans cette perspective.

D'autre part, d'un point de vue social, nous partageons cette idée de Simard (1989, p. 1) à l'effet que « l'utilité de la recherche en sciences sociales est l'amélioration de la qualité de vie ». Nous souhaitons contribuer au débat sur l'importance d'une prise de conscience et d'une prise en charge collective d'un développement local plus inclusif et plus juste. L'implication citoyenne a un impact important sur le développement régional. Il est possible de développer de nouveaux moyens pour répondre aux besoins des individus et pour pallier aux inégalités sociales. Pour ce faire, il est nécessaire de poursuivre le travail d'éducation et de conscientisation pour convaincre la population du rôle important qu'elle doit jouer dans le développement et l'appropriation du territoire qu'elle occupe.

Enfin, soulignons que le cas qui nous intéresse, le Centre des femmes du Ô Pays, malgré le fait que ce centre existe depuis 1980, n'a jamais été l'objet d'une étude scientifique permettant de mieux comprendre sa contribution à l'éducation et à la conscientisation des femmes qui le fréquentent, ni son apport au développement local du territoire concerné. D'ailleurs, c'est avec enthousiasme que les principales personnes concernées ont accueilli notre projet de recherche et accepté de répondre à nos questions.

CHAPITRE 2

LE CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE

Nous avons vu dans le précédent chapitre les éléments du problème au cœur de cette recherche : les inégalités sociales ont une incidence négative sur le parcours de vie des femmes en milieu rural, considérant leur volonté d'insertion socioprofessionnelle et d'appropriation du territoire. Dans le présent chapitre, nous inscrivons cette problématique dans un cadre conceptuel et théorique qui a pour but d'orienter la dynamique de recherche vers une méthode susceptible d'apporter des réponses à nos questions de recherche (Fortin 2010 ; Mongeau, 2011). Nous présentons ici les concepts pivots de notre recherche et les principales théories qui y sont associées : l'éducation, la conscientisation, l'insertion socioprofessionnelle et le territoire.

Le cadre conceptuel et théorique a pour fonction de rendre explicites et opératoires les concepts associés à la question générale de recherche. La relation entre les concepts est l'image mentale que nous projetons du phénomène illustré dans la problématique (Fortin, 2010). Une fois les concepts ordonnés et liés entre eux, le cadre conceptuel et théorique sert à organiser les données originales que nous avons récoltées ; il fournit un cadre pour leur analyse et leur interprétation. Il permet la compréhension des expériences et des parcours de vie de femmes en milieu rural à partir de leurs discours. Ces concepts mis en relation constituent le socle de notre recherche : ils permettent de décrire et de comprendre le phénomène à l'étude.

Dans la première partie (2.1), nous présentons l'éducation comme facteur de changement. Deux orientations servent à illustrer le concept : la perspective humaniste et la perspective utilitariste. Elles sont souvent présentées de manière antagoniste, mais il est aussi possible de les apprécier en complémentarité, ce que nous proposons.

Dans la deuxième partie (2.2), nous illustrons comment la conscientisation peut être un préalable à l'action émancipatrice. Dans cette optique, la contribution théorique de Freire (1974) est centrale, mais elle se conjugue avec des théories et des pratiques de conscientisation inscrites dans l'espace québécois (Ampleman *et al.*, 2012).

Dans la troisième partie (2.3), nous nous intéressons à l'insertion socioprofessionnelle, phénomène qui fait en sorte d'intégrer une personne à un environnement social et professionnel grâce à l'appropriation des normes et des codes de cet environnement. Cette intégration s'inscrit dans un parcours de vie où se confrontent les aspirations professionnelles, personnelles et sociales des personnes (Cardu et Sanschagrin, 2002). L'insertion socioprofessionnelle est considérée ici comme une visée émancipatrice propre à la population qui nous intéresse.

Dans la quatrième partie (2.4), la notion de territoire est mise en évidence comme un des principaux référents qui structurent les identités individuelles et sociales des personnes (Jean, 2006). Le territoire rural nous intéresse particulièrement puisqu'il est le lieu d'appartenance de la population concernée par notre étude. Le territoire est associé ici au lieu concret où s'actualise la visée émancipatrice de cette population particulière. En quelque sorte, les femmes concernées cherchent à s'approprier ce territoire.

Enfin, en conclusion de chapitre (2.5), nous faisons le lien entre ces quatre concepts, cela afin de fournir un cadre intégré permettant l'analyse et l'interprétation des données originales de recherche récoltées grâce à la méthode présentée au chapitre 3. Des questions spécifiques de recherche émergent également à ce stade de notre démonstration, lesquelles constituent les sous-questions associées à nos questions principales de recherche évoquées à la fin du chapitre 1.

2.1- L'éducation comme facteur de changement

L'éducation est un concept polysémique qui a une très grande portée symbolique. Raynal et Rieunier (2009) suggèrent de se référer aux auteurs phares pour cerner le concept. Un des ouvrages classiques du genre (Palmer, 2001) propose la contribution des plus grands penseurs pour rendre compte de ce qu'est l'éducation.

Certains de ces penseurs se démarquent cependant, parce que leurs contributions ont été reprises par de nombreux chercheurs contemporains afin d'orienter leurs travaux théoriques et empiriques. Entre autres, Kant estime que l'éducation vise à développer toute la perfection dont un individu est capable ; Dewey croit que le but de l'éducation est de donner à une personne ce dont elle a besoin pour devenir membre de la société ; Piaget conçoit qu'éduquer, c'est adapter l'individu au monde (Raynal et Rieunier, 2009). Au-delà des définitions multiples et contrastées qu'une revue des écrits scientifiques propose, deux grandes orientations semblent marquer le concept : la perspective humaniste et la perspective utilitariste. Souvent évoquées de manière antagoniste, il est toutefois possible de considérer de manière complémentaire ces deux perspectives.

Dans son sens le plus inclusif, l'humanisme place la personne et les valeurs humaines au-dessus de toutes les autres valeurs. Faisant la jonction entre humanisme et éducation sur le plan philosophique, Jeffrey (2016) relève trois grandes idées qui contribuent à définir un « humanisme identitaire ».

La première idée concerne l'éducabilité et la perfectibilité de l'être humain. En effet, l'être humain est par nature perfectible et il est possible pour lui de s'élever au-dessus de sa condition, de changer et de se transformer afin de transgresser une forme d'immobilisme identitaire : « par une éducation qui exige un travail constant sur soi, l'individu peut affiner son jugement et apprécier les choses les plus exquises de la vie » (Jeffrey, 2016, p. 7). Il met en garde contre l'élitisme que peut engendrer cette élévation : elle ne doit pas conduire à une position de privilégié, mais à de plus grandes responsabilités.

La deuxième idée consiste à accorder une place centrale à la dignité humaine. Cette idée postule une égale valeur de tous les êtres humains, non seulement sur le plan juridique (alors elle

s'incarne dans les chartes des droits et libertés), mais aussi sur le plan social (genres, races, cultures, religions, conditions socioéconomiques, lieux d'origine et d'appartenance, etc.). Toutes les personnes partagent d'emblée la même dignité, précise l'auteur, parce que toutes naissent d'un humain. « Nous n'avons pas besoin de justifier notre dignité. Nous sommes reconnus dans notre dignité sans que nous ayons à le demander et à le revendiquer. Nul ne devrait avoir à se battre pour faire reconnaître sa dignité » (Jeffrey, 2016, p. 10-11).

La troisième idée est celle de la dénaturalisation de l'être humain. Cela implique qu'il revient à l'humain de déterminer sa propre nature. Il cite dans ce contexte Bauman (2002) pour qui la question du « Qui sommes-nous ? » est devenue centrale dans l'évolution des sociétés, et qu'elle se pose avec une pertinence accrue au XXI^e siècle. Il y a au cœur de cette idée le principe que les humains produisent leur propre humanité (ou leur inhumanité).

Une telle perspective humaniste peut se traduire dans cette première définition de l'éducation, inscrite dans le *Dictionnaire actuel de l'éducation* : « développement harmonieux et dynamique chez l'être humain de l'ensemble de ses potentialités (affectives, morales, intellectuelles, physiques, spirituelles, etc.) ; développement du sens de l'autonomie, de la responsabilité, de la décision, des valeurs humaines et du bonheur chez la personne ; transformation dynamique, positive et continue de la personne » (Legendre, 2005, p. 502).

Dans une perspective sociologique, Schwimmer (2016) propose une interprétation de l'évolution de l'humanisme en éducation au Québec. Elle reconnaît qu'il est impossible de donner une définition univoque de l'humanisme : « chaque fois que les discours éducatifs font appel à la tradition humaniste, ils participent non seulement à la resituer, mais aussi du même coup à la redéfinir » (Schwimmer, 2016, p. 165). Elle observe néanmoins qu'avant la Révolution tranquille, la formation proposée dans les collèges classiques s'inspire d'une tradition humaniste. L'apprentissage des lettres gréco-latines et l'étude des textes classiques se présentent alors comme une « gymnastique intellectuelle » visant à former des « esprits supérieurs », des « conducteurs d'hommes », selon cette fois les expressions d'Inchauspé (2004), un sociologue considéré comme l'inspirateur de la seconde grande réforme de l'éducation implantée à compter de la fin des années 1990 (Lessard et Gosselin, 2008). Le regard qu'il pose sur la première grande

réforme moderne de l'éducation, celle du début des années 1960, suggère une rupture entre un humanisme classique et un nouvel humanisme préconisé par le Rapport Parent : « le *nouvel humanisme* donnait une place légitime à la théorie économique du capital humain pour justifier le système éducatif de masse » (Schwimmer, 2016, p. 168). Cela suppose une articulation entre une éducation humaniste et une formation visant le développement du potentiel humain, afin de répondre aux défis socioéconomiques tributaires de l'entrée du Québec dans la modernité.

Au Québec, la perspective utilitariste en éducation se superpose d'abord à la tradition humaniste à compter des années 1960, mais elle tend à la remplacer graduellement, inspirée en cela par la théorie du capital humain. Becker (1964) définit d'abord cette théorie en lien avec l'éducation, ce qui lui permet de calculer le rendement de l'investissement public en éducation, une contribution qui lui vaut le Prix Nobel d'économie de 1992. Graduellement, cette théorie conditionne les principes et les modalités des politiques de l'éducation des pays industrialisés, inspirées par les rapports et les documents normatifs de l'OCDE. Ces documents se présentent comme des instruments d'ajustement structurel des politiques nationales, d'uniformisation des pratiques éducatives à l'échelle du monde, avec comme finalité la mission de l'OCDE : promouvoir les pratiques qui améliorent le bien-être économique dans le monde, qui contribuent à la croissance économique des pays et à la mobilité internationale des personnes et des biens (OCDE, 2017a).

L'OCDE définit ainsi le capital humain : « ensemble des connaissances, qualifications, compétences et caractéristiques individuelles qui facilitent la création du bien-être personnel, social et économique » (Chamak et Fromage, 2006, p. 17). Le capital humain *général* s'acquiert dans les systèmes scolaires et au-delà, grâce aux initiatives de formation tout au long de la vie qui permettent de développer des compétences génériques mises à profit dans tous les secteurs d'emploi (par exemple, les compétences en littératie et en numératie, l'autonomie et la communication, etc.). Le capital humain *spécifique* s'acquiert en contexte d'emploi ou de formation professionnelle qui deviennent ainsi des espaces utiles pour développer des compétences spécialisées valorisées dans le contexte d'une profession ou d'un métier particuliers (maîtrise du fonctionnement d'une machine-outil, d'un logiciel, d'une technique de fabrication ou d'une profession d'offre de services, etc.) (Igalens, 2008).

Ainsi, la compétence, « une des notions témoins de notre époque » (Ropé et Tanguy, 1994), oriente maintenant l'éducation, depuis l'école maternelle jusqu'à l'université, mais aussi hors des systèmes scolaires grâce à la formation tout au long de la vie, associée à une dynamique continue de développement des compétences. La compétence est un savoir-agir qui permet de mobiliser des ressources, en situation réelle. Des référentiels de compétences sont développés et proposés, adaptés aux compétences particulières que requiert tel métier ou telle profession. Les systèmes scolaires proposent des programmes et des approches pédagogiques orientés vers le développement des compétences des élèves et des étudiants. La compétence balise désormais le champ éducatif et il s'agit là d'une tendance mondiale (Del Rey, 2009).

Cette perspective utilitariste peut se traduire dans cette seconde définition de l'éducation : il s'agit d'un système composé de ressources et d'activités dont le but « est de permettre aux êtres humains de développer [...] leurs dispositions et d'atteindre progressivement l'autonomie » (Legendre, 2005, p. 503). Cette définition implique l'offre organisée et méthodique d'activités d'enseignement, d'apprentissage, de formation et d'information qui visent à qualifier les personnes pour un emploi ou pour s'intégrer de manière harmonieuse dans leur environnement.

Selon l'Institut de santé publique du Québec (2011, p. 27), « la compétence est un savoir-agir complexe qui prend appui sur la mobilisation et la combinaison efficace d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations ». Les compétences, selon Boudreault (2002), ne s'enseignent pas ; elles se développent dans des conditions précises. Les compétences à acquérir orientent l'enseignement, l'apprentissage, la formation et l'information. Le rôle de l'éducateur ou du formateur est de créer des conditions favorables à l'acquisition de compétences. La figure 2 présente les caractéristiques d'une personne compétente : elle possède à la fois des compétences liées au savoir, au savoir-être et au savoir-faire.

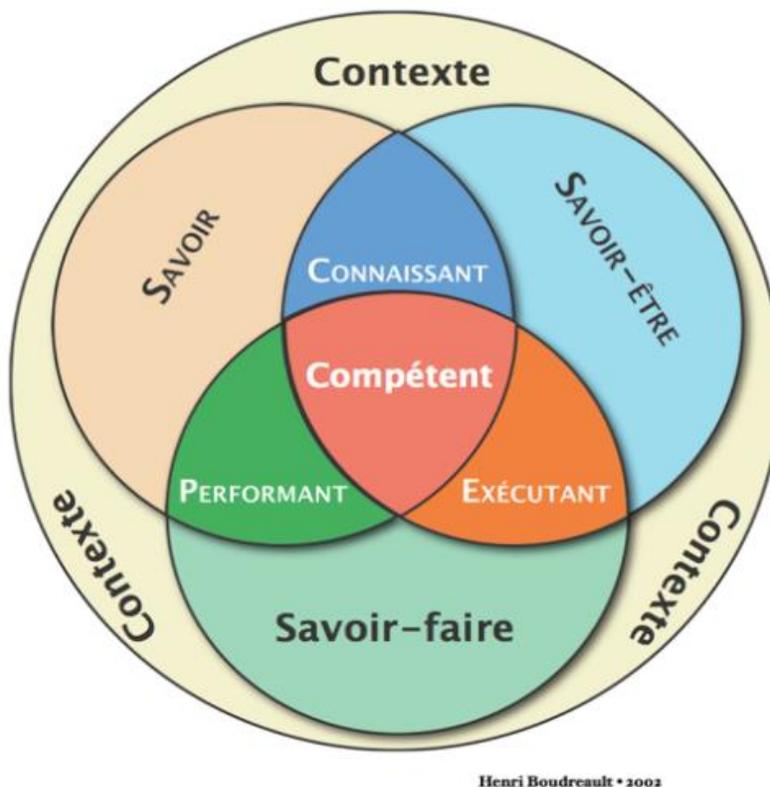


Figure 2.- La compétence professionnelle

Boudreault (2002) définit ainsi le savoir, le savoir-être et le savoir-faire des individus : le savoir est l'ensemble des informations à acquérir afin de comprendre et de traiter les éléments en lien avec une circonstance ou un événement ; le savoir-être représente les attitudes et les comportements acquis par l'expérience des personnes ; le savoir-faire est la maîtrise des méthodes et des pratiques nécessaires pour réaliser une tâche. À la jonction des unités représentant les différents types de savoir, la personne connaissante maîtrise le savoir et le savoir-être qu'elle est en mesure d'exprimer et de transmettre aux autres. La personne exécutante réfléchit et exécute les pratiques requises en s'adaptant à différents contextes. La personne performante conjugue son savoir-faire et son savoir pour réaliser les objectifs d'une tâche. Ensemble, ces unités représentent la personne compétente, capable d'utiliser les ressources disponibles pour s'adapter à une multitude de contextes socioprofessionnels.

Ces savoirs se manifestent dans un contexte précis où la personne entretient des rapports avec les autres et avec son milieu. La personne compétente possède le savoir, le savoir-être et le savoir-faire nécessaires qu'elle utilise avec une certaine autonomie, pour s'adapter à une situation. À mesure que la personne développe de nouvelles compétences, elle acquiert au même rythme une meilleure capacité de réfléchir sur sa situation et elle agit pour améliorer ses conditions de vie. Pour améliorer sa qualité de vie, la personne doit avoir suffisamment d'informations, d'expériences et de compétences (Boudreault, 2002). Pour ce faire, elle doit être en mesure de critiquer sa situation et d'imaginer les moyens qui lui permettent de s'élever au-dessus de ses conditions de vie actuelles.

L'éducation est donc plus qu'une transmission de savoirs techniques, car elle fait référence au développement global d'individus qui seront en mesure d'entretenir des relations sociales harmonieuses. Selon le rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO, 1996), devenu un classique et une référence de premier plan, *L'éducation : un trésor est caché dedans*, l'éducation doit « permettre à chacun de faire face aux exigences vitales et d'acquérir les moyens d'assurer sa subsistance en bénéficiant de l'expérience des aînés ; faciliter et intensifier son insertion et ses relations sociales sur une base de réciprocité ; lui donner la capacité de s'exprimer selon sa personnalité, d'assumer ses responsabilités, de déployer ses qualités profondes et de prendre, autant que faire se peut, son destin en main » (p. 10).

Ainsi, la perspective utilitariste de l'éducation peut se coupler à une perspective humaniste, non pas un humanisme classique (au sens de l'étude des lettres gréco-latines et des textes anciens), mais un *nouvel humanisme* adapté aux défis de la vie *ici et maintenant*. Les activités qui y sont associées peuvent aussi bien viser le développement intégral de la personne que sa qualification pour un emploi. D'ailleurs, dans le contexte des sociétés utilitaristes, la demande des personnes pour une formation qualifiante est généralement plus grande que celle pour une formation fondamentale.

Une tension entre la perspective humaniste et la perspective utilitariste de l'éducation existe néanmoins et elle alimente la joute politique. La politique de la réussite éducative déposée par le gouvernement du Québec en 2017 (MEES, 2017) traduit d'ailleurs cette tension, appréciable dans

le discours, mais aussi dans l'action gouvernementale. D'abord, elle s'adresse à tout le monde, de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte, en considérant les services de garde, l'école et les établissements d'enseignement supérieur, mais aussi la formation tout au long de la vie. Il est question de réussite éducative, un phénomène plus large et plus inclusif que la seule réussite scolaire. Elle introduit la notion de « communauté » qui fait référence entre autres à tous les organismes privés et publics qui peuvent contribuer aux finalités éducatives (notamment, les centres de femmes). Elle offre la possibilité de réaliser la mission éducative de manière contrastée, selon les territoires et leurs réalités propres. D'un même trait, elle prétend que la finalité de l'éducation est de rendre les personnes libres, mais elle insiste néanmoins pour qu'elles développent une culture entrepreneuriale.

En outre, retenons ici que l'éducation est un facteur de changement. Elle contribue à transformer les personnes et les sociétés. Elle participe à l'instruction, à la qualification et à la socialisation des personnes (selon la triple mission de l'école québécoise), mais elle s'inscrit aussi dans une perspective de conscientisation qui se présente comme un préalable à l'action.

2.2- La conscientisation comme un préalable à l'action émancipatrice

Freire (1974) définit la conscientisation comme « un processus dans lequel les hommes en tant que sujets connaissants, et non en tant que bénéficiaires, approfondissent la conscience qu'ils ont à la fois de la réalité socioculturelle qui modèle leur vie et de leur capacité de transformer cette réalité » (Humbert, 1987, p. 290). Il est donc nécessaire que les personnes aient d'abord pris conscience de leur situation d'opprimés avant d'utiliser leur capacité à réfléchir et à agir sur leur environnement pour le transformer de façon à se libérer de cette oppression.

C'est par le biais de réflexions critiques, stimulées par les relations interpersonnelles, que la prise de conscience prend forme. En effet, en partageant leurs vécus, leurs expériences et leurs connaissances, les individus bénéficient « [d'] une éducation libératrice fondée sur le dialogue [...] [ils] apprennent à décoder / analyser, ensemble, leur réalité dans le but d'agir sur celle-ci » (Desgagnés, 2012, p. 17). Ces apprentissages divers que font les individus ont pour fonction de provoquer une réflexion continue chez les acteurs en faveur de changements radicaux et permanents induits par des actions pour une amélioration de leurs conditions de vie.

Les actions engendrées par ces réflexions peuvent se manifester de manières individuelle ou collective. Les organisations sociales sont structurées de façon à mettre en œuvre, dans le cadre de réflexions et d'échanges groupés approuvés par la culture collective, un projet de changement de la structure sociale ou de distribution de bénéfices par l'investissement équitable des ressources dans l'espace de façon à surpasser, ensemble, la situation d'oppression vécue. Les organisations collectives sont « préstructurées par des schémas d'expérience et d'action disponibles [...], mais elles doivent aussi inventer leurs propres voies en relation au contexte [...] » (Céfaï, 2007, p. 528). Desgagnés (2012, p. 14) conclut que « [l]a conscientisation, c'est donc plus qu'une prise de conscience ou qu'un travail de prise de conscience. C'est aussi un engagement, une mise en action, tant au plan individuel que collectif, afin d'agir pour transformer le monde et pour se libérer de toutes les formes d'oppression ».

Les types d'oppression sont nombreux et ils font toujours référence à l'attitude de l'individu dominant sur l'individu dominé. L'oppression peut être reliée au genre, à l'orientation sexuelle, à la religion, à l'origine ethnique, au statut socioéconomique, à la classe sociale de même qu'à l'âge. Se libérer de l'opresseur signifie que l'individu prend les moyens pour s'affranchir de ce rapport de force de façon à atteindre l'égalité.

Pour Portal (2011), le processus de conscientisation nécessite une réflexion sur sa propre historicité. Les résultats de cette réflexion, engendrés par la prise de conscience de sa situation professionnelle et de remises en question, critiques, interrogations, interprétations différentes de la réalité, de ses expériences et de ses compétences personnelles et professionnelles, auraient un impact sur les choix professionnels des individus. La réflexivité est le mouvement qui relie l'intérieur de l'individu et l'extérieur de lui-même (Besozzi, 2001) ; « [l'] individu, dans les limites de son expérience personnelle, révisé ses désirs et ses buts pour autant qu'il prenne conscience des conséquences qu'ils ont eu dans le passé » (Portal, 2011, p. 3).

Il n'existe pas d'action pour l'amélioration de sa qualité de vie sans réflexion. Freire (1974) nomme *praxis* cette relation de dépendance entre la réflexion et l'action. Estrella (2001) soutient qu'il ne peut y avoir conscientisation hors de la *praxis* : la pratique réflexive aurait plusieurs propriétés dont celle de redonner la place à l'acteur social comme producteur de savoirs et agent de transformation sociale. Considérant le lien entre éducation et conscientisation, et

s'appuyant sur le projet d'éducation populaire de Freire (1974) nommé « pédagogie des opprimés », Hooks (2013) élabore la pédagogie engagée.

Premièrement, la pédagogie engagée vise l'émancipation des femmes. L'émancipation nécessite qu'une attention particulière soit portée au développement intellectuel et politique des femmes tout en s'assurant de leur bien-être physique et psychologique. Selon l'auteure, c'est en développant leur esprit critique que les femmes sont en mesure de prendre conscience des rapports sociaux qu'elles vivent. C'est alors qu'elles acquièrent « la capacité à identifier les rapports de domination et à se situer par rapport à eux » (Hooks, 2013, p. 179).

Deuxièmement, les apprentissages dépendent largement du rôle des éducateurs qui emploient des stratégies pour favoriser la prise de conscience des apprenants. Cette prise de conscience a lieu dans le cadre d'une « relation interpersonnelle de confiance » (Hooks, 2013) entre l'apprenant et l'éducateur. La théorie du point de vue met en valeur l'expérience personnelle des femmes. Cette théorie « suggère que la mise en récit de soi peut être une façon de produire un savoir [...] » (Hooks, 2013, p. 180).

Dans la même veine, Freire (1974, p. 9) prône une méthode d'éducation active qui « aide l'homme à prendre conscience de sa problématique, de sa condition de personne, donc de sujet » et lui permet d'acquérir « les instruments qui lui permettront de faire des choix » et feront « qu'il se politisera lui-même ». Le but de l'éducateur, souligne-t-il, « n'est pas seulement d'apprendre quelque chose à son interlocuteur, mais de rechercher avec lui, les moyens de transformer le monde dans lequel il vit » (Freire, 1974, p. 9). De même, Morin (2000) soutient que l'éducation doit surtout permettre une réflexion à long terme sur la globalité du cheminement humain et la recherche de sens de nos actions collectives, sinon elle n'est plus éducative, elle n'est que formatrice. « Elle [la conscientisation] implique une contestation du savoir dans lequel une personne bâtit sa connaissance en réfléchissant sur sa propre expérience de « sujet connaissant » et n'est pas, par conséquent, une cruche à remplir, « bénéficiaire » d'un savoir officiel établi » (Humbert, 1987, cité dans Ampleman *et al.*, 2012, p. 13).

Au Québec, Desgagnés (2012) soutient que la pratique de conscientisation s'observe surtout à compter de 1967 dans les premiers groupes populaires d'alphabétisation. Il fait mention du travail fondateur de deux militantes de la défense des droits sociaux, Ampleman et Touchette qui, suite à un stage auprès de militants brésiliens, modèlent leurs pratiques sur la philosophie de Freire (1974) et sur sa pédagogie des opprimés. S'ensuit une institutionnalisation de ces pratiques, un élargissement au-delà des groupes d'alphabétisation pour toucher les groupes de femmes et les autres regroupements communautaires. Ce changement paradigmatique se traduit notamment par le changement de nom et de vocation du *Regroupement des organisateurs communautaires du Québec* (ROCQ) qui devient en 1983 le *Collectif québécois de conscientisation* (CQC) : « le CQC est un collectif de formation à la conscientisation, en tant que visée et méthode d'éducation populaire libératrice, inspirées par la pensée et la pratique du philosophe, éducateur et militant brésilien Paulo Freire » (CQC, 2017, non paginé). Ce changement s'inscrit dans le contexte de la troisième tradition de l'action communautaire au Québec (Duval *et al.*, 2005) : l'offre de services adaptés aux besoins de personnes appartenant à des groupes particuliers grâce à la création de liens et de lieux d'appartenance.

Ces liens et ces lieux ont une visée émancipatrice, dans le sens donné par Hooks (2013) : cette visée implique qu'une attention particulière soit portée au développement intellectuel et politique des femmes, en plus de s'assurer de leur bien-être physique et psychologique. Cette visée émancipatrice procède entre autres d'une insertion socioprofessionnelle réussie.

2.3- L'insertion socioprofessionnelle comme visée émancipatrice

L'insertion socioprofessionnelle est un concept qui ne fait pas l'unanimité chez les chercheurs car il est tributaire de l'angle d'approche de leurs travaux. Cependant, l'insertion socioprofessionnelle peut être définie de manière générique comme un phénomène qui fait en sorte d'intégrer une personne à un environnement social et professionnel grâce à l'appropriation des normes et des codes de cet environnement.

Selon Cardu et Sanschagrin (2002), l'insertion socioprofessionnelle s'inscrit dans un parcours de vie où se confrontent à la fois les aspirations professionnelles, personnelles et sociales des gens. Pour Lebreton et ses collègues (2005, p. 130), « l'insertion socioprofessionnelle est considérée comme un processus long et complexe, d'une part, et elle est

tributaire du jeu d'influence des caractéristiques personnelles et sociales, d'autre part ». Un processus implique un changement opéré de manière procédurale et séquentielle. Dans le cas de l'insertion socioprofessionnelle, il est plus approprié de parler d'une dynamique plutôt que d'un processus, la dynamique faisant référence à un changement qui s'opère de manière diffuse, constitué d'allers et de retours, d'avancées et de reculs, au rythme des événements et des conjonctures. Dans cette perspective, et considérant la mouvance des organisations et des sociétés, nul ne peut prétendre être *inséré socioprofessionnellement* de manière définitive. C'est l'œuvre de toute une vie puisque le changement est une des caractéristiques des sociétés actuelles, et que l'accélération du temps social (cette volonté d'augmenter le nombre d'expériences de vie par unités de temps) se traduit par une rapide obsolescence des produits, des services et des compétences socioprofessionnelles (Rosa, 2010).

Une recension des écrits sur le sujet (Lebreton, 2009 ; Lebreton *et al.*, 2005) met en lumière que les théories et les recherches empiriques sur l'insertion socioprofessionnelle s'intéressent peu, de manière spécifique, à la population féminine, sous prétexte que les femmes étaient moins présentes que maintenant sur le marché du travail au moment où les théories classiques de l'insertion socioprofessionnelle sont développées. Ainsi, il y aurait « un décalage entre les modèles contemporains [...] et les comportements professionnels des femmes, ce qui pourrait en partie expliquer pourquoi, très souvent, les spécialistes de l'orientation ne reconnaissent pas de manière spécifique aux femmes de vivre leur [...] insertion socioprofessionnelle » (Lebreton, 2009, p. 132). Lebreton et ses collègues (2005), préoccupés par cela, relèvent néanmoins dans les écrits scientifiques six variables présentes dans la dynamique d'insertion socioprofessionnelle propre aux femmes. Cette dynamique dépend rarement d'une unique variable, mais plutôt de l'enchevêtrement de plusieurs d'entre elles (Drolet *et al.*, 1996).

La première variable est celle des stéréotypes sexuels et professionnels « qui empêchent les femmes de s'épanouir pleinement et constituent sans doute l'une des barrières les plus contraignantes » (Lebreton *et al.*, 2005, p. 131) de leur insertion socioprofessionnelle. Le phénomène de socialisation incite les filles à grandir avec l'idée qu'elles sont prédisposées à jouer un rôle dans la société, un rôle souvent associé au *caring* dans son sens générique, un concept qui fait référence à l'action d'aider d'autres personnes à croître et à s'actualiser, à

« prendre soin » d'elles. Ainsi, certains métiers et professions se prêtent mieux que d'autres à ce rôle (infirmières, enseignantes, travailleuses sociales, etc.).

La deuxième variable est l'éducation. Les auteurs observent que les niveaux de formation et de diplôme influencent favorablement la possibilité d'avoir un emploi, et cela de manière plus évidente pour les femmes que pour les hommes. Les statistiques sur l'emploi confirment généralement qu'une scolarisation plus élevée s'accompagne de meilleurs salaires et d'un plus faible taux de chômage. De manière tangible au Québec et ailleurs dans les sociétés industrialisées, les filles réussissent maintenant mieux à l'école que les garçons, les taux de décrochage scolaire sont plus élevés chez les garçons (Felouzis et Charmillot, 2012), mais la réussite scolaire des femmes ne se transformerait pas automatiquement en réussite sociale et éducative (Bouchard *et al.*, 2003).

La troisième variable concerne la discrimination, les auteurs précisant que « selon bon nombre d'écrits, les femmes doivent continuellement surmonter des obstacles liés à certaines pratiques discriminatoires dans leurs tentatives de s'insérer et de s'actualiser dans la sphère professionnelle » (Lebreton *et al.*, 2005, p. 132). Parmi les formes de discrimination sexuelle, les auteurs distinguent la discrimination directe (les hommes sont d'emblée favorisés du fait de leur genre) de la discrimination systémique, laquelle est souvent inconsciente (des caractéristiques physiques comme la force, la taille ou le gabarit sont exigées alors qu'elles ne sont pas directement liées au travail à accomplir).

La quatrième variable a trait à la multiplicité des rôles que les femmes sont appelées à jouer, en lien notamment avec la conciliation entre le travail et la famille. Cette conciliation serait plus difficile à réaliser pour les femmes que pour les hommes d'un point de vue social (encore aujourd'hui, les femmes sont responsables d'un plus grand nombre de tâches domestiques et familiales que les hommes), mais aussi d'un point de vue biologique puisque la maternité impose généralement un arrêt de travail, voire une discontinuité dans la carrière.

Le développement identitaire est la cinquième variable. Reprenant la définition d'Erickson (1972), les auteurs associent l'identité à « un processus inconscient qui résulte en un sentiment d'unité personnelle et qui relie l'individu à la société » (Lebreton *et al.*, 2005, p. 133). Des écrits scientifiques soutiennent que la dimension relationnelle serait le fondement du développement personnel et professionnel des femmes, une particularité qui expliquerait une tendance à désirer un équilibre entre les différentes sphères de vie en fonction des liens développés et entretenus avec des personnes significatives. Plus que pour les hommes, cette caractéristique permettrait de mieux comprendre les choix de carrière des femmes.

Les éléments reliés au soi constituent la sixième variable. Les auteurs sont d'avis que « plus la personne possède une bonne connaissance de soi, c'est-à-dire plus elle se connaît en matière d'aptitudes, d'intérêts, de valeurs personnelles et d'habiletés, plus elle sera en mesure de prendre une décision éclairée par rapport à sa carrière » (Lebreton *et al.*, 2005, p. 134). La conscientisation contribue à cette meilleure connaissance de soi.

En outre, il est reconnu par les tenants de la théorie de la régulation sociale que le travail est régulateur de la société. De Terssac (2012) précise que cette théorie permet de faire émerger des formes de régulations sociales inédites comme « les régulations territoriales » (Jobert, 2003). Ces régulations territoriales soulèvent des questions relatives à l'emploi, à la formation et à l'insertion socioprofessionnelle sur le territoire. Ainsi, comme le souligne De Terssac (2012), les acteurs sociaux, dont les femmes, sont incités à construire leur propre espace de régulation en lien avec leurs besoins.

2.4- Le territoire rural comme lieu où s'actualise la visée émancipatrice

Les territoires sont des organisations complexes qui se distinguent par différentes caractéristiques relatives à leur démographie, à leur organisation, à leurs activités socioéconomiques et à leur culture. Même si la taille d'une localité, le nombre d'habitants, les activités économiques et le mode de vie sont les critères les plus fréquemment utilisés pour différencier le territoire urbain du territoire rural, ce sont surtout les représentations collectives qui donnent sa signification au monde rural (Jean, Desrosiers et Dionne, 2014).

Le développement territorial est tributaire d'« une quête collective de développement visant toujours un territoire donné dont l'identité et les frontières sont plus ou moins fortement établies » (Jean, 2006, p. 466), qui a un sens pour la collectivité que s'il répond à la demande sociale. Malgré la faible densité de population et sa dispersion sur le territoire rural, les habitants de ce milieu partagent une culture commune qui alimente un fort esprit communautaire (Solidarité rurale, 2017). Torre (2015) souligne que la dynamique du développement territorial tient compte de l'histoire, de la culture, des habitudes locales, des normes et des règles d'organisation et de fonctionnement spécifique du territoire ; il est porté par des projets qui unissent les acteurs des territoires autour d'un même but qui va souvent au-delà des préoccupations économiques. « L'occupation du territoire est un des plus solides fondements d'une affirmation identitaire et collective » (Jean, 2006, p. 465).

Au-delà des activités économiques territoriales des milieux ruraux qui sont traditionnellement associées à l'exploitation des ressources premières, le territoire doit se présenter comme une « progression de l'humanité vers de meilleures conditions de vie, l'élargissement de l'expérience démocratique et l'épanouissement des cultures (Jean, 2006, p. 466) ». Le développement territorial rime donc avec la satisfaction des besoins de la population.

Un tel développement impose la rupture avec la logique fonctionnelle de l'organisation de la vie économique et propose de revenir à une vision « territoriale » : c'est dans le cadre local, par la mise en valeur des ressources locales et avec la participation de la population que le développement pourra réellement répondre aux besoins de la population. (Aydalot, 1985, p. 109).

La notion de développement territorial, vue à travers la multidisciplinarité et la transversalité des sciences sociales, est présentée non seulement comme « une réalité biophysique bien tangible, mais aussi comme une construction sociale » (Jean, 2006, p. 467). Toujours selon Jean (2006), le territoire, la famille et l'emploi seraient les principaux référents qui structurent les identités individuelles et sociales. Il donne cette définition du territoire : « [l]es territoires sont [...] des entités sociospatiales en lien avec les activités humaines sur un espace » (Jean, 2006, p. 466). Ces activités humaines constituent les dynamiques territorialement à travers la participation des acteurs sociaux à la construction de l'espace. Le territoire se construirait donc au rythme des activités humaines dans l'espace. Chaque territoire est unique. En ce sens, cela

implique de considérer les différentes conditions territoriales ainsi que la dimension culturelle dans un développement différencié suivant les espaces (Camagni et Capello, 2013 ; Torre 2015).

Ces activités se traduisent par des pratiques sociales qui diffèrent d'un groupe d'individus à un autre. Elles engendrent des discussions qui favorisent la communication entre les individus d'un même territoire. Le territoire devient le lieu où est mis en œuvre la médiation entre les individus. C'est grâce à cette médiation entre les individus qu'évoluent les pratiques sociales : les acteurs sociaux contribuent concrètement à la construction de nouveaux espaces de vie pouvant accueillir ces nouvelles pratiques sociales. Ce territoire est le lieu même où s'actualise la visée émancipatrice de la population. « Il est le lieu d'expression et de réalisation des projets des acteurs et actrices, il est construit par celles et ceux qui collectivement le produisent » (Semblat, 2013). Conséquemment, les habitants se représentent ce territoire selon les expériences personnelles, sociales et spatiales qu'ils y vivent (Di Méo et Buléon, 2005). Ces représentations du territoire, fruits de la conscience de ses habitants, constituent une des formes d'appropriation du territoire (Lyon-Caen, 2006). Ces représentations se construisent dans un rapport à l'autre, ici les relations entre les hommes et les femmes et la distribution inégale des ressources (Farro, 2000). Elles se traduisent par des pratiques sociales que Di Méo et Buléon (2005) définissent comme étant « tous les déplacements, toutes les fréquentations concrètes de lieux, tous les actes spatialisés que l'individu mène dans son milieu (p. 40) ».

Anadón et ses collègues (1990, p. 8) soutiennent que « les femmes, comme groupe, créent et produisent des actions et des discours positifs sur le développement, sur un développement autre, moins axé sur l'économique et plus près des ramifications du tissu social, des réseaux, du communautaire ». À cet effet, Semblat (2002) indique que les pratiques des femmes en milieu rural ainsi que les représentations qu'elles s'en font les conduisent « à une autre conscience de leurs potentialités et leurs intérêts » (p. 194). Elle explique que les femmes ont longtemps été bénéficiaires de ces programmes, mais que des changements de pratique ont favorisé leur implication. Elles sont en effet passées du statut de bénéficiaires de programmes de développement visant à améliorer leur « sort », à un statut d'actrices sociales conscientes de leurs capacités à mettre en œuvre, à élaborer et à orienter le développement territorial visant l'amélioration de leurs conditions de vie.

Toujours selon Semblat (2002, p. 196-197), « [...] les mouvements des femmes et les organisations féministes vont faciliter la prise de conscience par les femmes de leur contribution au développement ». Répondant, entre autres, au désir des femmes d'être reconnues comme des actrices participant activement au développement de leur milieu de vie, les organisations féministes proposent des activités de formation et de conscientisation qui faciliteront des changements de pratique. Ces pratiques de développement permettent de croiser les besoins du territoire avec ceux des femmes, sur les plans culturel, social, environnemental et économique (Semblat, 2002).

Les parcours de formation proposés ont pour objectif le développement synchronique de la personne et de son milieu de vie. Dans le cadre d'une étude réalisée auprès de 80 femmes dans le département de l'Aisne, en Picardie, « [l]a formation leur a permis [aux femmes], de gagner en autonomie, d'accéder aux responsabilités associatives, de se présenter aux élections municipales, de lancer des projets dans leur village [...], de s'engager sur les trajectoires personnelles de retour à l'emploi ou aux études » (Semblat, 2002, p. 199). Les formations misent sur le développement et la mise en valeur du savoir-faire des femmes tout en leur permettant de développer l'assurance et la confiance en elles nécessaires pour s'organiser et passer à l'acte (Semblat, 2002).

Le développement territorial s'impose non comme un dogme ou un ensemble de certitudes, mais comme une perspective de réarticulation tant des savoirs (issus de plusieurs disciplines) que des territoires, cela dans une direction compatible avec le progrès réel de l'humanité, supposant la répartition socialement et territorialement équitable de la richesse, la poursuite de l'expérience démocratique, la préservation et l'épanouissement des cultures (Jean, 2006, p. 468-469).

La visée émancipatrice des femmes s'actualiserait à travers les activités de formation offertes sur le territoire qu'elles occupent. En favorisant la participation active des femmes par l'éducation et la conscientisation, ces activités contribuent au développement du territoire de façon à ce qu'il réponde à leurs besoins. Les pratiques sociales ainsi développées par les groupes de femmes « cherchent à conquérir, produire et établir d'autres relations au temps, à l'espace et aux autres » (Semblat, 2002, p. 202).

2.5- Le cadre conceptuel

Premièrement, notre cadre conceptuel propose de présenter l'éducation comme un facteur de changement. En conjuguant les perspectives humaniste et utilitariste, l'éducation permettrait un développement global de l'être humain (potentiels affectif, moral, intellectuel, physique...) tout en lui permettant d'acquérir les compétences nécessaires pour s'intégrer aux modèles valorisés dans la société.

Deuxièmement, notre cadre conceptuel présente la conscientisation comme un préalable à l'action émancipatrice. Avant même de passer à l'action pour améliorer ses conditions de vie actuelles, l'individu doit avoir pris conscience des éléments causant ces conditions afin de se mettre à la recherche des moyens qui l'aideront à surpasser ces conditions. Ces moyens se développent simultanément avec l'acquisition de connaissances et le développement de compétences accessibles notamment par l'éducation.

Troisièmement, l'insertion socioprofessionnelle est l'une des visées émancipatrices considérée par les individus pour s'approprier le territoire. En effet, pour s'insérer aux plans social et professionnel, les personnes devraient idéalement avoir intégré les normes et les codes de cet environnement.

Quatrièmement, c'est sur le territoire que s'actualise la visée émancipatrice. L'individu utilise les ressources humaines, culturelles et économiques présentes sur le territoire pour atteindre les objectifs liés à son émancipation. Il fait partie intégrante des activités humaines qui ont lieu sur le territoire, qui constituent la dynamique territoriale. Avec ses homologues, l'individu partage le territoire et les représentations qu'il s'en fait.

Ainsi, dans le but de comprendre le parcours de vie des femmes rencontrées et de comprendre aussi l'influence de l'éducation et de la conscientisation sur le phénomène d'insertion socioprofessionnelle et d'appropriation du territoire par les femmes fréquentant le CFÔP, nous répondrons dans la suite de notre mémoire aux questions de recherche spécifiques suivantes : Comment se traduit l'éducation des femmes qui fréquentent le CFÔP ? ; Comment se traduit leur vie personnelle, professionnelle et sociale ? ; Quelles sont les activités éducatives

offertes par le CFÔP ? ; Quelles sont celles qui favorisent leur conscientisation ? ; Quels sont les effets (déclarés) de ces activités sur l'insertion socioprofessionnelle des femmes concernées ? ; Quels sont les effets (déclarés) de ces activités sur leur appropriation du territoire ? La méthodologie exposée au chapitre 3 permettra de répondre à ces questions.

CHAPITRE 3

LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Nous avons décrit dans le précédent chapitre le cadre conceptuel et théorique qui permet de rendre explicites et opératoires les concepts associés à notre recherche. Dans le présent chapitre, nous exposons le cadre méthodologique que nous avons utilisé. Celui-ci a pour fonction de décrire les procédures de collecte, d'analyse et de traitement des données originales que nous avons recueillies (Fortin, 2010 ; Mongeau, 2011).

Notre recherche est de nature qualitative. Les méthodes qualitatives permettent d'observer et d'analyser les aspects d'un phénomène social qui sont difficilement détectables à travers les données chiffrées. Elle implique l'utilisation d'instruments de cueillette de données qualitatives et l'analyse qualitative qui « met à profit les capacités naturelles de l'esprit du chercheur et vise la compréhension et l'interprétation des pratiques et des expériences plutôt que la mesure de variables à l'aide de procédés mathématiques » (Paillé et Mucchielli, 2012, p. 13).

Dans la première partie (3.1), nous justifions le choix de la population à l'étude : les femmes qui fréquentent ou qui ont fréquenté le Centre des femmes du Ô Pays. Ce centre est lié à un territoire bien circonscrit du Bas-Saint-Laurent, constitué des MRC de Témiscouata, de Rimouski-Neigette et des Basques. Nous précisons aussi la composition de notre échantillon et le mode de recrutement utilisé pour sa sélection.

Dans la deuxième partie (3.2), nous mettons en contexte et nous décrivons la méthode de collecte de données retenue pour recueillir des informations originales auprès de notre échantillon : les entrevues de groupes focalisés (*focus groups*). Nous précisons la manière de tenir les discussions et d'animer les groupes. Nous soulignons les limites de cette méthode de recherche.

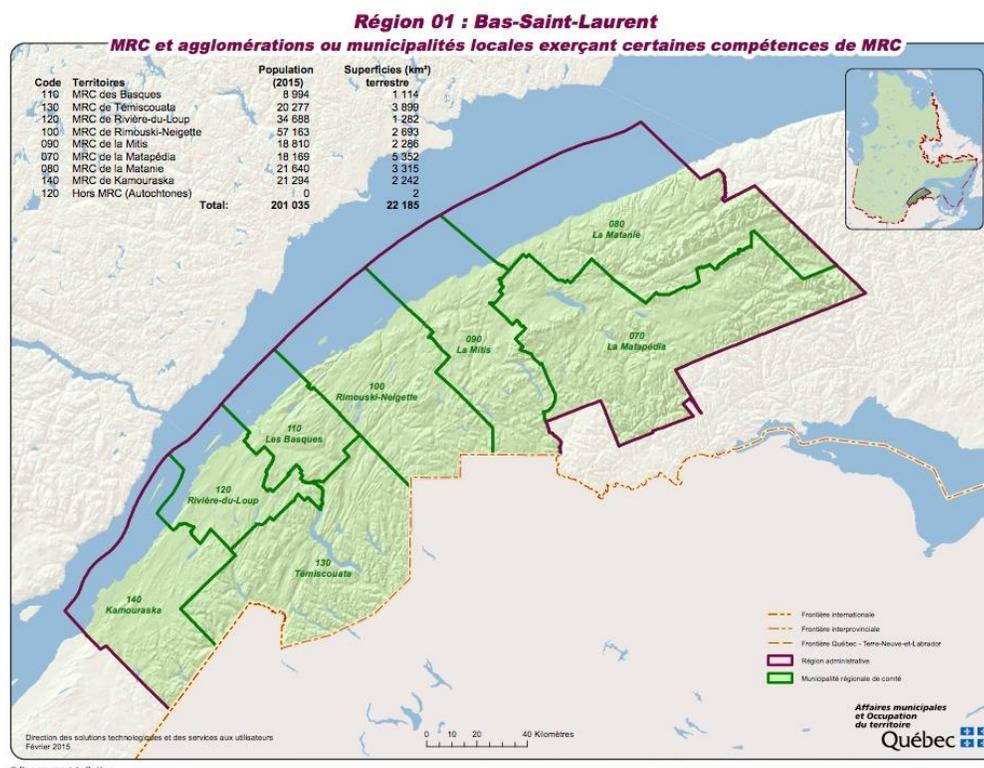
Dans la troisième partie (3.3), nous définissons notre méthode d'analyse des données. Il s'agit de faire dialoguer les données recueillies avec les quatre dimensions du cadre conceptuel et théorique illustrées au chapitre précédent : l'éducation comme facteur de changement ; la conscientisation comme préalable à l'action émancipatrice ; l'insertion socioprofessionnelle comme visée émancipatrice ; le territoire comme lieu où s'actualise cette visée.

En fin du chapitre (3.4), nous précisons les mesures prises pour respecter les critères éthiques exigés par le Comité d'éthique en recherche (CÉR) de l'UQAR lorsqu'une recherche implique des sujets humains.

3.1- Le territoire et la population concernés

Avant de présenter la population concernée par notre étude, faisons état du contexte socioéconomique des trois MRC considérés, afin de situer les activités des femmes du CFÔP sur le territoire qu'elles occupent. Nous considérons la situation géographique, le nombre d'habitants (hommes et femmes), le salaire moyen et les principales activités socioéconomiques du territoire. La figure 3 est une carte qui illustre la région administrative du Bas-Saint-Laurent incluant, au total, huit MRC, dont les trois à l'étude. Les MRC du Témiscouata, de Rimouski-Neigette et Les Basques occupent une superficie de 7706 km² avec une moyenne de 11,5 habitants au km² (ISQ, 2016, selon nos calculs).

Les activités économiques de la région du Bas-Saint-Laurent se concentrent dans le secteur primaire. Les hommes occupent surtout des emplois reliés à l'exploitation et à la transformation des ressources naturelles associées à l'agriculture et à la foresterie. Selon le Conseil du statut de la femme (CSF, 2011), les activités économiques des femmes sont surtout liées à des emplois traditionnellement féminins. Le taux de chômage y est de 9,3 % (ISQ, 2016).



(MAMOT, 2016)

Figure 3.- La région administrative du Bas-Saint-Laurent

Le tableau 2 présente le nombre d'habitants des MRC à l'étude, selon le sexe. Cette population est constituée de 49,6 % d'hommes et de 50,4 % de femmes répartis sur le territoire des trois MRC (ISQ, 2016).

Tableau 2.- Population des trois MRC couvertes par le CFÔP selon les sexes (2015)

Population des MRC Les Basques; Rimouski-Neigette et Témiscouata selon les sexes (2015)			
MRC	Hommes	Femmes	Total
Les Basques	4429	4370	8799
Rimouski-Neigette	28 086	29 105	57 191
Témiscouata	10 233	9 951	20 184

(ISQ, 2016)

En 2015, dans la MRC Les Basques, le revenu médian par famille avant impôt est de 28 475 \$ (ISQ, 2016) provenant d'activités économiques telles que l'agriculture, l'élevage et le tourisme (MRC Les Basques, 2016). La MRC de Rimouski-Neigette est « un centre régional de services public, parapublic et commercial » (MRC Rimouski-Neigette, 2016). Son territoire est constitué de huit municipalités rurales et d'une ville : Rimouski. Le salaire médian des familles y atteint 38 003 \$. La MRC du Témiscouata est constituée de 19 municipalités dont trois ont le statut de ville : Pohénégamook, Dégelis et Témiscouata-sur-le-Lac. Ses principales activités économiques sont liées aux secteurs du tourisme, de la forêt, de l'agroalimentaire et de l'acériculture (MRC Témiscouata, 2016). En 2015, le revenu d'emploi médian des familles du Témiscouata s'élève à 30 861 \$.

Le revenu d'emploi moyen chez les femmes de 25 à 64 ans s'élève à 29 170 \$ dans la MRC Les Basques, à 38 209 \$ dans la MRC Rimouski-Neigette et à 29 758 \$ dans la MRC de Témiscouata (ISQ, 2014). En moyenne, les femmes des MRC ciblées gagnent 32 379 \$. Les emplois disponibles sur le territoire sont surtout ceux traditionnellement réservés aux hommes comme la coupe de bois, la conduite de camions lourds, l'agriculture et la mécanique. De plus, le taux d'emploi étant très bas dans cette région, des travailleurs parcourent plusieurs kilomètres

chaque jour puisqu'ils occupent souvent un emploi dans les villes voisines : Rimouski, Témiscouata-sur-le-lac et Trois-Pistoles.

L'étape de l'échantillonnage de notre population commence avec la prise de contact avec les responsables du CFÔP pour leur faire part de nos objectifs et pour obtenir leur autorisation. Nous avons fait un premier contact téléphonique avec la directrice du Centre des femmes du Ô Pays, puis nous avons rencontré l'équipe des travailleuses sur place à Lac-des-Aigles, pour leur expliquer les objectifs de la recherche. Les travailleuses ont immédiatement accepté de travailler avec nous et elles ont généreusement offert leur collaboration pour le recrutement des femmes volontaires pour participer aux groupes focalisés. Elles ont contacté les femmes qui seraient potentiellement intéressées à participer à cette étude. Les formulaires de consentement ont été signés sur place, au CFÔP, au fur et à mesure du processus de recrutement.

À partir des formulaires de consentement recueillis, nous avons fait un premier contact téléphonique avec chacune des femmes ayant manifesté un intérêt à participer à la recherche. Cela a permis d'expliquer les buts de la recherche et de répondre à leurs questions tout en insistant sur la préservation de leur anonymat et sur le caractère confidentiel des données recueillies. Pour rassurer les femmes quant à l'identité de la personne qui viendrait les interroger, nous avons fait deux visites d'autopromotion sur place au CFÔP. Pour valider l'intérêt de chaque participante pressentie, un deuxième contact téléphonique a été fait pour vérifier ses disponibilités et pour commencer la prise de rendez-vous afin d'établir le calendrier des rencontres des groupes focalisés.

Ces femmes sont des participantes et d'ex-participantes aux activités du Centre des femmes du Ô Pays entre 1980 et 2015. Au départ, lorsque nous avons soumis le formulaire de présentation de notre recherche au CÉR de l'UQAR pour obtenir le certificat éthique, nous avons prévu recruter environ 60 femmes. Notre objectif était ambitieux puisque seulement 30 femmes, âgées entre 26 et 80 ans et ayant participé aux activités du CFÔP entre 1980 et 2015, ont répondu à notre invitation.

En 2015, selon les intervenantes du CFÔP, une soixantaine de femmes participaient plus ou moins assidument aux activités du CFÔP. Quoiqu'exclusivement composé de femmes, notre échantillon n'est pas homogène pour autant. Elles n'ont pas le même vécu dû à leur âge. La mobilité réduite de plusieurs d'entre elles limite la taille de notre échantillon. En effet, l'absence de transport en commun sur ce grand territoire, l'influence de la météo hivernale, la maladie, les responsabilités et les obligations familiales ou professionnelles font que certaines femmes ont finalement décliné l'invitation de participer à la recherche. Les travailleuses du centre ont mentionné qu'un nombre considérable de femmes maintenant décédées ou déménagées hors du territoire auraient pu apporter des éléments pertinents à notre recherche. Notons aussi l'absence de femmes résidentes de trois des dix municipalités couvertes par les activités et les services offerts par le CFÔP, soit les municipalités de Trinité-des-Monts, de Saint-Narcisse et de Saint-Marcelin.

Des 30 personnes ayant répondu favorablement à notre invitation, trois (3) ne se sont pas présentées à l'une ou l'autre des rencontres de groupes focalisés. L'échantillon de 24 répondantes a été constitué en fonction des critères suivants : 1) être une femme de plus de 45 ans ; 2) habiter ou avoir habité à un moment de sa vie, le territoire desservi par le CFÔP ; 3) participer ou avoir participé, à un moment de sa vie, aux activités du CFÔP ; 4) avoir été témoin des changements associés au développement régional reliés aux Opérations dignité et leurs suites.

C'est dire que trois (3) autres femmes âgées de 45 ans ou moins n'ont pas non plus été considérées dans notre échantillon. En effet, au fil du déroulement des groupes focalisés, plus nous accumulions d'informations relatives au vécu des femmes, plus nous constatons la présence d'une différence générationnelle entre les participantes. Dix des femmes de l'échantillon ont plus de 65 ans, ce qui influence grandement leurs visions et leurs discours sur la ruralité. Contrairement aux générations de femmes qui ont moins de 45 ans, ces dernières ont connu le confinement à la sphère domestique. Les femmes de 45 ans et plus ont des caractéristiques précises : elles se retrouvent plus souvent en position de vulnérabilité, elles sont peu mobiles, elles sont souvent victimes de violence et peu intégrées au marché du travail.

Contrairement à leurs aînées, les femmes de la nouvelle génération n'ont peu ou pas connu le confinement à la sphère domestique, une situation beaucoup plus courante chez les femmes plus âgées. Dans le but d'éviter la confusion dans l'analyse des données, nous avons donc choisi d'exclure les trois (3) femmes interviewées qui ont moins de 45 ans.

En outre, considérant ces limites inhérentes aux faits de conjoncture et aux contraintes liées au recrutement des participantes à notre recherche, nous pouvons convenir de la représentativité de l'échantillon. Selon Fortin (2010), « [...] un échantillon représentatif reflète les caractéristiques pertinentes et les variables de la population de façon proportionnelle à ce qui existe dans la population (p. 227) ». Nous précisons au chapitre 4, lors de la présentation des résultats, les titres professionnels de chacune des répondantes. Pour le moment, le tableau 3 dresse le portrait de notre échantillon par municipalités et par groupes d'âges.

Notre échantillon est finalement composé de 24 femmes âgées entre 45 et 80 ans avec une proportion de 14 femmes entre 45 et 64 ans (58 %) et 10 femmes de 65 ans et plus (42 %). L'anachronisme des numéros d'identification par rapport au groupe de discussion auquel elles appartiennent s'explique par les disponibilités et les non-disponibilités de chacune ainsi que des changements d'horaire survenus pendant la tenue des groupes focalisés.

Tableau 3.-Portrait de l'échantillon

N° d'identification/ n° d'entretien	Tranche d'âge (ans)	Municipalités, villes
N° 01/ groupe n° 1	45-64	Biencourt
N° 02/ groupe n° 1	45-64	St-Guy
N° 03/ groupe n° 1	45-64	Squatec
N° 04/ groupe n° 1*	45 et -	Lac-des-Aigles
N° 05/ groupe n° 1*	45 et -	Lac-des-Aigles
N° 06/ groupe n° 4	65 et +	Lac-des-Aigles
N° 07/ groupe n° 4	45-64	Biencourt
N° 08/ groupe n° 4	65 et +	Lac-des-Aigles
N° 09/ groupe n° 2	65 et +	Rimouski
N° 10/ groupe n° 2	65 et +	Rimouski
N° 11/ groupe n° 5	45-64	Squatec
N° 12/ groupe n° 3	45-64	Lac-des-Aigles
N° 13/ (absente)		
N° 14/ groupe n° 4	65 et +	Esprit-Saint
N° 15/ groupe n° 3	45-64	Squatec
N° 16/ (absente)		
N° 17/ groupe n° 5	45-64	Biencourt
N° 18/ (absente)		
N° 19/ groupe n° 4	65 et +	Biencourt
N° 20/ groupe n° 7	45-64	Biencourt
N° 21/ groupe n° 6	65 et +	Squatec
N° 22/ groupe n° 3	45-64	Lac-des-Aigles
N° 23/ groupe n° 6	65 et +	Squatec
N° 24/ groupe n° 6	45-64	Lac-des-Aigles
N° 25/ groupe n° 6	45-64	Esprit-Saint
N° 26/ groupe n° 6	45-64	Témiscouata-sur-le-Lac
N° 27/ groupe n° 5*	45 et -	Esprit-Saint
N° 28/ groupe n° 5	45-64	Esprit-Saint
N° 29/ groupe n° 5	45-64	Squatec
N° 30/ groupe n° 7	65 et +	Squatec

* Ces femmes n'ont pas été considérées dans l'échantillon puisqu'elles ne répondaient pas à tous les critères.

3.2- Le choix d'une méthode de collecte de données

Au départ, il est nécessaire de porter une attention particulière au choix de la méthode de collecte de données car elle a un impact direct sur les conclusions de l'étude. En effet, une bonne planification de la collecte des données est nécessaire puisque ces informations servent de matière première à l'analyse et à la discussion des résultats. La recherche qualitative nécessite un contact direct avec le sujet et son milieu. Dans le cadre de notre recherche, nous référons au vécu des répondantes car elles sont les mieux placées pour nous décrire leurs conditions de vie sur le territoire. Pour comprendre un phénomène, « [...] nous devons [...] prendre appui sur l'expérience essentielle de l'être humain lui-même, qui est la raison première et ultime à l'analyse qualitative » (Paillé, 2003, p. 8). Les méthodes qualitatives permettent de recueillir systématiquement, auprès des individus sur le terrain, des données liées à l'expérience individuelle et collective à l'aide de différents outils de collecte de données.

Tableau 4.-Les outils de collecte de données

Autobiographie	Enregistrement audio	Journal intime
Biographie	Enregistrement vidéo	Observation
Cartographie	Entretien ou entrevue	Plan (urbanisme)
Carnet de bord	Étude de cas	Prise de notes
Compte-rendu	Groupe focalisé	Questionnaire
Contact informel	Laboratoire	Rapports (municipaux)
Courrier personnel	Interview	Récit (histoire) de vie
Dépouillement d'archives	Journal d'enquête	Statistiques
Données de recensement	Journal de recherche	Témoignages

(Bertaux, 2012 ; Coulon, 2002 ; Fortin, 2010 ; Paillé et Mucchielli, 2012)

Ces outils permettent de recueillir des informations, des descriptions, des explications, des exemples liés au vécu des individus. Les données sont systématiquement recueillies dans le milieu et auprès des individus concernés par l'étude. Le choix de la méthode de collecte de données a un impact direct sur l'analyse. C'est pourquoi une cueillette rigoureuse est nécessaire à une analyse visant une compréhension fine de la dynamique entre les acteurs et le milieu. À partir de ce corpus de données, le chercheur procède à l'extraction des « indices de sens » (Bertaux, 2005) permettant de mettre en commun la singularité des situations vécues par les femmes sur le territoire. Plus le niveau de précision et de rigueur qu'accorde le chercheur à la description des phénomènes sociaux par les répondantes est grand, plus le chercheur augmente sa connaissance des significations symboliques du milieu.

Pour recueillir les témoignages des femmes du CFÔP, nous avons opté pour l'outil du groupe focalisé (*focus group*). La méthode du groupe focalisé repose principalement sur la communication et l'interaction (Fortin, 2010). Selon Leclerc et ses collègues (2011), une des caractéristiques du groupe focalisé est de mettre en commun le vécu, la pensée et les solutions visées par les personnes interviewées. Le groupe focalisé permet la libre expression qui sous-tend une parole émancipatrice, « une parole subjective éprouvée par le regard et la présence des autres qui servent de miroir et de caisse de résonance » (Leclerc *et al.*, 2011, p. 158)

Le groupe focalisé constitue en lui-même un exercice de conscientisation permettant aux femmes interviewées de « réaliser la similarité de ses expériences avec d'autres personnes soumises aux mêmes conditions » (Leclerc *et al.*, 2011, p.159). Simard (1989) définit l'entretien de groupe comme une « méthode d'animation du milieu [puisqu'en] en donnant la parole aux populations (à la base), celles-ci se conscientisent aux problématiques et ont alors tendance à vouloir organiser leur action dans une perspective de développement autogéré » (p. vii). Le groupe focalisé mise essentiellement sur la dynamique de groupe qui incite à une réflexion sur les enjeux collectifs qui influent sur les difficultés vécues individuellement.

Nous avons animé sept (7) groupes focalisés entre le 4 novembre 2015 et le 26 janvier 2016. Les groupes focalisés ont duré en moyenne 60 minutes. Les groupes rassemblaient entre deux (2) et six (6) participantes. Le tableau suivant présente la composition des sept (7) groupes focalisés composés avec les femmes de l'échantillon. Le groupe 1 est constitué essentiellement

des travailleuses du centre. De plus, deux (2) de ces travailleuses sont des membres fondatrices du CFÔP et elles travaillent au CFÔP depuis les débuts.

Tableau 5.-Les groupes focalisés

Groupes	1	2	3	4	5	6	7
N ^{os} d'identification	01-02-03	09-10	12-15-22	06-07- 08-14-19	11-17- 28-29	21-23- 24-25-26	20-30
Nombre de participantes	3	2	3	5	4	5	2

Au total, 24 participantes et ex-participantes aux activités du CFÔP se sont livrées à l'exercice. Nous avons fait un enregistrement audio de tous les groupes focalisés et les *verbatim* ont été écrits et annotés systématiquement pendant la même période. « Selon Babbie, plus les critères de recrutement retenus s'approchent des caractéristiques structurelles de la population, plus la représentativité de cette méthode est grande, de même que, par conséquent, la possibilité d'en généraliser les résultats (validité externe). Le nombre de groupes de discussion doit être assez élevé pour assurer la saturation de contenu, malgré la multiplicité des variables socioculturelles » (Simard, 1989, p. 18.). Plus les femmes sont nombreuses à répondre à l'appel, plus nous sommes en mesure de dresser, à partir de l'échantillon, un portrait représentatif de notre population.

Cette méthode mise sur la dynamique de groupe pour favoriser l'expression des perceptions, attitudes, croyances, sentiments, aspirations, résistances et intérêts présents dans les groupes ciblés. Afin de faciliter l'accès à ces données issues de l'interaction sociale, la conversation est animée par au moins un modérateur. Elle se déroule dans un environnement permissif et non menaçant qui tente de reproduire, dans une certaine mesure, les types d'échanges spontanés qui peuvent s'observer dans la vie quotidienne. (Leclerc *et al.*, 2011, p. 146)

Pour nous assurer de la fiabilité des résultats, nous nous sommes assurée de recueillir des données de même nature, d'un entretien à l'autre, en utilisant le même canevas d'entretien

(Annexe I) tout en étant souple dans son utilisation. Le contexte est reprécisé à chacun des groupes focalisés puisqu'il est inévitable qu'il subisse des variations, compte tenu du contexte et des dispositions des participantes. En groupe, les thèmes peuvent facilement dévier. L'entretien de groupe nécessite souvent des reformulations pour une meilleure compréhension des questions par les participantes. Nous avons donc veillé à recentrer les discussions autour des thèmes prédéterminés dans le canevas de l'entretien.

Selon Leclerc et ses collègues (2011), il existe 5 critères qui indiquent si un entretien de groupe focalisé a été réussi. En somme un entretien de groupe focalisé est réussi si :

[...] les thèmes prévus ont été couverts et suffisamment approfondis ; on a obtenu des témoignages riches, diversifiés et nuancés ; la participation a été active, spontanée et équilibrée ; il y a eu présence d'interactions et d'interinfluences, mais sans domination abusive de certains membres ; la démarche du groupe a pu contribuer à l'émancipation des personnes et s'inscrire dans une perspective de changement. (p. 161)

L'entretien de groupe focalisé, à l'instar des méthodes de recherche qualitatives en général, laisse place à l'interprétation. Les biais sont difficiles à éviter en recherche sociale à cause de la subjectivité des données recueillies. Cela constitue la première limite de cette recherche : imposer son propre cadre ou sa propre signification plutôt que chercher à comprendre la perspective des personnes interviewées et les significations qu'elles accordent à leurs dires et actions. C'est la principale menace d'invalidation pour l'interprétation des données (Maxwell, 1999). Toutefois, la recherche qualitative a l'avantage de pousser plus loin la cueillette de données. Les données recueillies lors des groupes focalisés décrivent des situations sociales complexes et uniques définissant l'expérience de chaque individu. « La parole extraite de la délibération entre des sujets qui s'acceptent comme étant égaux, distincts et capables de faire paraître qui ils sont dans un espace commun permet la transposition des situations singulières dans une conscience collective » (Arendt, 1983, citée dans Leclerc *et al.*, 2011, p.159).

La deuxième limite concerne le rôle et l'attitude de l'animatrice envers les personnes interviewées qui peut favoriser, ou non, l'expression des participantes aux groupes focalisés. Il est prévu dans le rôle d'animateur de groupes focalisés de « créer les meilleures conditions

possibles pour que les participants se sentent à l'aise d'exprimer, non seulement leur point de vue [...], mais davantage, de discuter, en toute sérénité, des aspects qui les opposent, qui les relie, des nuances entre leurs visions, leurs croyances ou leurs opinions, objectifs qui sont justement visés par ce dispositif » (Baribeau, 2009, p. 135-136). L'animatrice doit être en mesure de créer l'ambiance la plus favorable possible à la communication où les répondantes se sentent à l'aise de s'exprimer librement dans un milieu sécuritaire. En ce sens, nous avons choisi de former un groupe focalisé constitué uniquement des travailleuses du CFÔP. En effet, « dans les groupes, les individus ayant un statut supérieur ont généralement plus de pouvoir : leur seule présence influence les contenus de la communication, ils s'expriment davantage et on leur adresse plus souvent la parole, ils exercent plus d'influence et acceptent moins d'être influencés » (Fern, 2001, dans Leclerc *et al.*, 2011, p.156).

Une troisième limite de l'entretien de groupe focalisé fait référence au fait que, dans le cadre de ces échanges dynamiques, il est possible que certaines femmes soient influencées, par souci de normativité, par les réponses d'autres femmes. « Les membres construisent ensemble leur point de vue et sont nécessairement influencés par les autres [...] c'est dans la dynamique des groupes qu'ils fréquentent que se construisent et se transforment leurs représentations de la réalité » (Leclerc *et al.*, 2011, p.149-150). Il est donc impossible de savoir ce que pensent réellement les personnes interviewées.

Une quatrième limite s'est imposée alors qu'il nous est aussi apparu impossible, dans le cadre de cette recherche, de prétendre avoir lu et tenu compte de tous les ouvrages et de toutes les études existant concernant notre étude. Après avoir fait une recherche bibliographique approfondie, nous avons élaboré une problématique et un cadre théorique qui s'appuient sur trois principaux concepts. C'est après cette revue des écrits scientifiques que nous avons entrepris de nous concentrer sur les concepts de conscientisation, d'éducation, d'insertion socioprofessionnelle et d'espace pour élaborer nos questions afin de rassembler le plus de données possible autour de ces thèmes tout en écartant d'autres paramètres qui auraient pu être pertinents pour cette recherche.

3.3- La méthode d'analyse des données

Les *verbatim* des groupes focalisés deviennent la matière première de l'analyse des données et de l'interprétation des résultats. Une cueillette de données rigoureuse est à la base d'une analyse qui reflète, le plus fidèlement possible, le phénomène étudié. Fortin (2010) souligne que « plus la connaissance d'un phénomène s'accroît, plus sa signification contextuelle se précise » (p. 427). « En mettant en rapport plusieurs témoignages sur l'expérience vécue d'une même situation sociale [...] on pourra dépasser leurs singularités pour atteindre [...] une représentation sociologique des composantes sociales (collectives) de la situation » (Bertaux, 2005, p. 37).

Nous approfondissons donc la compréhension du phénomène à l'étude grâce à une réflexion constante inspirée du vécu des femmes sur le territoire. Cette réflexion s'illustre par « [un] va-et-vient continu entre les données qui expriment la réalité des participants et les conceptualisations qui visent à représenter cette réalité » (Fortin, 2010, p. 477). Nous devons assurer la cohérence entre les éléments choisis et tirés du vécu des femmes et les éléments du cadre conceptuel et théorique.

Selon Gagnon (2011), « la véracité des résultats » dépend du souci du chercheur d'assurer la « fiabilité » et la « validité » des données (p. xv). Pour ce faire, nous nous assurons que les liens faits entre les principaux concepts sont crédibles en utilisant des tableaux pour compiler les données contenues dans le *verbatim*. Chaque concept est appuyé par des extraits des groupes focalisés. De ces tableaux, nous dégagons ensuite des thématiques que nous développons plus en détail, ultérieurement, dans le chapitre d'analyse et de discussion des résultats.

Cette méthode d'analyse phénoménologique de données est inspirée de la méthode proposée par Giorgi, décrite par Fortin (2010). On retrouve dans le tableau 6 un exemple concret de la manière dont nous avons organisé nos données textuelles, en lien ici avec les concepts de l'étude. Il illustre comment nous avons lié les expériences des femmes découlant du processus de conscientisation. Nous découvrons ainsi comment les activités éducatives et de conscientisation influencent l'insertion socioprofessionnelle et permettent l'appropriation du territoire par les femmes du CFÔP.

Tableau 6.-Tableau de compilation des données (extrait)

Conscientisation	Éducation	Insertion socioprofessionnelle	Appropriation de l'espace
—————→			
[...] isolées, ils [elles] sont dans les rangs et [...] ne conduisent pas (N° 02_G1 L241-42). ⁴	C'est plus axé sur [...] la recherche de solutions ou l'amélioration. (N° 26_G6 L280-281)	[...] on organise du covoiturage. (N° 02_G1 L241)	[Maintenant], si j'ai besoin d'aller à quelque part, je n'ai pas de permission à demander à personne. (N° 10_G2 L462)
Alors je me suis dit qu'il fallait que je fasse quelque chose, tout d'abord pour moi parce que si je ne pense pas à moi, personne ne va le faire. (N° 22_G3 L247-48)	Moi, j'ai demandé de l'aide pour m'en sortir. J'ai rencontré une travailleuse. On a fixé des rendez-vous pour venir la voir et ça m'a aidé beaucoup. (N° 12_G3 L198-200)	[...] t'sais peut-être que je n'aurais pas appliqué [...] sur le travail que j'ai là, présentement, parce que je n'avais pas assez confiance. [...] (N° 25_G6 L168-170)	[...] j'ai fait un retour aux études, j'ai travaillé dans la restauration, maintenant, je suis travailleuse autonome [...] (N° 25_G5 L31-32)

Rappelons les quatre concepts associés à notre cadre conceptuel et théorique : l'éducation comme facteur de changement ; la conscientisation comme préalable à l'action émancipatrice ; l'insertion socioprofessionnelle comme visée émancipatrice ; le territoire comme lieu où s'actualise cette visée. Il s'agit pour nous de faire dialoguer les données recueillies avec ces quatre dimensions du cadre conceptuel et théorique.

3.4- Les dimensions éthiques de la recherche

Pour nous assurer du respect des critères éthiques de la recherche, nous avons soumis, avant d'entreprendre la collecte des données, une demande de certification éthique au Comité d'éthique en recherche (CÉR) de l'UQAR. Nous avons fourni des documents présentant une introduction du projet de recherche, un exemplaire du formulaire de consentement pour les participantes (voir annexe III), le formulaire de demande de certificat éthique ainsi que le canevas

⁴ Légende : Répondante N°_XX ; G3 (3^e groupe focalisé) ; L72-74 (lignes 72 à 74 du *verbatim*)

de l'entretien (voir annexe I). Après l'envoi d'une première demande le 3 septembre 2015 et une demande de corrections mineures, le certificat éthique (N° CÉR-86-609) a été émis pour la période comprise entre le 29 septembre 2015 et le 28 septembre 2016.

Pour la réalisation des groupes focalisés, les participantes ont été informées, par le biais de la lecture et de la signature du formulaire de consentement, des objectifs généraux, des modalités de participation et de la possibilité de se retirer de la recherche sans devoir fournir d'explications et sans avoir à fournir de justifications. Les participantes étaient avisées que leur participation était entièrement volontaire, non rémunérée et confidentielle.

D'ailleurs, dans le formulaire de consentement, nous avons insisté sur le respect de l'anonymat des participantes et sur la confidentialité de toutes les données recueillies. Dans aucun cas, les informations concernant l'âge, le lieu de résidence et l'occupation des femmes ne seront divulguées. L'enregistrement audio a été expliqué aux participantes en prenant soin de mentionner que les données issues des enregistrements ou des *verbatim* sont conservés de façon sécuritaire uniquement sur le poste de travail de l'étudiante, protégé par un mot de passe et qu'en aucun cas elles ne sont transmises à quiconque. De plus, nous avons pris soin d'extraire des *verbatim* certaines expressions ou références pouvant mener à l'identification des participantes à l'entretien. Les données recueillies ne peuvent être sujet de discussion qu'entre l'étudiante et son directeur de recherche. De plus, les participantes ont été avisées que les données utilisées pour cette recherche seraient détruites après 12 mois suivant la date du dépôt final du mémoire de maîtrise ; en aucun cas elles ne pourraient être identifiées.

« Le devoir éthique de confidentialité renvoie à l'obligation qu'ont les chercheuses, chercheurs de protéger l'information qui leur est confiée. Ce devoir comporte notamment l'obligation de protéger l'information contre l'accès, l'utilisation, la divulgation et la modification non autorisés » (UQAR, p. 8). La confidentialité étant ainsi assurée, les participantes à la recherche ne courent aucun risque ou inconvénients particuliers. Nous les avons informées des potentielles retombées de cette recherche sur elles et sur leur milieu de vie. En effet, grâce à la diffusion publique de ce mémoire de maîtrise, soit dans le cadre de publication d'articles scientifiques ou de notre participation à divers colloques ou conférences, les auditeurs

sont conscientisés à l'histoire et au rôle des femmes dans le développement régional, légitimant du même coup les actions du CFÔP. Sur le plan personnel, les participantes ont l'occasion d'échanger avec leurs consœurs lors des discussions de groupes abordant des sujets variés autour du développement local et de la condition féminine, des relations hommes-femmes. Elles peuvent créer de nouveaux liens entre elles et faire de nouveaux apprentissages.

Les participantes à cette recherche seront tenues au courant de l'avancement de nos travaux par un suivi découlant de communications occasionnelles par courriel afin de les informer de l'évolution de la recherche, de les aviser de la parution d'articles scientifiques et des participations à des colloques ou à des conférences. Ultimement, en guise de reconnaissance pour leur généreux investissement dans notre recherche, nous prévoyons organiser une rencontre au CFÔP pour y présenter les résultats de la recherche.

CHAPITRE 4

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Les rapports de recherche qualitative présentent des descriptions riches des phénomènes à l'étude ; ces rapports doivent en outre refléter fidèlement les propos des personnes interviewées, le contenu explicite des documents analysés et les faits observés sur le terrain (Fortin, 2010).

Pour mieux comprendre le parcours de vie des femmes rencontrées dans le contexte des entrevues de groupes focalisés et pour mieux comprendre aussi comment les activités d'éducation et de conscientisation offertes par le Centre contribuent à leur insertion socioprofessionnelle et à l'appropriation du territoire par ces femmes qui fréquentent ou qui ont fréquenté le CFÔP, nous dégageons des *verbatim* et nous regroupons en thématiques les extraits les plus pertinents, considérant nos questions de recherche. Ces unités de sens découlent de l'analyse des données textuelles effectuée au fil de l'écriture des *verbatim*. À cela s'ajoutent une analyse documentaire de documents produits par le Centre (rapports annuels, programmes présentant ses activités, brochures et sites Internet, etc.) et, dans une moindre mesure, une « observation sur le terrain » puisque nous avons fréquenté ce lieu et son territoire afin de rencontrer les femmes concernées, mais sans participer à la vie et aux activités du Centre.

Dans ce chapitre, (4.1) nous présentons d'abord le CFÔP : son histoire, sa mission, ses activités et ses acteurs ainsi que les environnements qui le caractérisent. Nous nous inspirons librement de la systémique sociale (Lemieux, 2009 ; Lugan, 2009) qui prévoit que pour rendre compte d'un système social (une organisation, par exemple), il faut considérer ses finalités, ses acteurs, ses activités, ses environnements et son évolution dans le temps.

Ensuite, (4.2) nous présentons et nous mettons en contexte les extraits de *verbatim* liés au thème de l'éducation tout au long de la vie des femmes qui fréquentent ou qui ont fréquenté le CFÔP. L'éducation tout au long de la vie se décline dans des activités d'apprentissage formel, d'apprentissage informel et d'apprentissage non-formel. Les extraits d'entrevues de groupes focalisés illustrent comment les normes sociales influencent l'éducation des filles et des garçons.

Nous poursuivons (4.3) avec les propos des femmes rencontrées, des propos qui concernent leur vie personnelle, professionnelle et sociale. Rappelons que les femmes concernées sont âgées de 45 ans et plus au moment des entrevues (effectuées entre le 4 novembre 2015 et le 26 janvier 2016) ; qu'elles habitent ou ont habité sur le territoire desservi par le CFÔP ; et qu'elles ont été témoins des changements associés au développement régional reliés aux Opérations dignité.

La section suivante (4.4) s'intéresse aux activités éducatives et de conscientisation offertes par le CFÔP, telles que déclinées et appréciées par les femmes que nous avons rencontrées. Nous rapportons aussi leurs propos liés à l'effet (déclaré) de ces activités sur leur insertion socioprofessionnelle et sur l'occupation du territoire.

4.1- Le Centre des femmes du Ô Pays

La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) adoptée en 1979 institue les municipalités régionales de comté (MRC). Les MRC du Témiscouata, des Basques et de Rimouski-Neigette sont créées, à l'instar d'autres MRC, « pour planifier l'aménagement du territoire et permettre l'émergence d'un sentiment d'appartenance régionale » (MAMROT, 2009, p. 7). Nonobstant la création des MRC, les dix municipalités couvertes par le CFÔP appartiennent déjà à un territoire naturel appelé communément le Haut-Pays.

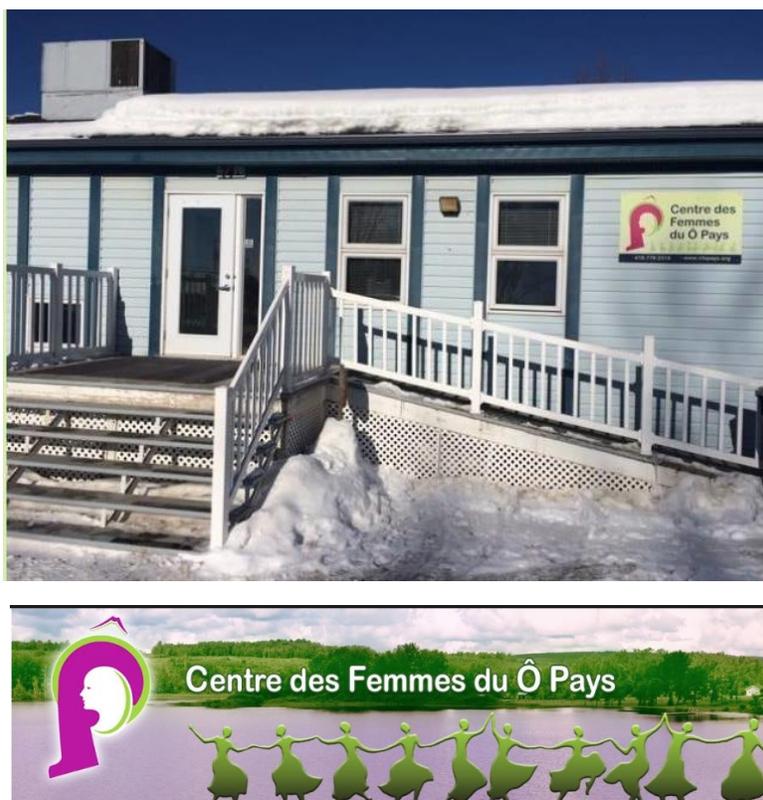
Le territoire du Haut-Pays possède une culture particulière du fait qu'il est le berceau des Opérations dignité, dont la phase II prend forme en 1971 à Esprit-Saint, en réaction au plan présenté par le Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec (BAEQ). Contrairement à la croyance populaire, le BAEQ n'est pas une initiative gouvernementale, mais « une corporation privée [...] qui a bénéficié de subventions importantes [...] des gouvernements fédéral et provincial » (Jean, 2016, p. 1). Il s'agit d'un plan de développement régional dont une des propositions consiste à fermer 96 communautés rurales à l'est de Québec et à relocaliser les 65 000 personnes qui y habitent.

Des mobilisations citoyennes s'organisent alors dans les communautés menacées de fermeture. De cette façon, les citoyens affirment leur volonté de lutter pour la sauvegarde de leur milieu de vie. La municipalité voisine de Lac-des-Aigles, Esprit-Saint, est au cœur des Opérations dignité. Elle accueille d'ailleurs maintenant le Centre de mise en valeur des Opérations dignité, témoignant de l'histoire militante locale. À force de luttes pour sauvegarder les services de proximité, des luttes qui se poursuivent encore en 2017, les citoyens développent un sentiment d'appartenance accru à leur territoire.

L'activisme de l'époque conjugué à l'émergence du mouvement féministe inspirent les fondatrices du CFÔP (l'ONU décrète 1975 *Année internationale de la Femme*, marquée par plusieurs événements). Le Centre des femmes du Ô Pays voit officiellement le jour dans la municipalité de Lac-des-Aigles au Témiscouata le 8 mars 1980, lors de la *Journée internationale des femmes* institutionnalisée trois ans plus tôt par l'ONU. Une soixantaine d'entre elles participent à cette « fête des femmes ». Se forme alors le Collectif des femmes du Ô Pays

qui organise différentes activités d'information et de formation. Le Collectif devient officiellement le Centre des femmes du Ô Pays en 1988 (CFÔP, 2017).

En créant cet organisme communautaire réservé aux femmes, les fondatrices du CFÔP veulent faire valoir le vécu et les savoirs des femmes du territoire jusqu'alors souvent écartées du débat public. Elles souhaitent amener ces femmes à améliorer leurs conditions de vie en proposant des activités favorisant la conscientisation.



(CFÔP, 2017)

Figure 4.- Le local et le logo du Centre des femmes du Ô Pays

En 2017, le CFÔP a pignon sur rue au 74A, rue principale à Lac-des-Aigles. Les locaux du centre sont réservés aux femmes du territoire. Le territoire couvert par le CFÔP comprend dix municipalités réparties dans trois MRC du Témiscouata (Squatec, Biencourt, Lac-des-Aigles, Esprit-Saint), de Rimouski-Neigette (Trinité-des-Monts, Saint-Narcisse, Saint-Marcellin, Mont-

Lebel, Sainte-Blandine) et des Basques (Saint-Guy). Comme précisé dans son *Rapport d'activités 2015-2016*, « [1]e Centre des femmes du Ô Pays offre aux femmes des services d'accueil et de référence, d'écoute téléphonique, d'aide individuelle, d'accompagnement, d'informations diverses, de groupes d'entraide, de soutien technique et de centre de documentation » (CFÔP, 2016, p. 5). Il est géré par un conseil d'administration composé de sept membres dont cinq femmes du milieu qui participent aux activités du CFÔP ainsi que de deux travailleuses du centre. L'assemblée générale annuelle a lieu au début juin à tous les ans. En 2015-2016, l'équipe de travail du CFÔP est constituée de cinq travailleuses permanentes. Le CFÔP est ouvert du lundi au jeudi, de 8h30 à 16h30 et le vendredi, de 8h30 à 11h30, de septembre à juin.

Les rapports d'activités du CFÔP des cinq dernières années indiquent le nombre de femmes qui, annuellement, participent aux activités du CFÔP. Le tableau 7 révèle que ce nombre est de 389 en 2015-2016, étant entendu qu'une même personne peut participer à plusieurs activités et être ainsi comptabilisée plusieurs fois, alors que certaines femmes participent à des activités de manière plutôt ponctuelle. Ce sont en outre une soixantaine de femmes qui fréquentent régulièrement le CFÔP.

Tableau 7.-Nombre de femmes qui ont participé aux activités éducatives du CFÔP

Années	Nombre de participantes
Rapport d'activités 2011-2012	315
Rapport d'activités 2012-2013	278
Rapport d'activités 2013-2014	452
Rapport d'activités 2014-2015	397
Rapport d'activités 2015-2016	389

(*Rapports d'activités du CFÔP, 2011-2012 à 2105-2016*)

Ainsi, le CFÔP est une ressource communautaire qui contribue au développement de l'autonomie sociale, affective et financière des femmes. Il favorise la solidarité entre les femmes, offre un lieu d'appartenance commun, une alternative à leur isolement et promeut des rapports égalitaires entre les hommes et les femmes (CFÔP, 2017). La mission du CFÔP appelle à la reconnaissance des besoins spécifiques des femmes. Rappelons que selon Dubé (2003), les rapports de sexe inégaux sont à l'origine du regroupement des femmes dans des organisations visant à réduire ces inégalités en posant des actions susceptibles de mener à la modification des conditions de vie des femmes.

Les actions menées par le CFÔP prennent la forme d'activités éducatives correspondant aux préoccupations des femmes du territoire qui le fréquentent. Dans le *Rapport d'activités 2012-2013*, il est mentionné que « [l]es situations les plus fréquentes pour lesquelles elles ont eu besoin d'aide concernaient principalement, par ordre d'importance : l'isolement, l'emploi, la violence conjugale, la pauvreté, les séparations ainsi que les relations interpersonnelles » (p. 6). Les travailleuses du CFÔP soulignent, dans chacun des rapports d'activité consultés, que le centre répond aux besoins des femmes, qu'il a la capacité de rejoindre les femmes du milieu et que sa mission est de plus en plus reconnue dans la communauté.

Le personnel du CFÔP réalise des activités éducatives et de sensibilisation gratuites dans un environnement sécuritaire, confidentiel, accessible et inclusif pour les femmes de tous les âges et de toutes les conditions. Cette accessibilité permet au personnel du CFÔP de réaliser sa mission éducative auprès du plus grand nombre de femmes possible. Les thèmes des activités varient d'une année à l'autre, mais touchent toujours les besoins des femmes. Les activités éducatives prennent forme à travers différents contextes d'apprentissage : activités sportives, artisanales et communautaires ; ateliers de formation offerts par des personnes ressources, par les travailleuses du centre (voir le tableau 8 de la page suivante) ; échanges informels, cafés-rencontres, conférences, actions collectives visant l'amélioration du potentiel des femmes, leur implication sociale et politique. Par ces activités, le CFÔP joue un « rôle actif dans les transformations sociales et politiques nécessaires pour contrer les injustices et la discrimination » (CFÔP, 2017, non paginé).

Tableau 8.-Liste des ateliers réalisés en 2015-2016

Ateliers éducatifs et de sensibilisation
<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'autonomie économique des femmes ▪ Les dames de cœur : les relations toxiques ▪ Être aux commandes de ma vie : pilote ou copilote? ▪ Initiation à la photographie ▪ Les dames de cœur : la résilience ▪ Comprendre la maladie d'Alzheimer ▪ Scrapbooking ▪ L'amour et le vieillissement ▪ Film : Les grandes chaleurs ▪ Les droits familiaux ▪ Après-midi rire et délire ▪ Apprendre à devenir vieux ▪ Les dames de cœur : apprivoiser mon anxiété ▪ Exposition : L'amour donne des ailes, il ne les coupe pas ▪ Ciné discussion : Beauté fatale, date de péremption ▪ Conciliation travail-famille ▪ Couples heureux : mission impossible ▪ Fabrication de carte de St-valentin ▪ Et si on parlait d'anxiété ▪ Déjeuner-causerie ▪ Journée internationale des femmes ▪ 10 ateliers pour les proches aidantes

(Rapport d'activités CFÔP, 2015-2016)

Les travailleuses du CFÔP se basent sur les demandes des femmes, influencées par leurs besoins, pour mettre en place de nouvelles activités éducatives. Les ateliers éducatifs touchent différents thèmes dont les enjeux d'actualité, l'argent, l'avortement, le droit, les lois, les programmes gouvernementaux (par exemple, le Régime des rentes du Québec), la grossesse et la maternité, le féminisme, l'image corporelle, la pornographie, la proche aidance, la santé physique et mentale, le suicide, la violence conjugale, etc.

Le CFÔP fait aussi partie d'un réseau de services présent et actif sur le territoire. Il agit en partenariat avec différents organismes communautaires des MRC desservies. De 2011 à 2016, ses principaux partenaires sont la Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent, la Table de concertation des organismes communautaires du Témiscouata, la Table de concertation contre la violence conjugale et familiale du Témiscouata, la Table régionale des centres de femmes du Bas-Saint-Laurent, la Table régionale des organismes communautaires du Bas-Saint-Laurent, la Table de concertation pour les personnes âgées du Témiscouata, le Comité jeunesse de la Vallée-des-Lacs, l'R des centres des femmes du Québec, le Comité de concertation pour les proches aidants au Témiscouata, le Centre de Santé et des services sociaux du Témiscouata, le Comité régional leadership femmes, le Centre d'action bénévole du Témiscouata, la Table de concertation en santé mentale du Témiscouata, la Maison de la famille du Témiscouata, les Cuisines collectives du Haut-Pays, la Trajectoire-Homme du KRTB, les maisons des jeunes de Lac-des-Aigles et de Squatec.

Ces partenariats favorisent la concertation et l'échange d'informations entre les organismes du territoire. Le CFÔP est à la fois consultant et consulté sur différents thèmes concernant l'amélioration des conditions de vie des femmes sur le territoire. En collaboration avec la Sûreté du Québec, le CFÔP est aussi un partenaire impliqué dans le Protocole socio-judiciaire en matière de violence conjugale. En plus des activités de sensibilisation à la violence conjugale, le CFÔP « offre des services de soutien individuel et d'accompagnement dans les différents étapes sociales et juridiques » (*Rapport d'activités 2015-2016*, p. 6). Le tableau 9 de la page suivante montre notamment qu'en cinq ans (de 2011-2012 à 2015-2016), le CFÔP a traité 234 demandes d'aide liées spécifiquement à des cas de violence faite aux femmes.

Tableau 9.-Nombre de femmes ayant demandé de l'aide (violence faite aux femmes)

Années	Nombre de participantes
Rapport d'activités 2011-2012	36
Rapport d'activités 2012-2013	35
Rapport d'activités 2013-2014	51
Rapport d'activités 2014-2015	68
Rapport d'activités 2015-2016	44

(Rapports d'activités du CFÔP, 2011-2012 à 2105-2016)

4.2- L'éducation tout au long de la vie des femmes qui fréquentent le CFÔP

« L'éducation tout au long de la vie » (Colin et Legrand, 2008) pose le défi éducatif à tout moment de la vie des femmes que nous avons rencontrées en entrevues de groupes focalisés. Cette éducation se décline dans des activités d'apprentissage formel (qui débouchent sur une forme de reconnaissance, comme un diplôme ou la réussite d'un programme scolaire), d'apprentissage informel (qui découlent des activités du quotidien, mais sans être organisées) et d'apprentissage non-formel (intégrées à des activités planifiées et organisées, mais non explicitement désignées comme étant des activités d'apprentissage) (Hart, 2013). Ces activités ont influencé les parcours de vie des femmes interviewées, tant dans la sphère privée que dans la sphère publique. Les exemples tirés des *verbatim* d'entrevues permettent de comprendre comment les normes sociales influencent l'éducation des filles et des garçons. Ces normes sociales déterminent les rôles qu'occupent les hommes et les femmes dans la société.

La plupart des femmes interviewées sont nées avant la Révolution tranquille, à une époque où les rôles sociaux sont bien campés selon la dichotomie des sexes masculin et féminin. Dans le noyau familial, dès leur jeune âge, les femmes relatent leurs expériences des différences

entre la façon dont les garçons et les filles sont élevés : « Mais on avait été élevés, les filles soumises, les gars, eux-autres, ils fonçaient » (N° 09_G2 L297-298).

Selon les femmes interviewées, élever les garçons et les filles différemment était un phénomène « normal » et personne ne remettait en question cette façon de faire. Une répondante déclare sur un ton ironique : « [...] les hommes travaillent ; les femmes font la vaisselle » (N° 23_G6 L299). Une autre souligne qu'en étant la seule fille et, de surcroît, l'aînée, elle devait assumer les tâches domestiques sans l'aide de ses frères : « Oui, j'étais l'aînée puis je me ramassais pour faire la vaisselle, pour faire ma part dans la maison. [...] Il y avait juste des garçons en arrière de moi » (N° 09_G2 L170-173).

Ces différences entre l'éducation des filles et celle des garçons se répercutent dans le comportement des enfants, devenus adultes. En effet, les femmes se font plutôt discrètes. En faisant référence aux manifestations entourant les Opérations dignité, une répondante se rappelle : « Alors, il y avait des réunions publiques et là on allait aux réunions publiques de 200-300 personnes, mais là qu'est-ce que tu vois ? Les femmes sont là, mais elles ne disent pas un mot ; c'étaient les hommes qui parlaient [...] » (N° 09_G2 L183-186).

L'accès aux études pour les filles n'est pas encouragé à cette époque. Elles étaient alors prédestinées à demeurer à la maison et à élever les enfants. Certaines soulignent que leur père les a découragées à faire des études : « [...] j'avais appliqué pour faire des études à Rimouski. [...] Mon père m'avait averti de ne rien signer pour aller à l'école en dehors. Il [mon père] ne voulait pas que j'aille à l'école en dehors » (N° 07_G4 L599-605).

Une des répondantes a tenu à souligner que son père n'était pas le seul responsable des limites qui lui étaient imposées. Elle ajoute que les valeurs de l'époque n'accordaient pas beaucoup d'importance à l'éducation des filles : « [...] mon père c'était un bon père, là, mais il y avait les valeurs, il y avait les valeurs, dans ce temps-là, qu'une fille c'était pas nécessairement important d'aller aux études, ou quoi, parce que de toute façon elle va se marier, puis elle va rester à la maison » (N° 3_G1 L378-380).

Les responsabilités familiales sont un obstacle au parcours scolaire des femmes qui ont dû investir le temps qu'elles avaient à l'éducation et aux soins donnés aux enfants : « À 17 ans, je me suis mariée. J'ai eu des enfants [...] j'étais reine du foyer, veux, veux pas, je les ai élevés [...] je n'ai jamais travaillé à l'extérieur » (N° 14_G4 L105-107). Elles se désolent de ne pas avoir pu poursuivre leurs études à cause des limites qui leur sont imposées dans le cadre familial : « Je suis retournée aux études après que mes enfants aient été élevés pour faire ma 5^e année parce qu'elle n'était pas faite » (N° 06_G4 L646-647).

L'objet de la maternité est aussi un obstacle à l'éducation formelle des femmes. Elles ont dû faire le choix entre la maternité ou l'éducation : « [...] quand mes parents l'ont su, j'étais enceinte de 3 mois. Mon père m'a demandé de donner le bébé [pleurs] » (N° 20_G7 L137-38) ; « [...] quand je suis retournée à l'école [...] je passe des tests puis je suis acceptée, mais je venais de me marier alors ça se pouvait que je sois enceinte et on ne voulait pas m'accepter » (N° 09_G2 L312-15).

Autant pour les femmes interviewées que pour leurs mères, le fait de devoir assumer la plupart des tâches domestiques limite le temps qu'elles pouvaient investir à l'extérieur de cette sphère : « Ma maman était une femme soumise, mais qu'est-ce que tu voulais qu'elle fasse avec 9 enfants ? Elle ne pouvait pas aller travailler ! » (N° 09_G2 L298-299) ; « [...] quand j'étais enceinte de ma dernière, mon ex est parti ! [...] Puis c'est pour ça que j'ai pu faire du bénévolat parce que la fin de semaine, les enfants étaient chez leur père, moi j'étais bénévole » (N° 28_G5 L4-7).

Elles sont nombreuses à avoir été mères au foyer jusqu'à ce que leurs enfants deviennent adolescents. Pendant qu'elles assumaient l'éducation des enfants et les tâches domestiques, leurs conjoints travaillaient à l'extérieur de la maison pour subvenir aux besoins de la famille. Les rôles sociaux semblent se perpétuer au-delà de l'éducation reçue dans la famille. Avant de devenir mère à leur tour, certaines femmes, si elles n'étaient pas dans l'obligation de prendre soin de leurs parents vieillissants, occupaient des emplois liés aux rôles sociaux traditionnellement réservés aux femmes :

[...] j'ai travaillé dans un hôpital de personnes handicapées, j'y ai travaillé 5 ans j'pense. Après ça, j'ai eu des enfants et j'ai élevé mes enfants jusqu'à l'âge de 13-14 ans. Mon mari travaillait à l'extérieur, ça fait que je ne pouvais pas [...] il n'y avait pas de garderie dans ce temps-là, ça fait que j'ai élevé les enfants jusqu'à 14-15 ans, ensuite je suis retournée sur le marché du travail dans des maisons privées comme préposée. (N° 23_G6 L47-51)

Moi aussi j'ai été mère au foyer pendant 18 ans de temps puis la journée que les enfants ont décidé de voler de leurs propres ailes, ils étaient rendus dans l'adolescence, j'ai décidé de retourner sur le marché du travail. Je suis tombée conseillère-vendeuse, j'ai été caissière, j'ai été sur le marché du travail une vingtaine d'années [...]. (N° 11_G5 L60-63)

Ces compétences sont acquises grâce à un apprentissage informel, « sur le tas », en considérant les emplois disponibles sur le territoire. Ces emplois ne requièrent pas de formations particulières et leur permettent d'acquérir une expérience de travail qui, contrairement aux tâches domestiques, sera reconnue sur le plan socioéconomique. De plus, elles y trouvent une valorisation qu'elles considèrent nécessaire au développement de l'estime d'elles-mêmes : « Quand je travaillais [...] au CHSLD [...] j'apportais une certaine qualité de vie à des personnes malades » (N° 23_G6 L353-55).

4.3- La vie personnelle, professionnelle et sociale des femmes qui fréquentent le CFÔP

Au cours de leur vie, la majorité des femmes interviewées disent avoir été influencées par les actions d'autres femmes. Elles insistent sur le fait que plusieurs d'entre elles s'impliquent socialement et en influencent d'autres à le faire. En se rappelant avoir vu certaines femmes prendre leur place hors du foyer, une répondante souligne l'importance de « l'exemple » donné par d'autres femmes qui sont sorties du cadre domestique pour investir la sphère publique : « Ben voyons, les femmes, elles sont capables ! C'est de même que, en voyant d'autres femmes [...] les modèles de femmes sont importants : en politique, comme médecin, aux études [...] ça été très motivant pour moi » (N° 09_G2 L124-27). À leur tour, s'inspirant des modèles féminins, ces femmes désirent devenir, elles aussi, un modèle pour les autres : « [...] puis des fois je la disais en premier mon idée ! [...] Je me disais : Ben coudonc, si ça influence les autres, bravo ! » (N° 09_G1 L109). « Quand je sais que c'est eux autres, je fais des efforts pour venir [aux ateliers] » (N° 26_G6 L310-311).

Dans cet exemple, une d'entre elles en a convaincue une autre de poursuivre ses études postsecondaires :

J'ai suivi des cours à l'école des adultes. J'ai fait mon secondaire 5, une de mes amies m'a dit : « Tu as de bonnes notes en français, tu devrais t'en aller à l'université. » Oui, mais j'ai dit : « Mais je n'ai pas fait de Cégep ! » Elle m'a dit : « Tu n'en as pas besoin ! Tu t'en vas à l'université faire un bacc en enseignement du français au secondaire. Elle me dit les papiers dont j'avais besoin. Je m'en vais [...] je les avais tous. [...] Alors elle m'avait convaincue d'aller à l'université, puis j'y suis allée tout de suite le lendemain. (N° 10_G2 L37-43)

D'autre part, en observant ce qui se passe autour d'elles, les femmes apprennent à reconnaître les rôles qu'elles ne veulent pas jouer : « [...] quand tu vois ta mère, au foyer, élever 5 enfants, puis à « rusher » à faire du ménage, pas d'argent [...] tu vois la vie que tu veux avoir et puis celle que tu ne veux pas » (N° _G1 L352-354) ; « Elle ne pouvait pas aller travailler. Elle ne manquait de rien, mais on sentait que maman était soumise. J'étais l'aînée, mais je ne voulais pas être soumise. Oh non ! Ça fait que j'ai toujours été un petit peu rebelle et puis fonceuse [...] » (N° 09_G2 L297-301) ; « Moi, c'était sûr que j'allais être autonome [financièrement]. Ma mère était autonome alors moi je ne me posais pas de question [...]. C'était normal ! » (N° 02_G1 L311-312).

Certains éléments tirés des témoignages de femmes indiquent qu'elles étaient confinées dans la sphère domestique. À l'instar de leurs mères, elles répondaient aux demandes et aux besoins de la famille.

Puis ma mère a dit qu'à 15 ans, elle allait avoir besoin de moi à la maison, car les autres étaient partis. Ça fait que j'ai commencé à faire du pain, puis à faire à manger, puis à torcher, puis élever les autres. [...] Pis moi, c'est pareil, j'aurais aimé aller à l'école, j'aimais ça ! En fin de compte, ma sœur est partie travailler à Rimouski, ça fait que ma sœur m'a dit que je devais rester à la maison pour avoir soin de maman. (N° 06_G4 L638-643)

Sur le plan professionnel, la majorité des participantes disent avoir fait « toutes sortes de choses », sans toutefois avoir fait des études spécialisées. Elles soulignent avoir acquis, par l'expérience, une variété de compétences. Peu importe l'emploi occupé, elles y voient la possibilité de s'émanciper et d'acquérir de l'expérience : « Dans toutes mes jobs, j'ai toujours aimé ce que je faisais parce que ça me donnait une nouvelle expérience » (N° 15_G3 L50-51). Le tableau 10 dresse la liste des types de tâches, rémunérées ou non, qu'occupent ou qu'ont occupé

les femmes rencontrées dans les groupes focalisés. Les titres professionnels indiquent le secteur d'emploi dans lequel chacune a principalement œuvré pendant sa vie.

Dans le tableau 10, nous remarquons que la plupart des tâches rémunérées (cuisinière, éducatrice, enseignante, femme de ménage, infirmière) sont le prolongement, dans la sphère publique, des occupations quotidiennes des femmes au foyer. Nous constatons le même phénomène dans le cas des activités non rémunérées où l'éducation, le bien-être et la communauté sont les thèmes récurrents des activités sociales des femmes.

Tableau 10.- Liste des tâches rémunérées et non rémunérées

Tâches rémunérées (titres professionnels*)	Tâches non rémunérées
<p>Gestion, affaires, finance et administration : agente immobilier, secrétaire</p> <p>Secteur de la santé : psychologue, préposée aux bénéficiaires, infirmière</p> <p>Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux : correctrice, éducatrice en service de garde, éducatrice spécialisée, enseignante, gardienne d'enfants, intervenante dans un centre jeunesse</p> <p>Arts, culture, sports et loisirs : auteure</p> <p>Vente et services : caissière, hôtesse, serveuse, vendeuse</p> <p>Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés : couturière, cuisinière</p> <p>Ressources naturelles, agriculture et production connexe : agricultrice, débrouailleuse, travailleuse dans les mines, planteuse d'arbre, productrice de bois</p> <p>Fabrication et services d'utilité publique : agente de développement, animatrice de groupe, coordonnatrice OBNL, employée d'une entreprise privée, femme de ménage, travailleuse autonome</p>	<p>Gestion, affaires, finance et administration : conseillère municipale, membre de la chambre de commerce</p> <p>Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux : animation d'ateliers d'éducation populaire</p> <p>Arts, culture, sports et loisirs : artisanat ; bénévolat à la bibliothèque municipale ; organisation d'événements (Bingo, danse)</p> <p>Secteur de la santé : proche aidance</p> <p>Autres : membre de la chorale, de comités d'école/comités de parents, du comité des loisirs, du comité des usagers de l'hôpital, du comité d'entraide de St-Narcisse, de différents conseils d'administration, du Centre d'action bénévole, de La Croix Rouge, du Cercle des Fermières, des Filles d'Isabelle, de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC, de Ligne de vie, de la Lueur D'Espoir, de la Maison des jeunes, d'une coopérative d'habitations, de la Société Saint-Jean-Baptiste, d'un syndicat</p>

(compilation de l'auteure, Roy 2017)

En reprenant les stéréotypes féminins et masculins qui prévalent dans la société, elles considèrent que certains milieux de travail sont réservés aux hommes et d'autres aux femmes : « Le conseil municipal c'est un milieu d'hommes, ça fait que quand tu dis quelque chose, souvent, ça peut arriver qu'ils ne t'écoutent pas. [...] quand tu prends ta place, après là ils t'écoutent. Même, des fois, ils te demandent : « Pis toi, qu'est-ce que tu en penses ? » En tout cas, des fois... » (N° 02_G1 L92-95). Elles perçoivent certaines difficultés à s'intégrer dans un milieu de travail traditionnellement masculin : « Ce n'est pas facile pour les femmes [...] Quand c'est pas naturel ! » (N° 10_G2 L364-66). Malgré ces difficultés, certaines choisissent de se diriger vers un secteur d'emploi typiquement masculin, soit l'industrie forestière.

Les emplois disponibles sont dispersés sur un grand territoire, ce qui commande beaucoup de déplacements. Par exemple, pour se rendre dans les deux hôpitaux, l'un situé à Témiscouata-sur-le-Lac dans la MRC de Témiscouata et l'autre à Trois-Pistoles dans la MRC des Basques, celles qui ont un emploi dans le domaine de la santé doivent faire 45 minutes en voiture le matin et le soir. Certaines femmes aspirent à occuper un emploi, mais la question de la mobilité limite l'acquisition de cette autonomie personnelle et financière : « La pire chose c'est que je ne conduis pas, ça fait que j'ai toujours besoin de quelqu'un pour me conduire et ça finit que ça coûte cher » (N° 30_G7 L72-74).

Souvent mariées au début de l'âge adulte, elles se retrouvent systématiquement femmes au foyer. Elles ont 17 ans et elles n'ont jamais travaillé à l'extérieur. Alors dépendantes financièrement de leurs maris, elles sont appelées à se déplacer au gré des ambitions professionnelles de ceux-ci. Peu importe le lieu où elles se trouvent, elles restent à la maison pour élever les enfants : « J'ai élevé mes enfants parce que mon mari travaillait et qu'il fallait que je garde les enfants [...] » (N° 06_G4 L59-60). Pour les femmes interviewées qui ont vécu cette situation, déménager n'était pas un choix, c'était une obligation.

Moi, je n'ai jamais été sur le marché du travail parce qu'on n'était pas assez longtemps à chaque endroit. Tu sais, on pouvait être 6 mois en Ontario, on pouvait être 6 mois aux États-Unis, on pouvait être 6 mois à Montréal, à Québec, ça fait que je ne pouvais pas [...]. Il disait que je ne travaillais pas, mais tu ne peux pas prendre un travail pour 6 mois, là ! (N° 30_G7 L51-54)

Mon mari travaillait à l'extérieur, ça fait que je ne pouvais pas [...] il n'y avait pas de garderie dans ce temps-là, ça fait que j'ai élevé les enfants jusqu'à 14-15 ans, ensuite je suis retournée sur le marché du travail dans des maisons privées comme préposée. (N° 23_G6 L48-51)

Des commentaires sur les inégalités entre les hommes et les femmes sont omniprésents dans les entretiens. Dans le couple, elles soulignent que la question des droits des femmes était encore embryonnaire, qu'elle n'avait pas de statut social : « Les femmes ne portaient pas leur nom : elle s'appelait Madame [prénom, nom du mari]. On ne connaissait pas les prénoms des femmes. Comment voulais-tu que les femmes...? Elles étaient prises [...] ! » (N° 09_G2 L308-310). Ces souvenirs en lien avec les inégalités proviennent souvent de très loin : « Moi, j'étais petite, je voyais bien que ce n'était pas normal que les gars avaient le droit de faire certaines affaires [...] » (N° 01_G1 L763-764).

Dans la famille, le père prenait la décision, ce rôle masculin se perpétuait dans le couple alors que le mari prenait les décisions, sans égard aux besoins des femmes : « C'est lui qui a pris la décision, moi je ne m'en mêlais pas » (N° 30_G7 L55-56). Au sujet de leur vie de couple, elles sont nombreuses à affirmer qu'elles ressentaient une emprise du conjoint, un « enfermement » physique dans un lieu, comme un confinement : « On aurait dit que j'étais toujours sous l'emprise de quelqu'un » (N° 30_G7 L30).

La violence conjugale est un thème récurrent lorsque les femmes parlent de leur vie de couple. La plupart des répondantes ont vécu ou senti la domination masculine sur leurs vies : « Tu sens toujours [...] le contrôle et le pouvoir des hommes. Ça n'arrêtera jamais, ça ! [...] » (N° 24_G6 L418-419). Elles parlent exclusivement de violence verbale qui se manifeste par des propos blessants, dévalorisants et contrôlants, par des menaces et de l'intimidation qui créaient et maintenaient un climat de tension dans le couple : « Moi, j'étais avec un homme qui, je ne pouvais, était assez possessif, pas avoir des amis de gars. Ça peut te donner un peu le contexte, c'est-à-dire quand on sort, il fallait qu'il soit à côté, s'il y avait des gars je ne pouvais pas leur parler sinon, quand ils sortiraient dehors, il les battrait » (N° 29_G5 L277-279). Une femme nous a raconté comment son mari avait décidé de répartir les ressources financières dans le couple : « Il ne me donnait jamais d'argent. Moi, ses payes [...] pis mon salaire c'était 15 \$ par semaine,

pas tout de suite, ça été après plusieurs années, pis il fallait que je m'arrange avec ça ! Mes cheveux, m'habiller : 15 \$ par semaine » (N° 30_G7 L47-49).

Les maris de ces femmes n'étaient pas très chauds à l'idée qu'elles fréquentent le CFÔP. Au moment de prendre la décision de le fréquenter, certaines ont dû se buter aux réactions violentes de leurs maris qui tenaient des propos dénigrants à l'égard des activités du centre : « [...] il m'a dit : C'est ça ! Continue d'aller au Centre des femmes pour te faire laver le cerveau ! » (N° 11_G5 L197-198).

Cette relation de domination entre les hommes et les femmes est perçue par elles comme le principal obstacle à leur insertion socioprofessionnelle, car elles devaient se soumettre aux demandes de leurs maris : « [...] il m'a demandé de quitter mon emploi [sourir]. Ça, ça été dur, parce que j'ai pris 3 mois avant de quitter mon emploi puis finalement j'ai commencé à le suivre [à l'étranger] » (N° 15_G3 L53-54) ; « J'étais avec un conjoint qui était très possessif et jaloux. Il m'a mis dehors la journée que j'ai voulu aller sur le marché du travail » (N° 11_G5 L63-65). Une fois qu'elles réussissent à s'intégrer sur le marché du travail, elles continuent de constater des inégalités entre leurs conditions de travail et celles de leurs homologues masculins, notamment à propos du salaire : « Je n'ai jamais vu le salaire que l'autre chef d'équipe gagnait, mais je suis convaincue qu'à qualifications égales, il gagnait plus que moi » (N° 10_G2 L284-285) ; « [...] la femme fait la même maudite job, puis elle a un petit salaire. Ça me fait chier ! » (N° 22_G3 L112-113).

Une répondante nous dit que les expériences personnelles et professionnelles acquises pendant sa vie l'ont aidée à se trouver un emploi. Toutefois, elle a tout d'abord dû ignorer les propos de son mari : « [...] j'ai été, sans avoir de diplôme, agent de développement, parce qu'on est venu me chercher parce que je m'impliquais [...]. « Ben non ! » m'a dit mon mari ; « T'es pas capable ! T'as pas de diplôme ! » Et là je ne savais pas : « J'y vas-ti ; j'y vas-ti pas ? Et à un moment donné, ça a dit : Vas-y ! » (N° 09_G2 L11-13).

Elles s'entendent toutefois pour dire que l'homme peut aussi être un soutien pour la femme. Les hommes peuvent être un obstacle à l'insertion socioprofessionnelle des femmes, ils peuvent aussi être des alliés dans l'émancipation de la femme. Elles soulignent la contribution de certains hommes dans les réussites personnelles, sociales et professionnelles de quelques femmes : « Tu avais peut-être une belle épaule droite à tes côtés pour t'assister ; ton conjoint » (N° 11_G5 L247) ; « J'ai eu un mari qui ne m'a jamais empêchée de sortir » (N° 20_G7 L364-65). Une répondante insiste pour nous parler de son père qui a donné toute la place à sa femme lors des Opérations dignité. Elle y va de cette anecdote :

Maman l'accompagnait tout le temps. À un moment donné, il y avait des élections puis ils voulaient nommer papa à la présidence d'un comité, mais il s'est ramassé à l'hôpital. [...] Maman allait le voir et elle lui expliquait qu'ils étaient en train de vouloir nommer un président, mais lui ne pouvait pas y aller. Il a alors dit [...] : Pourquoi tu ne soumet pas ta candidature ? Tu le connais le sujet, tu es toujours aux réunions ! Tu le connais autant que moi ! » Elle a posé sa candidature et elle a commencé comme ça. (N° 10_G2 L216-226)

4.4- Les activités éducatives et de conscientisation offertes par le CFÔP

Les services offerts par le CFÔP sont nombreux. Ils visent à répondre aux besoins de chaque femme, à son propre rythme. Ces services sont associés aux problèmes spécifiques vécus par les femmes vivant sur le territoire. Selon les travailleuses du CFÔP, les principales raisons pour lesquelles les femmes demandent de l'aide sont, par ordre d'importance : la proche aide, la violence conjugale, les relations interpersonnelles, l'isolement, la pauvreté, les rapports hommes-femmes, le divorce ou les séparations, les deuils, la santé physique et mentale et la sexualité. Le CFÔP offre donc des services et des groupes d'entraide visant à les aider à trouver les moyens d'atténuer ou de résoudre ces problèmes.

Les premiers services offerts sont ceux relatifs à l'accueil de ces femmes qui mettent les pieds pour la première fois dans un centre de femmes. Les raisons pour lesquelles elles décident d'aller rencontrer les travailleuses du CFÔP sont nombreuses, mais la grande majorité des participantes s'y rendent lorsqu'elles vivent des difficultés dans leurs vies : « Je pense que quand j'ai commencé à venir c'est parce que j'en avais vraiment besoin, sans ça je ne serais jamais venue. T'sais, on ne fait pas de démarches pour venir si on n'a pas de problèmes » (N° 25_G6

L173-75). Elles pensent chercher de l'aide lorsqu'elles-mêmes ou un proche vit des problèmes de santé physique ou mentale : « [...] moi j'ai demandé de l'aide quand mon mari a commencé à avoir des problèmes [de santé], je n'ai pas attendu, j'ai demandé de l'aide » (N° 30_G7 L290-91) ; « Moi, c'est quand ma mère est décédée » (N° 30_G7 L235) ; « Ben moi, c'est à la suite d'une séparation. À la suite d'une séparation, j'avais besoin d'aide pis ça m'a vraiment aidée : j'ai suivi *Antidote* » (N° 21_G6 L105-106). Une femme nous confie qu'elle s'est retrouvée au CFÔP alors qu'elle était dépressive : « [...] j'étais vraiment creuse [...] j'étais dépressive, j'étais à terre, épuisée, [en] manque d'énergie... » (N° 11_G5 L77-79). Les problèmes qu'elles vivent sont rarement isolés ; ils font partie de l'expérience globale de ces femmes : « J'étais très stressée puis disons que le bagage de ma vie avait fait qu'à un moment donné j'en avais trop sur mes épaules, puis je ne savais pas comment lâcher. Ça fait que c'est ici que j'ai appris à lâcher prise » (N° 23_G6 L130-132).

Elles viennent tout d'abord chercher du soutien au CFÔP. Elles peuvent aussi bénéficier du service d'écoute, de référence téléphonique et du centre de documentation. Dans le *Rapport d'activité 2015-2016* du CFÔP, on comptabilise 1138 appels et visites de femmes ayant demandé des services. Elles peuvent aussi être référées à des organismes partenaires du CFÔP. Les travailleuses du centre les accompagnent en leur fournissant des informations qui pourraient les aider à améliorer leurs conditions de vie actuelles : « C'est plus axé sur [...] la recherche de solutions ou l'amélioration » (N° 26_G6 L281-282). Les femmes interviewées soulignent que l'accueil reçu au CFÔP les a incitées à continuer de fréquenter le centre : « Moi, j'ai demandé de l'aide pour m'en sortir. J'ai rencontré une travailleuse. On a fixé des rendez-vous pour venir la voir et ça m'a aidée beaucoup. Puis quand j'ai vu que c'était souvent ouvert ici, je suis rentrée et j'ai vu que j'étais accueillie » (N° 12_G3 L198-200). Pendant plus de trois décennies, le CFÔP a offert une panoplie d'activités éducatives et de conscientisation aux femmes vivant dans le milieu. Selon le *Rapport d'activités 2015-2016* du CFÔP, 2350 interventions individuelles et collectives ont été réalisées.

Les activités offertes au CFÔP abordent des thèmes diversifiés qui correspondent aux besoins de ces femmes. Le comité social, constitué essentiellement de participantes, permet aux femmes de briser l'isolement et de créer des amitiés. Les femmes font des apprentissages à

travers les relations interpersonnelles qu'elles y vivent. Elles affirment avoir besoin des outils offerts par le CFÔP. Le commentaire de cette femme résume bien ce que pensent les participantes au sujet de ce qu'elles retirent des activités éducatives et de conscientisation offertes par le CFÔP :

J'ai suivi *Antidote* moi aussi. Mais moi, j'ai frappé un groupe qui me ressemblait, disons. Je sortais de là avec de l'énergie. Il y avait un peu de négatif, mais on n'axait pas là-dessus. Je pense que c'était plus les solutions, puis le vécu des autres m'aidait à comprendre ce que je vivais. Je pense qu'à tout coup que je viens à des formations, je reviens à la maison plus « pépée » parce que moi, je ne suis pas une personne qui s'implique. (N° 23_G6 L298-302)

Les travailleuses du CFÔP déclarent que des discussions et des confidences spontanées sur différents sujets (avortement, sexualité, violence conjugale) émanent des femmes qui participent aux activités informelles organisées par le comité social : sortie à la cabane à sucre, pique-nique, visionnement de films, dîner de Noël, ateliers de loisir et de créativité, échange de recettes de muffins. Les thèmes abordés pendant ces ateliers n'auraient peut-être pas été abordés autrement. Ils donnent ainsi l'occasion aux travailleuses du CFÔP de réfléchir et parfois d'intervenir sur certains enjeux sociaux les touchant.

Les femmes en viennent elles-mêmes à transmettre des informations aux autres participantes aux activités du CFÔP : « [...] les femmes entre elles, s'encouragent, elles s'encouragent et elles prennent confiance en eux autres » (N° 09_G2 L83-84). Des participantes deviennent à leur tour animatrices des ateliers en formant leurs consœurs : « Puis les autres qui sont là, ils apprennent de nous autres, mais nous autres on apprend d'eux autres. [...] puis il y a même des choses qui nous surprennent parce qu'on connaît ces gens-là, mais on ne s' imagine pas [...]. Moi, ça m'a terriblement aidée ! » (N° 30_G7 L273-277). Les travailleuses du CFÔP insistent pour dire que les meilleures informatrices sont celles qui ont déjà participé aux activités du CFÔP : « Les meilleures informatrices ce sont celles qui sont venues [au CFÔP et qui transmettent l'information] de bouche-à-oreille » (N° 02_G5 L281-282).

Le non jugement et la confidentialité sont nommés par les participantes comme étant des conditions *sine qua non* à leur participation aux activités du CFÔP. Le caractère confidentiel des interventions individuelles ou des rencontres de groupe les incite à s'exprimer librement : « Puis ce que je trouve beau, c'est que ça reste ici, c'est confidentiel. Tu peux t'ouvrir. Que tu brailles, que tu cries, que tu fasses n'importe quoi [...] tu te libères... » (N° 14_G4 L357-359); « Puis on se respecte aussi, c'est confidentiel » (N° 19_G4 L195).

La vie professionnelle et le temps consacré au travail non rémunéré sont des contraintes à la fréquentation du CFÔP pour certaines femmes : « Le CFÔP, j'en avais entendu parler beaucoup, j'en avais entendu parler de ma voisine quand je suis arrivée à [...] qu'elle avait fait *Antidote*, puis elle avait tout fait ça, puis que c'était bien, mais par manque de temps [...] Je travaillais ! » (N° 20_G7 L305-07).

Les répondantes sont nombreuses à mentionner le programme *Antidote*. Créé par Nikole Dubois du Centre des femmes du Témiscouata, en 1990, il a pour objectifs d'accroître l'autonomie personnelle ; de permettre aux femmes de découvrir leur potentiel et d'identifier l'impact des comportements appris socialement sur leur identité personnelle et l'estime de soi (voir annexe II). Ce programme a pour effet de stimuler l'autonomie des femmes sur les plans personnel, conjugal et professionnel.

Depuis sa création, il a touché plus de 90 femmes sur le territoire. Il s'agit d'une démarche individuelle et collective pour l'amélioration du bien-être personnel des femmes qui se déroule sur dix semaines au rythme de trois heures par semaine. Il y a deux parties à ce programme : *Antidote 1* (Une quête d'identité) et *Antidote 2* (Une quête d'amour). Le programme *Antidote* aide les participantes à prendre conscience des comportements sociaux qu'elles ont intériorisés et qui sont la cause de problèmes d'identité, de santé, de dépendance et de l'estime de soi. Ces problèmes ont des effets sur la confiance en soi qui influence les décisions et les actions qu'elles prennent (les choix professionnels, l'éducation des enfants, la gestion des émotions), car les femmes visées sont celles pour qui l'estime de soi dépend de l'approbation des autres : « [...] j'ai suivi *Antidote* la première fois (parce que je l'ai suivie deux fois). La première fois, c'est sûr

que ça a travaillé beaucoup sur ma confiance en moi. J'en avais besoin. Suite à ça, finalement, il y a eu une séparation » (N° 25_G6 L163-166).

Les principaux thèmes abordés dans les ateliers sont l'estime de soi, la confiance en soi, l'affirmation de soi ainsi que la connaissance de soi. Les objectifs généraux à l'origine de ce programme visent à accroître l'autonomie personnelle des femmes, à permettre aux femmes de découvrir leur potentiel et à identifier l'impact des comportements appris socialement sur leur identité personnelle et l'estime de soi. Concrètement, le programme *Antidote* reconnaît chaque participante comme une ressource : il fait appel au potentiel et à la créativité de chacune des femmes. De plus, la tenue régulière d'ateliers permet aux femmes de se rencontrer et de briser l'isolement physique et psychologique qu'elles vivent : « Je fais du bénévolat, je fais partie [d'un CA] et je m'implique [...] parce que faut que je vois du monde » (N° 07_G4 L532-533).

Ça m'a aidée certain, parce que mon mari ce n'est pas un gros sorteux. Pis moi [...] je veux voir du monde, partager. Ces affaires-là, j'aime ça ! Ça fait que j'ai été au centre, de jour, un bout, après ça [j'ai suivi] des cours. On partage des choses et parfois tu penses que ça n'arrive qu'à toi, ça. [Sans les activités éducatives du CFÔP] je ne serais pas comme ça aujourd'hui. Je ne serais peut-être même pas là aujourd'hui. (N° 14_G4 L341-351)

Les besoins des femmes sont diversifiés et touchent, pour la plupart, les besoins de l'ensemble de la population à l'étude ; « S'ils savaient, les gens, toute l'information qu'on vient chercher dans les conférences, je pense qu'ils viendraient [eux-aussi] » (N° 15_G3 L313-316). Elles affirment que les informations qu'elles retirent de ces activités éducatives et de conscientisation ont un impact sur leur accessibilité à l'emploi et sur les façons dont elles occupent le territoire.

Les activités éducatives et de conscientisation du CFÔP ont un impact sur l'insertion socioprofessionnelle de ces femmes. Elles ont trouvé au CFÔP les outils nécessaires pour développer leur confiance en elles. Ainsi, elles ont pu retourner aux études ou se trouver un emploi : « [...] quand j'ai commencé à travailler ici, au centre des femmes, cette conscientisation s'est faite au cours des années, puis l'importance d'avoir un travail, de se réaliser dans son travail » (N° 03_G1 L325-328) ; [...] puis à un moment donné j'ai été tannée de travailler dans la

restauration, puis j'ai été suivre des cours. J'ai suivi des cours à l'école des adultes » (N° 10_G2 L34-35).

[...] t'sais peut-être que je n'aurais pas appliqué [...] sur le travail que j'ai là, présentement, parce que je n'avais pas assez confiance. [...] Aujourd'hui, là [...], eux autres [le CFÔP] m'ont fait confiance, puis j'adore l'équipe et je les remercie de tout ça [...] ça vient d'ici en fin de compte [...] les ressourcements qu'on a eus ici. (N° 25_G6 L168-171)

Pendant les entrevues, les femmes soulignent les préjugés qu'une partie de la population entretient à l'endroit du CFÔP. Ces préjugés entourant leur participation aux activités du CFÔP freinent certaines femmes à fréquenter ce milieu, car elles craignent d'être associées à ces préjugés. Le manque d'informations au sujet de la mission et des objectifs de l'organisme engendre des rumeurs dans la population au sujet de la clientèle du centre auxquelles personne n'aimerait être associée.

En effet, on attribue aux femmes qui fréquentent le centre les qualificatifs de « femmes battues » ou de « femmes avec des problèmes ». Les répondantes témoignent de ce manque d'informations en citant les dires méprisants qu'elles entendent à propos des femmes qui fréquentent le CFÔP.

Il y a des hommes qui disaient : « Ben oui, elle a commencé à lire ! ». Et ça, je vous jure que ça ne fait pas tellement longtemps, mettez 5 ans, je voyais des hommes dire : « Elle a commencé à lire, elle est instruite, là ! » Ils disent : « Elle va au CFÔP, là, elle s'instruit pas mal, là, est capable d'en faire pas mal, elle là ... » (N° 22_G3 L385-389)

Les travailleuses du CFÔP créent des activités éducatives et de sensibilisation pour contrer les préjugés et permettre une accessibilité accrue afin de poursuivre la mission éducative du centre. Pour rejoindre le plus grand nombre de femmes possible, le CFÔP achète de la publicité dans les journaux locaux et affiche dans les lieux publics pour faire connaître ses activités dans les municipalités desservies. L'arrivée des nouvelles technologies favorise la diffusion d'informations à la population : « Maintenant, avec l'avènement de Facebook, on a plus de facilité à rejoindre nos femmes [...] » (N° 01_G1 L461).

Les informations fournies visent l'amélioration de la qualité de vie des femmes, mais profitent à l'ensemble de la population. Le CFÔP envoie un dépliant deux fois par année dans les

foyers des municipalités desservies. Les échanges dépassent ainsi le cadre du CFÔP pour s'inviter dans les maisons et provoquer des discussions qui n'auraient pas pu avoir lieu autrement.

« Parfois on s'associe avec d'autres Centres de femmes pour qu'à l'occasion de la semaine de la violence, le 8 mars, la semaine de la santé mentale... » (N° 01_G1 L645-646). Les partenariats multiplient les façons de se faire voir, de faire valoir la mission et de travailler en collaboration. Le CFÔP a acquis une notoriété, il a sa place dans le milieu.

On s'est forcé pour aller dans toutes sortes de lieux décisionnels pour faire notre marque, pour montrer qu'on était là, ce qu'on faisait. [...] rendre compte des intérêts des femmes. On allait à des Tables régionales pour faire passer des choses, [...] finalement, ça nous a fait connaître. On n'est plus gênées de dire [que l'on fait partie du] Centre des femmes du Ô Pays, le monde nous connaisse [...]. (N° 01_G1 L527-532)

Au-delà de leur implication dans le CFÔP, les femmes interviewées s'impliquent dans d'autres organismes communautaires, comités et conseils d'administration de leur milieu. Leur implication est nécessaire au développement et au maintien de certaines infrastructures qui soutiennent le développement touristique et économique du territoire. Dans son commentaire, une participante souligne la fierté de son appartenance au milieu rural : « [...] je suis vraiment une fille qui va acheter des produits locaux qui va soutenir les gens qui travaillent ici, pour enrichir ça, aider un peu à notre communauté parce que nous avons des richesses incroyables » (N° 17_G5 L388-389).

Sur le plan politique, les travailleuses du CFÔP remarquent une plus grande implication des femmes dans les conseils municipaux et l'impact de cette implication : « [L'implication des femmes dans] les municipalités a fait en sorte qu'il y a comme des points de vue « femmes » qui sont amenés plus ; le côté famille, le côté éducation, environnement... » (N° 03_G1 L153-155). Les actions politiques engagées par les femmes du CFÔP ont eu une influence sur l'occupation du territoire. En effet, les demandes des femmes du CFÔP ont contribué au développement de services ou d'infrastructures qui permettent de répondre à leurs besoins. Prenons comme exemples l'organisation d'un service de covoiturage qui améliore la mobilité des femmes sur ce

grand territoire et la présence d'un Centre local de services communautaires (CLSC) dans la municipalité de Lac-des-Aigles, octroyant des soins de santé à la population.

Selon les participantes, c'est dans cet espace qui leur appartient qu'elles arrivent à créer ce lien de confiance qui les rend aptes à partager leur vécu avec les travailleuses et d'autres participantes du centre. C'est en brisant l'isolement et en partageant leur vécu qu'elles prennent conscience qu'elles vivent des problèmes similaires. Le Centre des femmes du Ô Pays constitue l'espace qui favorise ces rencontres et ces échanges : « C'est ce qu'on vient chercher ; l'ouverture des autres pis on voit qu'on n'est pas seule dans les mêmes conditions » (N° 15_G3 L497-498) ; « Moi je pense que c'est de voir qu'on n'est pas seule, qu'on peut avoir de l'échange, du support... » (N° 29_G5 L313-314) ; « On se ressemble à quelque part » (N° 21_G6 L241).

C'est de voir qu'il y a des gens qui vivent la même chose que nous puis qu'on échange. En tout cas, moi, ça me fait réaliser que ce n'est pas si pire, dans l'fond, des fois et puis à force d'échanger, on vient chercher de la force, puis on se dit qu'on va passer au travers, parce que la personne qui est face à nous, elle dit un mot ou une phrase qui vient nous chercher, puis ça fait du bien. La plupart du temps, c'est quelqu'un qu'on ne connaît vraiment pas puis ça vous nous apporter [...] ça revient toujours au mot réconfort puis nous faire prendre conscience qu'on n'est pas les seules à vivre ça ! (N° 11_G5 L98-104)

Interrogées sur les impacts que les activités éducatives et de conscientisation du CFÔP ont eu sur leurs vies, l'une des participantes affirme :

La confiance [...] de se rendre compte que je ne suis pas dans un rapport égalitaire dans ma vie de tous les jours. Déjà, de prendre conscience de ça [...] c'est de là que ça vient. Moi, quand j'ai commencé à travailler ici, c'est ça : tout le patriarcat et tout ça, c'est ici que je m'en suis rendue compte. Je ne le savais pas, avant que [...] je ne savais pas d'où ça venait et quels impacts avaient tout ça. (N° 03_G1 L757-762)

Rappelons que la conscientisation est une dynamique par laquelle les femmes prennent tout d'abord conscience des inégalités qu'elles subissent pour ensuite définir et utiliser les moyens appropriés pour transformer leurs conditions de vie en les améliorant. Les travailleuses du CFÔP insistent sur la prise en charge des problèmes par les femmes elles-mêmes. Selon une des participantes : « Le CFÔP est vraiment la place où j'ai trouvé des moyens » (N° 30_G7

L246). Toutefois, ce travail de prise de conscience ne se fait pas sans douleur. Elles soulignent que des éléments déclencheurs sont nécessaires. « J'ai fait beaucoup de prises de conscience dans les ateliers puis j'en fais encore énormément. Ça fait mal, des fois, mais après ça ben on se dit qu'on travaille ça, t'sais ! » (N° 24_G6 L263-264).

Elles sont conscientes des effets positifs que les activités éducatives et de conscientisation du CFÔP ont eues sur elles. Elles indiquent qu'elles aimeraient que d'autres femmes en besoin fassent comme elles : « [...] elle n'y va pas. Je lui ai dit : « Va à un CLSC ! T'sais il y a tellement d'aide maintenant, mais elle, pour elle, elle ne bouge pas (N° 23_E6 L381-382) » ; « Tant qu'elles ne sont pas prêtes, là [...] » (N° 26_G6 L562) ; « Peut-être que ça demande une certaine expérience de vie avant de reconnaître le besoin [...] » (N° 26_G6 L70).

CHAPITRE 5

L'INTERPRÉTATION ET LA DISCUSSION DES RÉSULTATS

Dans ce chapitre, nous interprétons et nous discutons des données textuelles originales que nous avons recueillies en les liant avec des aspects de la problématique, du cadre théorique et de la démarche méthodologique de façon à les contextualiser (Mongeau, 2011). Le principal défi à relever lors de l'analyse de données qualitatives est d'attribuer une signification à une grande quantité d'informations (Patton, 2015). L'analyse est effectuée à l'aide d'extraits d'entrevues tirés des *verbatim* explicitant les parcours de vie des femmes interviewées. De ces parcours ressortent des histoires personnelles et les perceptions des femmes interviewées, soient des participantes et d'ex-participantes aux activités du CFÔP. L'analyse des données s'effectue par un « va-et-vient continu entre les données qui expriment la réalité des participant[e]s et les conceptualisations qui visent à représenter cette réalité » (Fortin, 2010, p. 477).

Pour comprendre les parcours de vie des femmes et comment les activités d'éducation et de conscientisation offertes par un centre de femmes en milieu rural contribuent à leur insertion socioprofessionnelle et à l'appropriation du territoire, nous identifions quatre aspects découlant de nos concepts : (5.1) l'éducation comme facteur de changement ; (5.2) la conscientisation comme préalable à l'action émancipatrice ; (5.3) l'insertion socioprofessionnelle comme visée émancipatrice ; et (5.4) le territoire comme lieu où s'actualise cette visée émancipatrice.

Le croisement de ces aspects permet de répondre aux questions générales et spécifiques de recherche et de mettre en évidence les liens entre les principaux concepts de cette recherche (l'éducation, la conscientisation, l'insertion socioprofessionnelle et l'appropriation de l'espace) et d'en comprendre l'effet (déclaré) sur le parcours de vie des femmes. Notre analyse est fondée sur les propos recueillis lors des entrevues de groupes focalisés, mais aussi sur les écrits scientifiques qui touchent ces principaux concepts.

5.1- L'éducation comme facteur de changement

D'emblée, les femmes du CFÔP attribuent la transformation de leur mode de pensée aux activités éducatives et de conscientisation élaborées par les travailleuses du CFÔP. Ces activités offrent aux femmes la possibilité de s'informer sur différents thèmes. Ces activités sont élaborées par les travailleuses du CFÔP, selon les besoins et les intérêts des participantes. Les besoins et les intérêts des femmes qui participent aux activités du CFÔP sont d'ailleurs les principaux sujets abordés lors des activités éducatives et de conscientisation imaginées et développées majoritairement par les travailleuses du CFÔP. Nous avons recensé ces besoins au fur et à mesure de la transcription des *verbatim*. Nous constatons que ces besoins sont récurrents dans les discours des répondantes.

Tableau 11.- Recension des besoins et des intérêts des femmes fréquentant le CFÔP

Besoins et intérêts des femmes interviewées		Sujets traités au CFÔP
Acceptation	Famille	Actualité
Amitié	Informations	Argent
Anonymat	Qualité de vie	Avortement
Autonomie financière	Reconnaissance	Droit
Briser l'isolement	Respect	Gouvernement (RRQ)
Développer la confiance en soi	Sécurité physique	Grossesses
Développer son esprit critique	Solidarité	Image corporelle
Équité	Santé physique et mentale	Informatique
Expérience	Soutien	Lois/politiques
Exprimer ses émotions	Travail	Pauvreté financière
	Valorisation	Pornographie
		Proche aide
		Santé
		Suicide
		Violence
		Violence conjugale

(compilation de l'auteure)

Un des rôles des travailleuses du CFÔP est de favoriser le développement des compétences nécessaires (Boudreault, 2002) à l'émancipation des participantes dans un contexte précis, ici, un mode de vie caractérisé par l'isolement, le manque d'emploi, la violence conjugale,

la pauvreté, les séparations ainsi que les relations interpersonnelles conflictuelles ou l'absence de relations interpersonnelles.

Les connaissances nouvellement acquises concernant leur mode de vie enrichissent les savoirs des participantes. C'est ainsi qu'elles peuvent prendre conscience de leurs conditions de vie et agir sur elles. Pour améliorer sa qualité de vie, une personne doit savoir user de son savoir, de son savoir-être et de son savoir-faire et (Boudreault, 2002). Plus la personne développe ses compétences, plus elle est en mesure de critiquer son mode de vie actuel, de développer et d'appliquer des moyens pour transformer ses conditions de vies. Les savoirs transmis par le biais des activités éducatives et de conscientisation du CFÔP jouent donc un rôle primordial dans les changements qui ont lieu, d'abord chez la personne puis ensuite, par le biais de cette personne, dans son milieu.

En plus d'avoir une signification particulière pour les participantes, ces besoins rejoignent aussi la réalité de la population en général, sans distinctions quant aux configurations sociales reliées au sexe, aux conditions socioéconomiques, à l'origine ethnique, à l'âge, aux handicaps, à la religion et à l'orientation sexuelle.

Les activités éducatives et de conscientisation du CFÔP se déroulent souvent dans un contexte d'apprentissage non-formel qui, rappelons-le, est constitué d'activités planifiées et organisées, mais non explicitement désignées comme activités d'apprentissage (Hart, 2013). Ces activités touchent différents thèmes : l'actualité, l'argent, l'avortement, le droit, les lois, les programmes gouvernementaux (par exemple, le Régime des rentes du Québec), la grossesse et la maternité, le féminisme, l'image corporelle, la pornographie, la proche aidance, la santé physique et mentale, le suicide, la violence conjugale, etc. Ces informations sont diffusées au CFÔP sous différentes formes telles que des activités sportives, artisanales et communautaires, des ateliers de formation offerts par des personnes ressources et par les travailleuses du centre, ou par le biais de simples échanges informels entre les femmes. Ces échanges sont importants car c'est dans le rapport avec les autres que ces savoirs se manifestent et que les compétences se développent.

La population en général a aussi besoin de développer des compétences génériques à travers de multiples contextes, sans nécessairement passer par l'éducation formelle (Chamak et Fromage, 2006 ; Igalens 2008 ; Hart, 2003). Pour atteindre l'ensemble de la population,

l'information diffusée au CFÔP doit dépasser le seul cadre du centre. C'est pourquoi, entre autres, un bulletin d'information est envoyé dans les familles des MRC deux fois par an. La diffusion de ces informations vise particulièrement l'amélioration des conditions de vie générales qui pourraient aussi avoir des effets chez d'autres catégories de personnes. En effet, les sujets traités au CFÔP ont trait aux conditions de vie humaines de manière générique. Les femmes qui participent aux activités du CFÔP affirment qu'elles partagent l'information reçue du CFÔP avec leur entourage. Elles disent souhaiter que d'autres femmes, comme elles, emboîtent le pas et décident de participer aux activités du centre. Elles constatent que ce besoin d'être informé est présent chez certaines femmes, mais aussi chez les hommes de leur milieu. Elles soulignent que les hommes profiteraient, eux aussi, d'activités éducatives et de conscientisation adaptées à leurs besoins et à leurs intérêts comme celles déployées au CFÔP : « [...] les hommes n'apprennent pas à exprimer leurs sentiments, ça parle pas ! Ça, de ça, ils en auraient besoin (N° 20_G7 L393-394) ».

Au CFÔP, les nouveaux savoirs acquis lors des activités éducatives et de conscientisation s'ajoutent aux connaissances antérieures des femmes. Ces nouveaux savoirs n'existaient pas encore dans leur représentation du monde. Ils s'ajoutent à leur savoir-être et à leur savoir-faire et favorisent le développement de nouvelles compétences (Romão, 2000). Les activités éducatives et de conscientisation offertes au CFÔP visent le développement global de la personne (intelligence, affectivité, capacités psychologiques / physique) tout au long de leur vie (Colin et Legrand, 2008). Ce développement personnel influence le développement du milieu et vice-versa. Puisque la façon de penser des femmes change, leurs comportements changent aussi. Elles orientent leurs actions de manière à satisfaire leurs besoins et à améliorer leurs conditions de vie.

Elles sont nombreuses à penser que la famille est le premier lieu d'apprentissage des rôles sociaux sexués où plusieurs femmes affirment avoir reçu une éducation différente de leurs homologues masculins. La cellule familiale est tributaire des normes sociales qui influencent son organisation. La plupart des femmes disent avoir été affectées aux tâches ménagères dans leurs familles respectives, dès leur jeune âge, fonctions qui étaient alors strictement réservées aux filles et aux femmes. La manière de socialiser les jeunes filles entretient les stéréotypes qui associent le rôle des filles avec la maternité et avec le soin des enfants (Lebreton *et al.*, 2005).

La famille reflète l'inégale répartition des ressources dans la société et favorise la reproduction des rapports sociaux sexués. Les filles se voyaient donc imposer le modèle de leur mère. Pour sortir de ce cercle, il fallait « qu'elles sortent » de la cellule familiale. Les premières portes de sorties étaient le mariage et la vie professionnelle, deux avenues reproduisant la dynamique relationnelle fondée sur la dichotomie des sexes biologiques vécue dans la cellule familiale.

Les constructions sociales qui définissent les rôles sociaux des femmes dans la sphère privée apparaissent comme le principal obstacle. Plusieurs facteurs sont liés à ces constructions sociales : la différence biologique, l'idéologie masculine, les comportements sociaux hommes / femmes différents selon leur socialisation, la division sexuelle des rôles et des tâches et l'infériorité socioéconomique des femmes. (Émond, 2010, p. 21)

Le temps des femmes rencontrées dans les groupes focalisés est majoritairement investi à l'intérieur des limites du foyer où elles s'acquittent, sans rémunération, des tâches traditionnellement reliées aux compétences féminines. Pendant les entrevues, elles sont nombreuses à se rappeler que pendant leur enfance, les hommes s'affairaient dans la sphère du marché de l'emploi tandis que les filles et les femmes étaient contraintes d'effectuer les tâches domestiques. Beaucoup d'émotions émanaient de leurs réponses lorsqu'elles répondaient à la question relative à leur vie professionnelle. Elles auraient aimé « suivre des cours », terminer leurs études, mais, souvent, leur père, leur mari ou les responsabilités familiales les en empêchaient. Ainsi, les aspirations professionnelles de l'homme primaient sur celles des femmes.

Une étude de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS, 2014) note une amélioration dans le partage équitable des tâches domestiques entre les hommes et les femmes. « Entre 1986 et 2010, les hommes ont consacré 19 % plus de temps aux tâches domestiques, passant de 2,7 à 3,2 heures quotidiennes. Du côté des femmes, on assiste plutôt à une légère diminution de 7 %. L'écart demeure toutefois important puisque les femmes continuent à être 14 % plus nombreuses à participer aux tâches domestiques et au quotidien, elles y consacrent 28 % plus d'heures qu'un homme » (IRIS, 2014, p. 4). Le nombre d'heures consacrées aux tâches domestiques par les femmes diminue lorsque les salaires des femmes dépassent 30 000 \$ annuellement.

5.2- La conscientisation comme préalable à l'action émancipatrice

La dynamique de conscientisation se manifeste au CFÔP dans le cadre d'activités éducatives variées qui ont, entre autres, pour objectif de développer l'esprit critique des femmes à partir de la valorisation de leurs connaissances antérieures, de leurs expériences de vie et de leurs compétences. Lors des groupes focalisés, les femmes affirment avoir pris conscience qu'elles vivaient une situation inégale par rapport à celle des hommes, cela grâce aux informations et aux activités offertes au CFÔP. C'est au moment où les femmes, entre elles, partagent les différentes versions de leurs réalités socioéconomiques que prend forme la conscientisation.

La conscientisation est une dynamique occupant une place dans l'espace et dans le temps. Les apprentissages se déroulent en stades successifs, lesquels servent de bases aux réflexions ultérieures et ce, tout au long de la vie. Chaque stade est caractérisé par un contexte historique précis, possédant des réalités socioéconomiques, culturelles et politiques distinctes et véhiculant des savoirs, des expériences et des compétences particulières. Ampleman et ses collègues (2012) soulignent que la conscientisation est « [un] processus d'apprentissage et d'« interinfluence » entre des groupes de personnes de la classe populaire, immergées dans des situations d'exploitation, de domination et d'aliénation [...] » (p. 291) : « [...] on sort de la maison, puis on rencontre d'autres femmes qui nous encouragent puis on nous dit : « T'es capable ! », pis toi tu dis : « Non ! J'suis pas capable. » Et puis c'est entre nous. Entre nous [...] à une époque, on ne voulait même pas que les femmes se rencontrent » (N° 09_G2 L76-78).

Les femmes qui fréquentent le CFÔP sont déjà minimalement conscientisées à leurs conditions de vie puisque la décision de se rendre au centre implique qu'elles doivent d'abord prendre conscience de leur situation. Leurs conditions de vie, couplées au manque d'informations, contribuent souvent à accentuer leur situation de vulnérabilité : la dépendance financière, le confinement dans la sphère domestique et la violence conjugale. De plus, les informations diffusées par le CFÔP tendent à déconstruire les rôles associés aux hommes et aux femmes et à expliquer que l'identité « femme » est une construction sociale qui attribue traditionnellement un rôle social aux personnes de sexe féminin selon le seul déterminant du sexe biologique. Plusieurs femmes témoignent que leur manque de confiance en elle est attribuable à l'éducation reçue dans leur enfance.

Les actions posées par les participantes aux activités du CFÔP sont tributaires de la satisfaction de leurs besoins conscients. L'expression de ces besoins dans la sphère publique indique une façon de s'approprier l'espace. Ces manifestations publiques (actions collectives) entraînent une prise de conscience collective dans une tentative de modifier le rapport de domination entre les hommes et les femmes. À partir du moment où elles prennent conscience que la situation dans laquelle elles se trouvent n'est plus souhaitable, une réflexion s'enclenche sur leur « historicité » (Portal, 2011), c'est-à-dire qu'elles réfléchissent sur les impacts qu'ont eus leurs expériences personnelles, leurs désirs et leurs objectifs sur les choix qu'elles ont fait au cours de leurs vie.

La *praxis* est la relation entre la réflexion et l'action : il n'existe pas de réflexion sans action (Freire, 1974). La réflexivité est un mouvement qui part de l'intérieur de l'individu vers l'extérieur, soit son milieu de vie (Besozzi, 2001). Grâce à la *praxis*, les participantes considèrent les éventuels bénéfices de leurs actions sur leurs conditions de vie. Les intentions des femmes se traduisent en actions concrètes et au même moment, elles s'approprient l'espace. Dans cet extrait, une répondante raconte comment la réflexion sur les besoins en santé en région a mené à l'action des femmes qui a pu concrétiser l'idée de créer un CLSC à Lac-des-Aigles :

Aujourd'hui on a un CLSC au Lac-des-Aigles, avant il n'y en avait pas. Alors, moi, on m'a mis sur le comité CLSC. Alors, j'allais chercher l'information et là, quand il y avait ces grosses réunions là, les responsables devaient donner un compte-rendu. Alors, moi j'ai tout écrit et j'ai envoyé ça à l'avant [...] Le monde m'a vue là je me suis levée debout et j'ai lu mon rapport et je me suis rassise et je ne me souviens de rien de ce que j'ai dit. C'était la première fois. (N° 09_G2 L190-199)

Grâce au programme *Antidote*, certaines femmes ont su s'affranchir de facteurs oppressants qui, seuls ou combinés, diffèrent d'un contexte à l'autre : le comportement violent d'un mari, le manque de formation, la pauvreté financière, la maladie ou la santé mentale d'un proche. Les apprentissages qui y sont faits mènent à des changements de comportement chez les femmes qui doivent *a priori* prendre conscience de ce qui les opprime pour ensuite agir sur les facteurs oppressants. Comme mentionné plus haut, les transformations dans l'espace dépendent de la modification des rapports sociaux, incluant les hommes et les femmes dans la dynamique de conscientisation résultant de l'éducation. Briser l'isolement est le premier pas à faire pour que les femmes puissent s'impliquer dans la sphère publique.

En fréquentant le CFÔP, les femmes acquièrent des savoirs, vivent des expériences et développent des compétences (Boudreault, 2002 ; Morin, 2000) qui guident leurs actions. Ces actions sont intimement liées à la réponse aux besoins des femmes. C'est grâce à l'action, individuelle ou collective, que prennent forme les intentions des individus ou des groupes sociaux : « [L]es individus qui agissent dans les organisations produisent souvent des structures, des situations, des contraintes et des opportunités qui n'existaient pas avant qu'ils n'aient agi. Ces processus laissent, sur le territoire, des traces matérielles et symboliques de ces actions » (Rojot, 2005, p. 367).

5.3- L'insertion socioprofessionnelle comme visée émancipatrice

Le marché de l'emploi n'est pas facilement accessible aux femmes nées entre 1935 et 1960. Il existe d'ailleurs peu d'écrits scientifiques sur l'insertion professionnelle des femmes car à l'époque où les principales théories classiques ont été développées, les femmes étaient beaucoup moins présentes qu'aujourd'hui sur le marché du travail. Elles devaient faire face à certaines pratiques discriminatoires favorisant les hommes. Ce confinement dans la sphère privée exprimé par les femmes du CFÔP fait obstacle à l'implication et à la représentation des besoins et des intérêts des femmes dans la sphère publique puisqu'elles n'ont pas le temps de s'y consacrer. Selon Lebreton et ses collègues (2005), la discrimination sexuelle, qu'elle soit directe ou systémique, influence négativement l'accès des femmes au marché du travail.

Certaines femmes ont quand même choisi d'exercer des professions reliées à la principale activité économique de la région traditionnellement réservée aux hommes : la foresterie. En choisissant d'assumer la tâche de débroussaillage ou de plantation d'arbres, elles choisissent aussi d'intégrer des milieux où elles doivent dépasser leurs limites psychologiques et physiques pour être compétitives au même titre que leurs collègues masculins. Elles mettent ainsi de côté leurs besoins, leur santé physique et leur santé mentale, en faisant des efforts pour contrer les stéréotypes féminins qui prévalent dans ces milieux de travail typiquement masculins.

Au cours de leurs vies, elles ont accumulé plusieurs expériences de travail et multiplié les rôles grâce auxquelles elles ont développé différentes compétences, surtout dans les domaines de la santé, de l'éducation et du service et de l'alimentation (voir le tableau 6, chapitre 3). Ces compétences acquises dans la sphère privée sont transférées dans la sphère publique et elles reconduisent les rôles sociaux traditionnellement attribués aux femmes dans la sphère privée.

Pour les autres, les responsabilités qu'elles devaient assumer dans la sphère domestique étaient assez prenantes pour les empêcher de suivre une formation pour acquérir les compétences nécessaires à l'intégration au marché du travail.

En effet, une majorité de répondantes affirme qu'une grande partie de leur vie adulte a été investie à l'intérieur des limites du foyer. Pour expliquer cette situation, elles affirment ne pas avoir eu la scolarité nécessaire pour l'obtention d'un diplôme : « [...] j'ai commencé à travailler dans le bois à 11 ans, 12 ans. T'sais ! Je voulais faire mes études, mes parents n'ont pas voulu : « Tu vas aider à ta mère ! », « Tu vas élever les autres ! » (N° 07_G4 L594-596). Les auteurs considèrent que l'éducation formelle, celle qui forme et qui rend possible l'obtention de diplômes, permet plus facilement aux personnes d'obtenir un emploi. Toutefois, l'obtention d'un diplôme, particulièrement par une femme, n'est pas garant d'une réussite sociale et éducative (Bouchard *et al.*, 2003). L'insertion socioprofessionnelle est une dynamique longue et complexe qui dure tout au long de la vie, variant au rythme des changements sociaux (Cardu et Sanschagrin, 2002 ; Rosa, 2010 ; Lebreton *et al.*, 2005).

Leur vie professionnelle, quand elles en avaient une, a été mise en veilleuse, de la naissance de leurs enfants jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de l'adolescence. Cette discontinuité dans le *curriculum* des femmes est provoquée, notamment, par la maternité. Couplé au fait qu'encore aujourd'hui, la majorité des femmes sont responsables d'un plus grand nombre de tâches domestiques et familiales que les hommes, le temps à consacrer à la sphère publique est restreint. Selon Lebreton et ses collègues (2005), l'ensemble des stéréotypes sexuels féminins constitue une barrière contraignante pour l'insertion socioprofessionnelle des femmes.

Les répondantes usent de leur temps pour assumer gracieusement des responsabilités sociales importantes en ce qui a trait à l'éducation des enfants, à l'entretien de la maison, aux soins apportés aux enfants et, souvent, aux parents ou aux beaux-parents âgés, mais tout ce travail n'a aucune valeur en capital. Ce travail non rémunéré profite au système capitaliste qui utilise la force de travail de ces femmes pour répondre à certains besoins en santé et en éducation. À cause du phénomène de socialisation, les filles grandissent avec l'idée qu'elles sont destinées à certains métiers reliés au *caring* et qu'il est « naturel » pour elles de les assumer car leurs caractéristiques physiques et leur caractère les y prédisposent (Lebreton *et al.*, 2005). Voici l'extrait d'une discussion entre deux femmes qui illustre qu'il n'est pas facile de combattre les stéréotypes pour

faire sa place dans un milieu de travail à l'époque où les hommes dominaient la sphère privée : — « Et là, j'ai appris à jouer du coude...[rires]. Avec des loups, il faut être loup ; avec des renards il faut être renard sinon tu ne fais pas ta place. Ce n'est pas facile pour les femmes... » — « Quand c'est pas naturel ! » (Respectivement N° 10 et 09_G2 L362_366).

Avant de s'engager personnellement dans la sphère publique, plusieurs femmes qui participent aux activités du CFÔP ont vécu une expérience à titre de représentante du CFÔP dans différents organismes locaux et régionaux. Elles ont appris, peu à peu, le fonctionnement des structures administratives, en commençant par s'impliquer dans les comités de parents, lorsque leurs enfants étaient d'âge scolaire, à la bibliothèque municipale ou dans le comité des loisirs de leur municipalité, dans le but de rendre leur milieu plus vivant. Elles s'impliquent aussi au Centre des femmes du Ô Pays, au Centre d'action bénévole, dans les comités d'école, dans les comités des loisirs et des sports des municipalités, dans le comité des usagers de l'hôpital, dans un comité d'entraide, dans le comité de la bibliothèque municipale... Certaines sont nommées à des conseils d'administration tels que ceux de la Caisse populaire Desjardins, la Maison des jeunes et la maison d'hébergement pour personnes âgées. Elles sont membres de regroupements reconnus qui œuvrent à l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble de la population : La Croix Rouge, Le Cercle des Fermières, Les Filles d'Isabelle, la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC, Ligne de vie, Lueur D'Espoir, Société Saint-Jean-Baptiste et différents syndicats. Ces expériences de travail non rémunéré sont autant d'occasions de perfectionnement pouvant mener à l'obtention d'un emploi rémunéré.

Pour la majorité des femmes rencontrées dans les groupes focalisés, l'engagement communautaire est une porte d'entrée dans la vie professionnelle. Il sert aussi le lien entre elles et la société (Lebreton *et al.*, 2005). L'engagement communautaire favorise la dimension relationnelle qui serait le fondement de développement personnel et professionnel des femmes. La plupart des femmes rencontrées sont très impliquées dans leur milieu depuis de nombreuses années. Leur engagement est une occasion d'intégrer les normes et les codes de l'environnement social, conditions nécessaires à l'intégration socioprofessionnelle.

Les données recueillies dans le cadre de cette recherche montrent que l'implication bénévole des répondantes répond à deux besoins : assurer le bien-être d'autrui et la connaissance de soi. Premièrement, elles souhaitent assurer la pérennité des organismes en région en

contribuant à améliorer les services offerts à la population : « [...] je suis vraiment une fille qui va acheter des produits locaux qui va soutenir les gens qui travaillent ici, pour enrichir ça, aider un peu à notre communauté (N° 17_G5_L388-390). » Ensuite, elles acquièrent, grâce à l'implication bénévole, une meilleure connaissance d'elles-mêmes (valeurs, aptitudes, habiletés, etc.) qui facilitera, éventuellement, un choix de carrière orienté vers leurs besoins et leurs intérêts (Lebreton *et al.*, 2005). Les valeurs de solidarité, d'entraide et de bien-être teintent les actions des femmes qui se substituent à l'utilité et à la fonction sociale comme principales valeurs prônées par le système capitalisme. « Je ne voulais pas que mon village ferme, alors il fallait s'impliquer » (N° 09_G2 L264). Elles trouvent les moyens de répondre à leurs besoins, faisant ainsi obstacle à l'individualisme qui profite au capitalisme, vers l'expression de besoins et d'intérêts qui concernent non seulement les femmes, mais l'ensemble de la population. Elles sont très attachées à leur milieu. C'est aussi pour mieux s'intégrer à la population que les nouvelles arrivantes choisissent de s'impliquer socialement.

Le système économique actuel, à cause de la valeur qu'il donne à l'argent, défavorise les femmes qui sont les plus démunies financièrement en créant des rapports de force inégaux basés sur le capital et sur le sexe. En effet, elles sont plus nombreuses à vivre une situation de pauvreté financière à cause du manque d'emplois dits « féminins » sur le territoire. Les emplois typiquement féminins sont moins bien rémunérés que ceux typiquement masculins parce que les compétences et le travail des femmes sont sous-estimés : « [...] la ségrégation professionnelle, est l'une des formes les plus pernicieuses d'inégalités sur le marché du travail puisqu'elle s'accompagne de moins bonnes conditions de travail et de rémunération inférieure dans les professions féminines (Boulet, 2014, p. 1) ». En outre, certains de ces emplois, surtout les professions reliées aux domaines de l'éducation et de la santé, sont des emplois syndiqués qui accordent de bonnes conditions de travail et un salaire adéquat aux employés. Malgré tout, une lutte persiste pour l'atteinte de l'équité salariale au Québec : « [l]'équité salariale consiste à attribuer à des emplois féminins un salaire égal à celui d'emplois masculins de valeur équivalente dans l'entreprise, même si ces emplois sont différents » (Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), 2017, non paginé).

Les femmes rencontrées dans les groupes focalisés sont ou ont été, pour la plupart, dépendantes financièrement de leurs maris. Pour la majorité d'entre elles, ce n'est pas un choix,

mais une obligation. Cette dépendance financière se traduit aussi, souvent, par de nombreux déménagements reliés à l'occupation du mari. De déménagement en déménagement, à cause du manque de stabilité, il devenait plus difficile pour elles de créer des liens et d'entretenir des relations sociales durables. Il était aussi difficile de se trouver un emploi en ne sachant pas combien de temps elles allaient rester sur place. À cause de cette instabilité, il devient de plus en plus difficile de créer des liens et d'entretenir des relations sociales durables dans le milieu d'accueil. Les répondantes dépendantes financièrement disent ressentir une emprise du conjoint, un « enfermement » physique dans un lieu, un confinement. Dans les cas de dépendance économique, la mort du conjoint est une épreuve importante dans la vie d'une femme puisqu'elle se retrouve dès lors sans revenus.

Des femmes racontent que leurs maris avaient le pouvoir de leur allouer un budget ou de le restreindre, si toutefois il leur en octroyait un. Si elles ont un emploi, elles sont travailleuses indépendantes ou salariées à temps partiel, avec des salaires moins élevés que ceux des hommes : « [...] avec l'évolution des rapports marchands capitalistes, l'importance du rôle de la femme a diminué et leur situation s'est détériorée. Elles sont reléguées graduellement à la seule économie domestique et la division sexuelle devient plus rigoureuse » (Monet-Chartrand, 1990, p. 50). De plus, au départ ou au décès du conjoint, les répondantes sont nombreuses à vivre une situation de précarité financière. La domination masculine sur le marché de l'emploi combinée à un manque d'emploi en région entraîne une plus grande précarité financière chez les femmes que chez les hommes.

5.4- Le territoire comme lieu où s'actualise cette visée émancipatrice

Les femmes rencontrées en entrevues de groupes focalisés ont accepté de partager leurs parcours de vie. En puisant directement dans leur vécu, ces femmes témoignent des écarts importants entre les conditions de vie des hommes et celles des femmes sur le territoire. Ces représentations découlent directement des expériences personnelles, sociales et spatiales qu'elles vivent ou qu'elles ont vécues sur le territoire (Di Méo et Buléon, 2005). Les femmes perçoivent l'espace d'une manière différente des hommes puisque leurs conditions de vie, dans ce même espace, sont différentes de celles des hommes.

À cause de l'accès limité des répondantes au marché du travail mentionné, l'appropriation de l'espace est souvent limitée aux lieux où elles assument les responsabilités familiales. « Dans

ma maison, je me sentais comme étouffée, je ne le voyais pas le « boutte » ! » (N° 22_G3 L225). Considérant le fait que la majorité des femmes interviewées assument les tâches domestiques, quelquefois additionnées d'un travail à temps partiel et rarement d'un travail à temps plein, le temps à consacrer à la sphère publique est restreint. Ce cloisonnement des activités dans l'espace favorise la reproduction des rapports sociaux sexués. Cela a pour effet de figer les rôles traditionnellement féminins et masculins. Les rapports sociaux sexués nuisent aux relations interpersonnelles entre les habitants du territoire en créant des rapports inégaux entre les hommes et les femmes, voire des rapports hiérarchiques en faveur des hommes.

Voici un exemple de ces rapports sociaux figés : les répondantes ne sont pas toujours invitées dans les organismes décisionnels. Lors des groupes focalisés, les répondantes qui travaillent à l'extérieur expriment les efforts faits pour se faire entendre dans des instances décisionnelles locales et régionales. Elles ont perçu des améliorations en ce sens depuis la création du CFÔP, mais les demandes des femmes seraient moins considérées que celles des hommes. Cette exclusion nuirait à un développement égalitaire, tenant compte des besoins des femmes et de la population en général.

De plus en plus de femmes s'impliquent dans les instances décisionnelles comme dans le monde municipal justement parce que les affaires municipales sont plus près de la réalité des femmes. Déjà familiarisées avec le travail au sein des comités de parents ou dans les conseils d'administration, elles choisissent de gravir un échelon de plus tout en demeurant près de leurs responsabilités familiales. Elles désirent aussi défendre les intérêts des femmes et informer la population des enjeux vécus par les femmes, sur la place publique.

Elles insistent notamment sur les difficultés de la population d'obtenir des soins de santé de proximité. Les hôpitaux les plus proches sont situés à une cinquantaine de kilomètres de leur lieu de résidence. Elles mentionnent aussi les difficultés qu'ont certaines personnes à se déplacer sur le territoire, notamment les femmes plus âgées qui n'ont pas appris à conduire une voiture ; l'absence de transport en commun renforce le problème de dépendance à leur mari. Un espace façonné à l'image des besoins des femmes faciliterait l'accès au marché du travail pour les femmes si elles bénéficiaient d'un service de garde dans leur localité. Les congés parentaux, l'importance d'avoir des soins de santé de proximité, l'adoption de lois municipales antisexistes sont au nombre des revendications des femmes du CFÔP prenant la forme de projets de

développement moins axé sur l'économie et réunissant les acteurs du territoire autour d'un même but (Torre, 2015).

Toutefois, il n'y a pas que les rapports sociaux de sexe qui peuvent nuire au développement ; il y a aussi le facteur démographique. En effet, le CFÔP couvre un territoire avec une faible densité de population. Cette faible densité est singulière puisque, contrairement à ce que l'on pourrait croire en pensant à un territoire où les habitants sont éloignés les uns des autres, elle est constituée de personnes fortement liées entre elles. Les répondantes soulignent que tous les gens dans les localités sont liés d'une façon ou d'une autre, soit par des liens familiaux, matrimoniaux ou informels. Une des particularités des milieux ruraux, comme celui du Haut-Pays de la Neigette, est « la culture commune qui alimente un fort esprit communautaire » (Solidarité rurale, 2017) ainsi que le filet social des populations des différentes municipalités. Ce filet est « tissé serré » rendant difficiles les débats autour du développement local qui pourraient éventuellement déboucher sur des conflits affectant les relations familiales et sociales.

La nécessité de briser l'isolement est à l'origine de la création du lieu physique qu'est le CFÔP. C'est dans un lieu commun comme le CFÔP que les femmes développent des relations interpersonnelles avec d'autres femmes qui vivent ou qui ont vécu des réalités comparables sur le territoire du Haut-Pays de la Neigette. À défaut de tout reconstruire, elles doivent adapter l'espace plutôt que s'adapter à lui. Les femmes redéfinissent les bases de l'utilisation de l'espace en exposant sur la place publique les enjeux liés aux conditions de vie des femmes.

L'acceptabilité d'une présence d'un plus grand nombre de femmes impliquées dans la sphère publique prend forme lorsque les citoyens, hommes et femmes, manifestent une ouverture à une dynamique communicationnelle incluant divers points de vue et permettant une prise de conscience et une redéfinition collective des bases de l'utilisation de l'espace local, fondées sur des modèles à prédominance masculine, hérités du passé. Nous pourrions voir poindre, ici, un espace investi par les hommes et par les femmes qui se modifie au rythme des changements observés dans les rapports sociaux, dans le temps.

La première fois, nous, on était même pas en municipalité, alors là, on avait suivi des cours, par exemple, pour s'affirmer. C'est une Madame de La Vallée, elle nous avait donné des cours, on était rien que des femmes. Et là, il s'en venait des élections et il fallait choisir des administrateurs pour notre village. Elle a dit [avec une voix grave et autoritaire] : « Là, écoutez ! Il faut qu'il y ait des femmes ! Il faudrait qu'il y ait au moins 2-3 femmes qui se présentent. (N° 09_G2 L428-433)

Une initiative gouvernementale provinciale, par le biais du programme « Égalité pour décider » (Secrétariat à la condition féminine, 2016), finance depuis 1999 des projets régionaux encourageant l'égalité homme-femme. Cette initiative a visiblement une influence positive sur la décision des femmes de sortir de la sphère privée pour s'impliquer sur les plans social et politique, comme par exemple, ici, au conseil municipal :

Animatrice : Est-ce que vous avez vu des changements, pendant toutes vos années d'implication, autant les plus jeunes que les plus anciennes, des changements dans les attitudes [des hommes à votre égard] ? – « Oui, ça change ! Les mentalités changent ». (N° 02 G1_L146) – « En fait, il y a plus de femmes dans les conseils municipaux. Je regarde à Squatec, je pense qu'elles sont majoritaires les femmes sur le conseil municipal, ce qui fait qu'il y a des femmes qui ont commencé, comme nous autres, il y en avait une ou deux, puis à un moment donné il y en a eu plus. J pense qu'il y a eu un début, ça a pris un début, puis ça a amené des changements [...] ». (N° 03 G1_L147-150)

Le CFÔP accompagne les femmes dans une lutte contre les idéologies capitaliste et patriarcale en s'opposant à cette mentalité qui les oppresse. L'incompatibilité de la logique marchande avec les particularités du territoire et de ses habitants s'illustre par un développement strictement économique mettant de côté le bien-être des individus. Dans ses travaux, Dionne (1996) parle d'un « art de vivre » qui devient possible par la découverte d'une alternative à la logique marchande qui passera par le développement d'une économie culturelle et sociale, mettant l'accent sur le « bien-être ». Ces alternatives socioéconomiques se développeront grâce à l'implication des femmes dans la sphère publique qui passe par l'éducation et la valorisation des compétences, des expériences et des savoirs des femmes. Les femmes sont à la fois tributaires et à l'origine d'une économie alternative.

Il faut plutôt se tourner vers les structures consultatives pour retrouver les groupes de femmes régionaux. Les instances décisionnelles régionales n'incluent pas d'emblée les femmes dans leur gouvernance [incorporant] plutôt de façon sélective les demandes des groupes de femmes et les redéfinissent parfois même. (Côté et Tremblay-Fournier, 2011, p. 101-102)

Touraine (1973) souligne que l'identité collective est plus forte que l'identité individuelle. Ainsi, lorsque les femmes participent aux activités offertes par le CFÔP, elles choisissent non seulement d'appuyer la mission du centre, mais aussi d'adhérer et de contribuer à l'élaboration d'une identité commune, basée sur les besoins et sur les intérêts de l'ensemble des femmes. « Certaines catégories sociales, dont les femmes avec leurs faibles revenus, sont plus souvent touchées par le pouvoir d'exclusion que confère la propriété privée puisqu' « en tant qu'actrices individuelles, [les femmes] sont les grandes perdantes en ce qui concerne l'appropriation privée de l'espace, celle-ci reposant uniquement sur le pouvoir de l'argent » (Séguin, 1995, p. 98). Cette accessibilité à la propriété privée n'est possible que pour ceux qui en ont les moyens, majoritairement des hommes.

Les femmes ont donc accès à plus de ressources lorsqu'elles se constituent en acteur collectif. C'est en se regroupant qu'elles mettent en commun leurs compétences dans le but de créer une force commune qui sous-tend les valeurs féministes. Il faut donc, pour ces femmes, trouver des façons de détourner les obligations monétaires et les valeurs matérielles qui entretiennent le capitalisme. Pour donner plus de poids à leurs demandes, elles se « constitue[nt] en acteur[s] collectifs pour produire ou revendiquer une production de l'espace qui puisse répondre adéquatement à leurs besoins » (Séguin, 1995, p. 100). Cette force collective dépasse les limites physiques du CFÔP. En effet, ce centre fait partie d'un réseau de services présent et actif sur le territoire.

Une volonté politique est aussi nécessaire pour encourager la participation publique des femmes afin de provoquer des changements systémiques en faveur d'une égalité des genres en matière de représentation citoyenne. La distribution égale des ressources entre les individus, mais surtout la volonté d'inclure l'ensemble des acteurs sociaux, menant dans un consensus portant sur la nécessité d'utiliser le « capital socioterritorial » (Fontan, Klein et Tremblay, 2002) de façon à servir le bien commun. Un effet d'entraînement est aussi à l'origine des actions mises en œuvre

par les femmes : avoir des femmes comme exemple. Malheureusement, « [L]orsque les institutions sont influencées par ceux qui ont plus de ressources pour s'y investir, il y a de fortes chances que les « règles du jeu » soient plutôt exclusives, au bénéfice de ceux qui en définissent les contours, et qu'elles reflètent leurs idées, savoirs, croyances et intérêts » (Noël, Fahmy et Paquin, 2014, p. 140).

L'idée dominante appartient donc aux ordonnateurs de connaissances, ceux qui produisent et s'approprient l'information et à ceux-là même qui ont la capacité et les moyens de la contrôler et de la manipuler. Les mouvements sociaux, par l'autoréflexion, tentent de changer la forme donnée au langage et aux codes culturels, s'attribuant ainsi un sens propre et donnant forme à l'organisation de l'action. Ainsi, les acteurs sociaux cherchent à faire reconnaître leurs activités réflexives. En effet, la dimension réflexive, forme invisible ou subjective de l'action, invite les acteurs à réfléchir activement aux informations fournies et qui sont d'ailleurs la source du conflit entre eux et les élites.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Dans ce mémoire de maîtrise en développement régional, le problème qui nous préoccupe s'inscrit dans une perspective de développement local où les inégalités sociales ont une incidence négative sur le parcours de vie des femmes en milieu rural en ce qui a trait à l'insertion socioprofessionnelle et à l'appropriation du territoire. Dans ce contexte, nous avons souhaité contribuer à une meilleure connaissance d'une population particulière de femmes (âgées de plus de 45 ans, ayant participé aux activités d'un centre de femmes en milieu rural et ayant été témoins des changements associés au développement régional sur leur territoire) et à une meilleure connaissance d'un organisme qui œuvre à l'amélioration des conditions de vie de cette population de femmes (le Centre des femmes du Ô Pays, créé en 1980).

Nous avons répondu à deux questions générales de recherche : (1) Quels sont les parcours de vie des femmes qui fréquentent ce centre de femmes en milieu rural ? (2) Comment les activités d'éducation et de conscientisation offertes par le CFÔP contribuent-elles à l'insertion socioprofessionnelle et à l'appropriation du territoire par les femmes qui le fréquentent ?

Ce sont là les deux dimensions de l'analyse que nous avons proposée. La première dimension porte sur une population de femmes qui présente des caractéristiques particulières, inscrites dans le temps et dans l'espace. La seconde dimension concerne un organisme qui œuvre, entre autres, auprès de cette population particulière, afin de la conscientiser.

Le premier chapitre présente notre problématique. Dans un premier temps (1.1), nous avons exploré, choisi et expliqué quelques approches du développement territorial surtout grâce aux écrits de Torre (2015) et de Rist (2007). Ensuite, nous avons défini et comparé les concepts de territoire et d'espace en nous référant à différents auteurs, notamment Lyon-Caen (2006), Raffestin (1980) et Veschambre (2005). Notre postulat est à l'effet que les habitants d'un territoire sont le moteur du développement territorial (Vachon, 1993).

Nous avons ensuite enchaîné avec le thème des inégalités sociales (1.2). Nous avons identifié les différents types de ressources territoriales qui, distribuées inégalement, seraient à l'origine de ces inégalités : les ressources symboliques, les ressources matérielles et les ressources non-matérielles (Birh et Pfefferkorn, 2008 ; Benko et Lipietz, 2000). Entre autres, Dubet (2015), Birh et Pfefferkorn (2008) et Morin (1981) indiquent que la répartition des

ressources ne serait pas un phénomène naturel, mais plutôt un choix de société. L'inégale distribution des ressources sur le plan des savoirs, du savoir-être et du savoir-faire (Boudreault, 2002) entraverait la capacité de certaines personnes à comprendre les enjeux sociaux et à faire des choix éclairés. La compréhension de ces enjeux ne serait pas la même selon l'éducation que ces personnes auraient reçue (Birh et Pfefferkorn, 2008 ; Chazal et Guimond, 2003).

Nous avons poursuivi en considérant le phénomène des femmes, du développement et des inégalités sociales (1.3). Les femmes seraient plus touchées par les inégalités sociales que les hommes. Ce phénomène s'expliquerait en partie grâce à la théorie de la reproduction développée par Bourdieu et Passeron (1964 ; 1970) qui relèguerait et prédisposerait certaines catégories de personnes à des positions inégales dans la société. La perception sociale des différences sexuées se développait en bas âge chez les filles et chez les garçons (Chazal et Guimond, 2003). Ces constructions mentales incitaient l'intégration des normes sociales associées à un sexe en particulier, influençant, tout au long de la vie, les comportements des filles et des garçons.

Les centres de femmes (1.4) sont des organismes d'éducation et de conscientisation qui ont comme rôle d'offrir des services adaptés aux besoins des femmes, d'informer et de conscientiser les femmes pour les aider à mieux comprendre leurs situations. Lorsqu'elles prennent conscience de leur situation inégale face aux hommes et des enjeux qui en découlent, les femmes peuvent améliorer leurs prises de décisions et développer leurs compétences. Ultiment, ces compétences leur permettraient de participer à la lutte contre les constructions sociales à la base des inégalités sociales. Ces femmes deviendraient plus aptes à mettre en place des moyens menant à la modification de leurs conditions de vie, notamment par l'insertion socioprofessionnelle.

La fin de ce premier chapitre (1.5) est consacrée à la présentation de nos questions générales de recherche et à la justification de la pertinence sociale et scientifique de cette étude.

Le deuxième chapitre présente le cadre conceptuel et théorique qui établit des liens entre les concepts et les modèles qui orientent la recherche à l'égard des objectifs et des questions de recherche (Fortin 2010 ; Mongeau, 2011). Les principaux concepts qui en découlent sont l'éducation comme facteur de changement ; la conscientisation comme préalable à l'action émancipatrice ; l'insertion socioprofessionnelle comme visée émancipatrice ; et le territoire

comme lieu où s’actualise cette visée émancipatrice. Plus tard, ces concepts seront associés aux données recueillies pendant les groupes focalisés. Les concepts ainsi définis nous aident à circonscrire le phénomène de l’insertion socioprofessionnelle des répondantes et le rôle qu’ont eu les activités éducatives et de conscientisation sur leur parcours de vie.

Le troisième chapitre explique la méthodologie utilisée. Essentiellement qualitative, la méthodologie est basée sur les témoignages de 24 répondantes âgées entre 46 et 80 ans, dans le cadre de groupes focalisés. Les entrevues avaient pour objectifs de comprendre la dynamique de conscientisation qui pourrait influencer le parcours de vie des femmes et permettre leur insertion socioprofessionnelle. Il nous semblait donc évident de mener notre recherche dans un centre de femmes en milieu rural, en l’occurrence notre choix s’est arrêté sur le Centre des femmes du Ô Pays. Organisme fondé en 1980, le CFÔP est situé dans le Haut-Pays, territoire bordé par les MRC Rimouski-Neigette, Témiscouata et des Basques. Les répondantes sont toutes des femmes ayant, un jour ou l’autre, participé aux activités du CFÔP, entre 1980 à 2015. Vivant les réalités du « terrain », elles sont des témoins privilégiés et les seules à pouvoir nous apporter les informations qui facilitent notre compréhension de leurs parcours de vie.

Le quatrième chapitre présente les résultats de cette recherche sous forme d’extraits de *verbatim*, soigneusement choisis, relatant les propos des répondantes pendant les groupes focalisés. Les analyses qualitatives sont constituées d’éléments verbaux, tirés d’un texte, que le chercheur doit examiner en tentant de comprendre leur signification (Fortin, 2010). L’analyse des données textuelles a été effectuée systématiquement pendant l’écriture des *verbatim*. Nous avons ensuite dégagé les unités de sens que nous avons regroupées en quatre thématiques incarnant nos principaux concepts.

Le cinquième chapitre présente la discussion et l’analyse des résultats. C’est à cette étape que nous répondons à nos deux questions générales de recherche. La première question est : **Quels sont les parcours de vie des femmes qui fréquentent le CFÔP ?**

D’emblée, à cause de l’éducation qu’elles ont reçue, les participantes aux activités du CFÔP manifestent peu de confiance envers leurs savoirs, leurs compétences et leurs capacités de réflexion. Grâce aux activités d’éducation et de conscientisation offertes par le centre, ces femmes s’informent, améliorent leur confiance en elles et développent leur esprit critique. Ces

femmes en viennent à poser des actions pour transformer leurs conditions de vie sur le territoire en développant de nouvelles pratiques sociales. Elles utilisent le territoire pour créer une situation sociale qui correspond à leurs besoins (Touraine, 1992).

Les répondantes possèdent aussi très peu de capital qui pourrait leur conférer un certain pouvoir social et politique. Elles constituent toutefois une ressource humaine importante capable de transformer l'espace local à l'image de leurs besoins. Leur connaissance du milieu et leurs expériences personnelles leur permettent de soulever des questions qui touchent la santé, l'économie, l'éducation et l'environnement. Les femmes déplacent ainsi les enjeux relatifs aux femmes en milieu rural de la sphère privée vers la sphère publique. Selon Vachon (1993, p. 116), « [les] nouvelles orientations [de développement local] se tracent un chemin au jour le jour, à la faveur des centaines de décisions prises quotidiennement, rarement grâce à des actions d'éclat ».

La deuxième question est : **Comment les activités d'éducation et de conscientisation offertes par le CFÔP contribuent-elles à leur insertion socioprofessionnelle et à l'appropriation du territoire par les femmes qui le fréquentent ?**

Premièrement, l'éducation est une dynamique touchant différents domaines d'apprentissage qui permettent le développement de la capacité d'analyse et d'interprétation de l'information chez les individus. Par cette dynamique et grâce aux compétences développées dans le cadre des activités éducatives et de conscientisation offertes par le CFÔP, les femmes concernées développent des moyens qui les aideront à progresser vers une amélioration de leurs conditions de vie, notamment en visant l'insertion socioprofessionnelle. Les activités d'éducation et de sensibilisation développent chez les participantes des compétences et transforment les perceptions qu'elles ont du monde du travail, le rendant plus accessible aux yeux des femmes conscientisées à leurs potentialités. Bref, les femmes trouvent au CFÔP un lieu d'information et d'échange où elles brisent l'isolement et où elles acquièrent les compétences nécessaires et développent les outils pour surpasser leurs conditions de vie actuelles. C'est en entrant en contact avec l'autre que s'opère la conscientisation qui enclenche l'action émancipatrice.

Deuxièmement, les femmes affirment avoir pris conscience du fait qu'elles vivaient une situation socioéconomique différente de celles des hommes. L'espace occupé par le CFÔP est teinté d'une dynamique relationnelle fondée sur les rapports entre les sexes féminins et masculins

sur le territoire. Les transformations de l'espace dépendent de la modification des rapports sociaux (Veschambre, 2005), incluant les hommes et les femmes dans la dynamique de conscientisation résultant de l'éducation. L'éducation favorise un nouveau paradigme de développement tenant compte des rapports sociaux entre les sexes et permettant la reconstruction d'une vision plus égalitaire du développement.

Troisièmement, les femmes ont accès à plus de ressources lorsqu'elles se constituent en acteur collectif pour définir les modalités d'appropriation du territoire par et pour les femmes. Elles déplacent les débats concernant les femmes de la sphère privée vers la sphère publique, créant ainsi des liens avec le milieu qu'elles appellent à la reconnaissance de leurs besoins qui se distinguent des standards de l'idéologie masculine dominante.

Paradoxalement, notre étude se base sur les besoins et les intérêts des femmes qui ont été façonnés par l'éducation reçue. L'éducation est le reflet de la société puisqu'elle est produite par la société elle-même. Il est donc difficile de distinguer les intérêts et les besoins spécifiques des femmes puisque ces intérêts sont des constructions sociales calquées sur les valeurs prônées par la société qui pénètrent toutes les sphères de la vie de ces femmes. Les intérêts et les besoins des femmes repérés dans ce mémoire sont-ils simplement une expression des attentes d'un système stéréotypé et discriminatoire relatif à une éducation qui associe systématiquement les individus à l'occupation de rôles associés à leur sexe ?

Nous tenons, en fin de parcours, à rappeler les limites de notre recherche. Au même titre que d'autres recherches scientifiques semblables, ses résultats comportent de nombreuses limites.

La première limite a trait à l'échantillon. Bien que constitué de 24 personnes, il nous est impossible de généraliser les résultats à l'ensemble de notre population.

Deuxièmement, les biais sont difficiles à éviter en recherche sociale. Nous avons cependant été vigilants afin de ne pas invalider les données en tentant d'imposer notre propre cadre d'interprétation. Nous avons plutôt cherché à comprendre la perspective des personnes interviewées et les significations qu'elles accordent à leurs propos et à leurs actions.

Troisièmement, à l'instar d'autres études qualitatives, les données recueillies laissent place à l'interprétation. Conséquemment, le rôle et l'attitude de l'animatrice du groupe focalisé

sont importants. Pour l'animation, nous avons alors pris soin d'initier un contact franc avec les participantes pour ensuite créer la meilleure ambiance possible afin que les participantes se sentent à l'aise de s'exprimer librement (Baribeau, 2009).

Quatrièmement, dans le cadre des groupes focalisés, il est impossible de savoir réellement ce que pensent les personnes interviewées. En effet, certaines participantes pourraient être influencées ou tentées d'adopter les propos d'autrui par souci de normativité.

Finalement, pour réaliser cette recherche, nous n'avons pas pu consulter tous les ouvrages disponibles concernant le thème de notre étude. Lors de la revue des écrits scientifiques, nous avons fait le choix de nous concentrer sur certains concepts (conscientisation, éducation, insertion socioprofessionnelle et espace), écartant, du coup, d'autres éléments qui auraient pu nous permettre d'approfondir ou d'orienter autrement cette recherche.

Nous espérons que cette étude ouvrira la porte à des recherches connexes pouvant aider à améliorer les conditions de vie des femmes en milieu rural et à valoriser le travail éducatif et de conscientisation des centres de femmes en milieu rural québécois. Il serait pertinent de s'intéresser aux cas d'autres centres de femmes, en milieux ruraux particulièrement, afin d'être en mesure de faire des comparaisons et de repérer des invariants.

Un changement de paradigme du développement local qui se baserait sur les besoins de ses occupants plutôt que sur l'alimentation du système économique (Rist, 2007) favoriserait la mise en valeur de la rentabilité sociale de l'éducation vers un développement plus inclusif orienté vers une nouvelle définition de la démocratie plurielle et du bien commun. Personne ne se libère seul. Les pratiques sociales évoluent dans le temps et dans l'espace, reflétant les besoins et les intérêts de ses occupants. Il n'en tient qu'à eux, toutes identités de genre confondues, d'exiger, selon les ressources disponibles, la représentation de la pluralité des valeurs et des opinions.

ANNEXE 1 - CANEVAS DE L'ENTREVUE

1

Canevas de l'entrevue de groupe

1- Déroulement

- Présentation de l'animatrice et des participantes
- Explication du rôle de l'animatrice
- Introduction du guide de l'entrevue
- Présentation des objectifs de la recherche
- Précisions méthodologiques au sujet de la confidentialité et de l'anonymat
- Réponse aux questionnements des participantes
- Lecture et signature des formulaires de consentement

2- Contexte de l'entrevue

Date :

Heure :

Municipalité :

Adresse :

N° de l'entretien :

Durée de l'entretien :

3- Portrait et cheminement de la population cible

3.1- Nombre de participantes, groupe d'âge, lieu de naissance et années d'activités dans l'organisme.

Groupe d'âge ¹	Nombre	Nombres d'années vécues dans la MRC	Nombre d'années d'activité dans l'organisation	N° d'identification des participantes
12-19 ans				
25-44 ans				
45-64 ans				
65-73 ans				
73 ans et +				

3.2- Quel est votre degré de scolarité ?

N°	secondaire, formation professionnelle, collégial technique, universitaire (1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e cycle)

¹ Selon les indicateurs de l'Institut de la statistique du Québec [En ligne]. www.stat.gouv.qc.ca [consulté le 20 août 2015]

2

3.3- Quelles sont les activités professionnelles que vous exercez hors du contexte de l'organisation ?

N°	secondaire, formation professionnelle, collégial technique, universitaire (1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e cycle)

3.4- Quelles sont les qualités ou caractéristiques requises pour appartenir au groupe ?

3.5- Quels sont, selon vous, les avantages à tirer de l'action collective pour les femmes?

4- La conscientisation

4.1- Quelles sont les motivations personnelles à vous poussent à vous impliquer dans cet organisme ?

N°	Motivations

4.2- Quels sont les principaux objectifs de l'organisme ?

4.3- Quelles sont les valeurs, véhiculées par l'organisme, auxquelles vous vous identifiez?

4.4- Parlez-moi des conditions de vie des femmes dans les localités couvertes par le Centre des femmes du Ô Pays (emploi, revenu, famille, santé physique et psychologique, éducation).

4.5- Selon vous, existent-ils des inégalités entre les conditions de vie des hommes et des femmes ? Si oui, nommez-les.

4.6- Quels sont les principaux enjeux visés par l'organisation ? Ces enjeux sont-ils reliés aux conditions de vie des femmes mentionnées au point 4.4?

4.7- Quels sont vos besoins en tant que femme ?

N°	Besoins

5- Formation

5.1- Quelles sont vos responsabilités ou vos principales tâches au sein de l'organisme ?

N°	Responsabilités

5.2- Qu'avez-vous appris (compétences, informations, pratiques, attitudes²) en vous impliquant dans cet organisme ?

N°	Apprentissage

5.3- Y a-t-il, en lien avec vos motivations mentionnées au point 4.1, des expériences personnelles et/ou professionnelles significatives qui que vous aimeriez partager avec nous ?

N°	Description de l'expérience

5.4- Vous sentez-vous assez bien informées au sujet des enjeux nommés au point 4.6 ? Expliquez.

N°	Explications

5.5- L'organisme dispose-t-il de partenaires dans le milieu ? Si oui, quels sont leurs rôles auprès de l'organisme ?

Partenaires	Rôles

5.6- Décrivez-moi les sujets et les thèmes de l'information produite et transmise par l'organisme? D'où proviennent ces informations (savoirs, formations, expériences, partenaires) ?

² Boudreau, 2002

5.7- Comment recrutez-vous vos membres ? _____

5.7.1- Le Centre cherche-t-il à communiquer avec la communauté ? _____

5.7.2- Si oui, quels sont les objectifs de ces communications ? _____

5.7.3- Y a-t-il des hommes membres de l'organisme ? _____

5.7- Quel est votre perception de l'état général des relations homme-femme depuis la création de l'organisme en 1980 ? _____

5.8- En vous référant à vos réponse de la question 4.7, croyez-vous que les hommes ont les mêmes besoins que les femmes ? Expliquez. _____

6- Représentation de l'espace

6.1- Quelle définition donnez-vous au mot « espace » ?

N°	Définitions

6.2- L'espace occupé par l'organisme répond-il aux besoins nommés au point 4.7 ?

6.3- Nommez les avantages et les inconvénients conférés aux femmes par l'espace occupé présentement.

7- Appropriation du territoire

7.1- Quelle définition donnez-vous au mot « territoire » ?

N°	Définitions

7.2- Nommez les actions concrètes ou les moyens pris par l'organisme depuis sa création ?

5

7.3- Quels sont les buts visés par vos actions ? Cherchez vous à influencer les choses ?

8-Empreintes dans le milieu

8.1- Quels changements avez-vous observé aux plans spatial, social, culturel et politique ?

8.2- Les résultats obtenus ont-ils été importants pour vous ? Pour la communauté ? _____

8.3- Comment cela vous a-t-il été communiqué ? _____

8.4- Avez-vous un plan d'action pour le futur ? Quels en sont les objectifs ? _____

8.5- Est-ce que vous avez autres choses à ajouter à ce sujet ? _____

ANNEXE 2 - PROGRAMME ANTIDOTE

Objectifs généraux :

- ◆ Accroître l'autonomie personnelle.
- ◆ Permettre aux femmes de découvrir leur potentiel et leur totalité.
- ◆ Identifier l'impact des comportements appris socialement sur leur identité personnelle et l'estime de soi.

Objectifs de fonctionnement :

- ◆ Reconnaître chaque participante comme une ressource.
- ◆ Briser l'isolement physique et psychologique des femmes.
- ◆ Expérimenter de nouveaux modèles faisant appel au potentiel et la créativité des femmes.

Tiré du Guide pédagogique
Antidote, Nikole Dubois, M.A. en psychologie, Centre des Femmes du
Témiscouata

Pour information

et inscription :

Lyne Bourgoin

Le Centre des Femmes du Ô Pays

74 A, rue Principale, C.P. 159
Lac-des-Aigles (Québec) G0K 1V0
Téléphone : 418 779-2316
Télécopieur : 418 779-3025

Site internet : www.cfopays.org

Heures d'ouverture:

Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30
vendredi de 9h à 12h00

Il y a possibilité de former des groupes dans les dix municipalités que nous desservons : Squatec, Biencourt, Lac-des-Aigles, Esprit-Saint, Trinité-des-Monts, Saint-Guy, Saint-Narcisse, Saint-Marcellin, Mont-Lebel et Sainte-Blandine.

Centre des Femmes
du Ô Pays



Antidote

Aide les femmes à trouver un remède à certains problèmes d'identité, de santé, de dépendance et de développement, souvent liés à des comportements extérieurs appris et intérieurs.

Ce qu'est Antidote

Antidote, c'est une démarche individuelle et collective qui permet aux participantes de prendre conscience des comportements appris socialement afin de rehausser la connaissance de soi, l'affirmation de soi et l'estime de soi.

À qui s'adresse Antidote?

Antidote s'adresse à des femmes. Il est basé sur le constat qu'elles s'investissent bien souvent en dehors d'elles, que leur estime d'elles-mêmes est en lien direct avec l'approbation des autres.

Antidote est composé de deux programmes:

Antidote 1 et Antidote 2

Chaque programme est d'une durée de 30 heures

Il se donne sur une période de 10 semaines à raison de 3 heures par semaine.

ANTIDOTE 1 : UNE QUÊTE D'IDENTITÉ

THÈMES:

- * PRENDRE LE TEMPS D'ARRIVER
- * DE LA VISITE DANS LE GROUPE :
MADAME CHOSE ET
MADAME QUELQU'UNE
- * COMMENT ÇA SE FAIT QUE JE SUIS DE MÊME? ET LES AUTRES FEMMES AUSSI?
- * QUI HABITE MON CŒUR.
- * QUI SUIS-JE?
- * MA VALEUR À UNE COULEUR
- * MOI ET LES AUTRES... JE NE PEUX EXISTER SANS ÊTRE VUE
- * LA COLÈRE, UNE AFFIRMATION!
- * JE SUIS MA PROPRE HÉROÏNE
- * ON SE SORT...

CE PROGRAMME EST FORMULÉ DE FAÇON TRÈS ANIMÉ PAR SES PERSONNAGES, SES DESSINS, SES ILLUSTRATIONS.

*IL GRAVITE AUTOUR DE DEUX PERSONNAGES :
MADAME CHOSE
ET*

MADAME QUELQU'UNE ANTIDOTE 2 : UNE QUÊTE D'AMOUR

THÈMES:

- * PARLEZ-MOI D'AMOUR
- * MON HISTOIRE D'AMOUR EN TANT QUE FEMME
- * MON HISTOIRE D'AMOUR PERSONNELLE
- * VIVRE AVEC SOI ET VIVRE SEULE
- * VIVRE EN RELATION AVEC SON CORPS
- * VIVRE AVEC LES AUTRES SANS SE LAISSER « MANGER »
- * LE RÊVE DE MA VIE
- * VIVRE UNE RUPTURE SANS Y LAISSER SA PEAU
- * LES RÈGLES D'OR EN AMOUR
- * UN MARIAGE D'AMOUR

UN JOURNAL DE BORD EST REMIS LORS DE LA PREMIÈRE SÉANCE POUR Y NOTER SES RÉFLEXIONS PERSONNELLES.

DEPUIS 1990, PLUS DE 90 FEMMES SUR NOTRE TERRITOIRE

ANNEXE 3 - FORMULAIRE DE CONSENTEMENT



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Titre de la recherche :	L'appropriation du territoire par la conscientisation: le cas du Centre des femmes du Ô pays dans dix localités des MRC Rimouski-Neigette, Témiscouata et Les Basques.
Étudiante- chercheuse :	Mélanie Roy, candidate à la maîtrise en développement régional de l'Université du Québec à Rimouski
Directeur de recherche :	Jean Bernatchez, professeur au département des Sciences de l'éducation de l'UQAR

A) RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTS

1. Objectifs de la recherche

Cette recherche s'intéresse aux façons dont les citoyens, en particuliers les femmes participant et ayant participé aux activités du Centre des femmes du Ô pays situé dans les MRC de Témiscouata, Rimouski-Neigette et Les Basques, s'approprient le territoire. Nous tenterons de démontrer que la conscientisation, c'est-à-dire la capacité des acteurs sociaux de réfléchir et d'agir sur leur environnement, est un préalable à l'action collective de concert avec les besoins et les intérêts des individus qui participent aux activités de l'organisme. Nous tenterons ensuite d'observer les traces de ces actions, laissées sur le territoire couvert par le centre.

2. Participation à la recherche

Plus les femmes seront nombreuses à répondre à l'appel, plus nous serons en mesure de dresser un portrait réaliste des activités et des impacts du Centre des femmes du Ô pays sur son territoire depuis 1980. Nous espérons **idéalement** rencontrer 60 femmes. Nous ferons donc appel aux personnes administratrices de l'organisme pour nous faire la proposition de noms de personnes volontaires pour participer aux entrevues.

Les deux principaux critères de sélection sont ceux-ci : être de genre féminin et avoir, à un moment ou à un autre, participé aux activités du Centre des femmes du Ô pays entre 1980 à aujourd'hui. Pour une meilleure représentativité, la **composition idéale** de l'échantillon est de 6 femmes dans chacun des sous-groupes tout en s'assurant qu'ils représentent chacune des 10 municipalités couvertes par le centre.

Les femmes volontaires seront rencontrées par l'étudiante-chercheuse dans le cadre d'entrevues de groupe d'une durée d'environ 45 minutes. Ces entrevues de groupe seront animées et enregistrées (enregistrement audio) par l'étudiante-chercheuse. Cette dernière se déplacera pour rencontrer les participantes dans un lieu que nous aurons pris soin de déterminer à l'avance avec les participantes, en tenant compte de leur disponibilité et de leur mobilité.

Par la suite, si des précisions sont requises, un questionnaire pourrait être élaboré et acheminé aux participantes pour faire le point sur des aspects précis qui nécessitent des éclaircissements et qui ne pourront être déterminés qu'après l'analyse des verbatim par l'étudiante-chercheuse.

B) CONSENTEMENT

Je déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus, avoir obtenu les réponses à mes questions sur ma participation à la recherche et comprendre le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de cette recherche.

Après réflexion et un délai raisonnable, je consens librement à prendre part à cette recherche. Je sais que je peux me retirer en tout temps sans préjudice et sans devoir justifier ma décision.

Signature : _____ Date : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de l'étude et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature du chercheur :
(ou de son représentant) _____ Date : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Pour toute question relative à la recherche, ou pour vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer

avec Mélanie Roy, étudiante-chercheuse ,

au numéro de téléphone suivant : (418) 732-9742 ou à l'adresse de courriel suivante :

Melanie.roy03@uqar.ca

*Un exemplaire du formulaire d'information et de consentement signé doit être remis au participant

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AMPLEMAN, Gisèle, Linda DENIS, Jean-Yves DESGAGNÉS. 2012. *Théorie et pratique de conscientisation au Québec*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 314 p.

ANADÓN, Marta, Dominique MASSON, Marielle TREMBLAY et Pierre-André TREMBLAY. 1990. *Vers un développement rose : éléments théoriques et méthodologiques d'une recherche sur le rapport des femmes au développement en région*. Chicoutimi : Université du Québec à Chicoutimi, 53 p.

ANGEON, Valérie, Patrick CARON et Sylvie LARDON. 2006. « Des liens sociaux à la construction d'un développement territorial durable : quel rôle de la proximité dans ce processus ? », *Développement durable & territoires*. En ligne : <https://developpementdurable.revues.org/2851> [consulté le 16 août 2016].

ARCHAMBAULT, Édith et Lionel PROUTEAU. 2010. « Un travail qui ne compte pas ? La valorisation monétaire du bénévolat associatif », *Travail et Emploi*, 124, p.57-67. En ligne : <http://travailemploi.revues.org/4799> [consulté le 18 juin 2017].

AYDALOT, Philippe. 1985. *Économie régionale et urbaine*. Paris : Économica, 487 p.

BARIBEAU, Colette. 2009. « L'analyse de données et entretiens de groupe », *Recherches qualitatives*, 133-148. En ligne : <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html> [consulté le 9 septembre 2015].

BAUMAN, Zygmunt. 2002. « Identité et mondialisation » dans *Université de tous les savoirs. L'individu dans la société d'aujourd'hui*. Paris : Éditions Odile Jacob, p. 55-70.

BECKER, Gary. S. 1964. *Human Capital. A Theoretical and Empirical Analysis with Special Reference to Education*. New York : Columbia University Press, 187 p.

BENKO, George et Alain LIPIETZ. 2000. *La richesses des régions : la nouvelle géographie socio-économique*. Paris : PUF, 564 p.

BERTAUX, Daniel. 2005. *Le récit de vie. L'enquête et ses méthodes*. Paris : Armand Colin, 128 p.

BESOZZI, Elena. 2001. « Science sociales, pratique réflexive et contextes formatifs en Italie », *Carrefours de l'éducation*, 12, p. 116-125.

BIHR, Alain et Roland PFEFFERKORN. 2008. *Le système des inégalités*. Paris : La Découverte (Repères/Sociologie), 122 p.

BOUCHARD, Pierrette, BOILY, Isabelle, PROULX, Marie-Claude. 2003. *La réussite scolaire comparée selon le sexe : catalyseur des discours masculinistes*. Ottawa : Recherche en matière de politiques, Condition féminine Canada, 143 p.

BOUDREAU, Henri. 2002. *Compétence professionnelle*. En ligne : <http://didapro.me/2010/04/28/avez-vous-dit-competece/> [consulté le 5 août 2015].

BOULET, Maude. 2014. *Même profession, salaires différents : les femmes professionnelles moins bien rémunérées*. En ligne: <http://stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/industries/difference-salaire-homme-femme.pdf> [consulté le 2 novembre 2015].

BOURDIEU, Pierre et Jean-Claude PASSERON. 1964. *Les héritiers*. Paris : Éditions de Minuit, 192 p.

BOURDIEU, Pierre et Jean-Claude PASSERON. 1970. *La reproduction*. Paris : Éditions de Minuit, 284 p.

CAMAGNI Roberto et Roberta CAPELLO. 2013. « Regional Innovation Patterns and the EU Regional Policy Reform : toward Smart Innovation Policies », *Growth and Change* 44, 2, p. 355-389.

CARDU, Hélène et Mélanie SANSCHAGRIN. 2002. « Les femmes et la migration : les représentations identitaires et les stratégies devant les obstacles à l'insertion socioprofessionnelle à Québec », *Recherches féministes*, 152, 87-122.

CEFAÏ, Daniel. 2007. *Pourquoi se mobilise-t-on ? : les théories de l'action collective*. Paris : La Découverte : M.A.U.S.S, 727 p.

CENTRE DES FEMMES DU Ô PAYS. 2017. En ligne : www.cfopays.org [consulté le 5 décembre 2017].

CENTRE DES FEMMES DU Ô PAYS. 2016. *Rapport d'activités 2015-2016*. [Document non publié], Lac-des-Aigles, Québec, 30 p.

CENTRE DES FEMMES DU Ô PAYS. 2015. *Rapport d'activités 2014-2015*. [Document non publié], Lac-des-Aigles, Québec, 30 p.

CENTRE DES FEMMES DU Ô PAYS. 2014. *Rapport d'activités 2013-2014*. [Document non publié], Lac-des-Aigles, Québec, 29 p.

CENTRE DES FEMMES DU Ô PAYS. 2013. *Rapport d'activités 2012-2013*. [Document non publié], Lac-des-Aigles, Québec, 25 p.

CENTRE DES FEMMES DU Ô PAYS. 2012. *Rapport d'activités 2012-2012*. [Document non publié], Lac-des-Aigles, Québec, 26 p.

CHAMAK, Alain et Céline FROMAGE. 2006. *Le capital humain*. Paris, Éditions Liaisons, 201 p.

CHAZAL, Sébastien et Serge GUIMOND. 2003. « La théorie de la dominance sociale et les choix d'orientation scolaire et de rôles sociaux des filles et garçons », *L'orientation scolaire et professionnelle*, 32, 4, p. 595-616.

CLOUTIER, Luc. 2010. *L'évolution de la qualité de l'emploi des femmes et des hommes au Québec entre 1997 et 2007 : l'ascenseur de la scolarisation et le fardeau des responsabilités familiales*. (Mémoire) Université de Montréal.

COLLECTIF QUÉBÉCOIS DE CONSCIENTISATION En ligne : <http://www.rosedunord.org/spip.php?article23> [consulté le 7 décembre 2017].

COLIN, Lucette et Louis LEGRAND. 2008. *L'éducation tout au long de la vie*, Paris : Économica, 168 p.

COMANNE, Denise. 2010. « Comment le patriarcat et le capitalisme renforcent-ils conjointement l'oppression des femmes ? ». Liège : Comité pour l'annulation de la dette du Tiers monde. En ligne : <http://cadtm.org/Comment-le-patriarcat-et-le> [consulté le 8 avril 2015].

COMMISSION DES NORMES, DE L'ÉQUITÉ, DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL En ligne : www.ces.gouv.qc.ca [consulté le 7 décembre 2017].

COMMISSION DU DROIT DE L'ONTARIO. 2012. *Travailleurs vulnérables et travail précaire*. En ligne : <http://www.lco-cdo.org/fr/> [consulté le 18 mai 2017].

COTÉ, Denyse et Camile TREMBLAY-FOURNIER. 2011. « Le défi de l'égalité en contexte de développement régional au Québec ». *Recherches féministes*, 24, 2, p. 97-114.

COULON, Alain. 2002. *L'École de Chicago*. Paris : Presses universitaires de France, 128 p.

COUTURIER, Eve-Lyne et Simon TREMBLAY-PÉPIN. 2015. *Les mesures d'austérité et les femmes: analyse des documents budgétaires depuis novembre 2008*. Montréal : Institut de recherche et d'informations socio-économiques, 12 p.

DEKENS, Julie et Vivek VOORA. 2014. *Femmes rurales, femmes de l'ombre : les partenaires clés du développement*. Winnipeg : Institut international du développement durable, 6 p.

DELORS, Jacques. 1996. *L'éducation : un trésor est caché dedans*. Paris : Odile Jacob, 320 p.

DEL REY, Angélique. 2009. *À l'école des compétences. De l'éducation à la fabrique de l'élève performant*. Paris : La Découverte, 286 p.

DESGAGNÉS, Jean-Yves. 2012. « La conscientisation : une pratique antioppressive », dans AMPLEMAN, Gisèle, Linda DENIS, Jean-Yves DESGAGNÉS. 2012. *Théorie et pratique de conscientisation au Québec*. Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 11-28.

DE TERSSAC, Gilbert. 2012. « La théorie de la régulation sociale : repères introductifs », *Revue Interventions Économiques*, 45. En ligne : <http://interventionseconomiques.revues.org/1476> [consulté le 2 juin 2017].

DI MÉO, Guy et Pascal BULÉON. 2005. *L'espace social : lecture géographique des sociétés*. Paris : Armand Collin, 304 p.

DIONNE, Hugues. 1996. « L'art de vivre : base des mobilisations villageoises », *Économie et solidarités*, PUQ, p. 19-29.

DROLET, Jean-Louis, Marcel MONETTE et René PELLETIER. 1996. « Un regard dialectique sur l'expérience de transition études-travail », *Revue des sciences de l'éducation*, 22, 1, p. 97-118.

DUBÉ, Marcelle. 2003. « Quelques fenêtres ouvertes sur le mouvement des femmes québécois », *Possibles*, 27, 3, p.118-132.

DUBET, François. 2015. « Nous avons choisi l'inégalité », *Sciences humaines*, 267, p.28-49.

DUVAL, Michelle, Annie FONTAINE, Danielle FOURNIER, Suzanne GARON et Jean-François RENÉ. 2005. *Les organismes communautaires au Québec. Pratiques et enjeux*. Montréal : Gaëtan Morin Éditeur, 164 p.

ÉMOND, Marilyn. 2010. *Exercice du pouvoir et intérêts des femmes: une analyse des opinions des représentantes siégeant à des instances de gouvernance de l'Abitibi-Témiscamingue* (mémoire). Université du Québec à Chicoutimi.

ÉRIKSON, Érik. 1972. *Adolescence et crise, la quête de l'identité*. Paris : Flammarion, 328 p.

ESTRELA, M. T. 2001. « Pratiques réflexives et conscientisation », *Carrefours de l'éducation*, 12, p. 56-65.

FAHMY, Miriam et Michel VENNE. 2014. « L'inégalité économique mine l'égalité démocratique ». *Revue vie économique*. En ligne : <http://www.eve.coop/?a=217> [consulté le 11 septembre 2016].

FARRO, L. Antimo. 2000. « Théorie de la mobilisation des ressources et approche du processus politique », *Les mouvements sociaux*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, p. 66-79.

FAUCHER, Jacynthe. 2004. *Relance sur la situation d'emploi des femmes qui se sont dirigées vers des métiers non traditionnels*. Saint- Hyacinthe, Direction régionale d'Emploi-Québec Montérégie, 40 p.

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES DU QUÉBEC. En ligne : <http://www.fafmrq.org> [site consulté le 16 août 2015].

FELOUZIS, Georges et Samuel CHARMILLOT. 2012. *Les enquêtes PISA*. Paris : Presses universitaires de France (collection Que sais-je?), 128 p.

FLEURY, Dominique et Myriam FORTIN. 2006. « When working is not enough to escape poverty : an analysis of Canada's working poor. », document de travail pour Ressources humaines et Développement social, Ottawa : Gouvernement du Canada. En ligne : http://publications.gc.ca/collections/collection_2008/hrsd-rhdsc/HS28-53-2006E.pdf [consulté le 18 mai 2017].

FONTAN, Jean-Marc, Juan-Luis KLEIN et Diane-Gabrielle TREMBLAY. 2002. « La mobilisation des ressources : l'enjeu du développement local », dans Marielle TREMBLAY, Pierre-André TREMBLAY et Suzanne TREMBLAY. 2002. *Développement local, économie sociale et démocratie*. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, p.103-124.

FORTIN, Marie-Fabienne. 2010. *Fondements et étapes du processus de recherche*. Montréal : Chenelière éducation, 632 p.

FREIRE, Paulo. 1974. *Pédagogie des opprimés : suivi de conscientisation et révolution*. Paris: Maspéro, 202 p.

GAGNON, Yves-Chantal. 2011. *L'étude de cas comme méthode de recherche*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 142 p.

GAUDET, Stéphanie. 2012. « Lire les inégalités à travers les pratiques de participation sociale ». *SociologieS*. En ligne : <http://sociologies.revues.org/3874> [consulté le 9 septembre 2015].

GIROUX, André. 2004. « Capacité juridique de la femme mariée ». *Barreau du Québec*. En ligne : <http://www.barreau.qc.ca/pdf/journal/vol36/no13/femme.html> [consulté le 9 novembre 2016].

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. 2005. *Inventaire des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale*. En ligne : https://www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/CEPE_inventaire-indicateurs.pdf [consulté le 10 juillet 2016].

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. 2011. *Nos territoires, y habiter et en vivre! un gouvernement en action pour mieux habiter et vivre de nos territoires*, document d'accompagnement à la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2011-

2016 : actions gouvernementales 2011-2013. En ligne : <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2098733> [consulté le 8 juillet 2015].

HART, Sylvie Ann 2013 *Apprentissage formel, informel, non-formel, des notions difficiles à utiliser*. En ligne : <http://www.oce.uqam.ca/article/apprentissage-formel-informel-non-formel-des-notions-difficiles-a-utiliser-pourquoi/> [consulté le 5 décembre 2017].

HOOKS, Bell. 2013. « La pédagogie engagée », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 25, p.179-190. En ligne : <http://traces.revues.org/5852> [consulté le 14 juin 2017].

HUMBERT, Colette. 1987. « La pensée et le cheminement de Paulo Freire », dans Gisèle AMPLEMAN (dir.) et al. , *Pratiques de conscientisation 2*. Québec : Collectif québécois d'édition populaire, p. 283-310.

IGALENS, Jacques. 2008. *Les 100 mots des ressources humaines*. Paris : Presses universitaires de France, 126 p.

INCHAUSPÉ, Paul. 2004. « Un nouvel humanisme, socle du nouveau système d'éducation proposé dans le rapport Parent », *Bulletin d'histoire politique*, 12, 2, p. 66-80.

INTERNATIONAL CENTER FOR RESEARCH ON WOMEN (ICRW). 2011. *Understanding and measuring women's economic empowerment. Definitions, framework and indicators*. En ligne : <https://www.icrw.org> [consulté le 18 mai 2017].

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE. 2011. *L'approche par compétences : un levier de changement des pratiques en santé publique au Québec*. En ligne : https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1228_ApprocheCompetences.pdf [consulté le 18 mai 2017].

JEAN, Bruno. 2016. *Le BAEQ revisité : un nouveau regard sur la première expérience de développement régional au Québec*. Québec : Presses de l'Université Laval, 215 p.

JEAN, Bruno, Lawrence DESROSIERS et Stève DIONNE. 2014. *Comprendre le Québec rural (2^e édition)*. Université du Québec à Rimouski : Chaire de recherche du Canada en développement rural, GRIDEQ-CRDT, 166 p.

JEAN, Bruno. 2006. « Présentation : le développement territorial : un nouveau regard sur les régions du Québec », *Recherches sociographiques*, 43, 47 p. 465-474.

JEFFREY, Denis. 2016. « Vers un humanisme identitaire », dans Denis SIMARD, Jean-François CARDIN et Louis LEVASSEUR, *Éducation et humanisme*. Québec : Presses de l'Université Laval, p. 3-24.

JOBERT, Annette. 2003. « Quelle régulation pour l'espace territorial? » dans DE TERSSAC, Gilbert (dir.), *La théorie de la régulation sociale de Jean Daniel Reynaud. Débats et prolongements*. Paris : La Découverte, p. 135-146.

JOYAL, André. 2013. « Le développement local au Québec : trois décennies de contributions », *Revue d'économie régionale et urbaine*, 2012, 04, pages 673-690.

KARSENTI, Thierry et Lorraine SAVOIE-ZAJC. 2011. *La recherche en éducation. Étapes et approches*. Montréal : ERPI, 356 p.

KERGOAT, Danièle. 2007. « Division sexuelle du travail et rapport sociaux de sexe » dans Helena HIRATA, Françoise LABORIE, Hélène LE DOARÉ et Danièle SENOTIER, *Dictionnaire critique du féminisme*, (2e éd.), Paris : PUF, 318 p.

KRINSKY, John et Maude SIMONET. 2012-13. « Dénis de travail : l'invisibilisation du travail aujourd'hui », *Sociétés contemporaines*, 87, p.5-23.

LAPOINTE, Pierre. 2008. « La lutte contre les inégalités scolaires au Québec » dans NOËL, Alain et Myriam FAHMY, *Miser sur l'égalité*. Montréal : Fides, p.109-117.

LEBRETON, Diane. 2009. « Trajectoire d'insertion socioprofessionnelle de femmes sous l'angle de variables personnelles et sociales », *Canadian Journal of Counselling / Revue canadienne de counseling*, 43, 2. P. 131-145.

LEBRETON, Diane, Isabelle MCKEE-ALLAIN, et Jean-Guy OUELLETTE. 2005. *La spécificité des femmes en matière d'insertion socioprofessionnelle*. (Mémoire) Université de Moncton.

LEGENDRE, Renald. 2005. *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Montréal Guérin (3^e édition), 1554 p.

LEMIEUX, Vincent. 2009. *L'étude des politiques publiques. Les acteurs et leur pouvoir*. Québec : Presses de l'Université Laval, 222 p.

LESSARD, Claude et Gabriel GOSSELIN. 2008. *Les deux principales réformes de l'éducation du Québec moderne*. Québec : Presses de l'Université Laval, 475 p.

L'R DES CENTRES DE FEMMES DU QUÉBEC. 2017. En ligne : <http://www.rcentres.qc.ca> [consulté le 23 mai 2016].

LOUARGANT, Sophie. 2002-03. « De la géographie féministe à la "Gender Geography" : une lecture francophone d'un concept anglophone ». *Espace, populations, sociétés (Question de genre)*, p. 397-410.

LUGAN, Jean-Claude. 2009. *La systémique sociale*. Paris : Presses universitaires de France (collection Que sais-je?), 128 p.

LYON-CAEN, Nicolas. 2006. « L'appropriation du territoire par les communautés ». *Hypothèses*, 1, 9, p.15-24. En ligne : <https://http://www.cairn.info/revue-hypotheses-2006-1-page-15.htm> [consulté le 9 septembre 2015].

MADANIPOUR, Ali, Mark SHUCKSMITH et Hilary TALBOT. 2015. « Concepts of poverty and social exclusion in Europe », *Local Economy*, 30, 7, p. 1-21.

MIEYAA, Yoan et Véronique ROUYER. 2013. « Genre et socialisation de l'enfant : pour une approche plurifactorielle de la construction de l'identité sexuée », *Psychologie Française*, 58, 2, p.135-147. doi : doi.org/10.1016/j.psfr.2012.12.001

MILNER, Henry. 2008. « La redistribution non matérielle : l'angle mort de la lutte aux inégalités » dans Alain Noël et Myriam Fahmy, *Miser sur l'égalité*. Montréal : Fides, p.119-132.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MEES). 2017. *Politique de la réussite éducative*. Québec : Gouvernement du Québec, 84 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC (MEQ). 2000. *Le Régime pédagogique de la formation générale des adultes, Décret 652-2000*. En ligne : <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=1&file=34255.PDF> [consulté le 2 juin 2017].

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMROT). 2016. *La région administrative du Bas-Saint-Laurent (Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire*. En ligne : http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/organisation_municipale/cartotheque/Region_01.pdf [consulté le 3 avril 2016].

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMROT). 2013. *Plan d'action en occupation et en vitalité des territoires 2013-2016*. En ligne : <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2281417> [consulté le 10 juillet 2015].

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMROT). 2010. *Des communautés à revitaliser : un défi collectif pour le Québec*. En ligne : http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/grands_dossiers/municipalites_devitalisees/rapport_communautes_devitalisees.pdf [consulté le 15 mai 2015].

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMROT).. 2009. *La municipalité régionale de comté : compétences et responsabilités*. En ligne : http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/amenagement_territoire/documentation/competences_mrc.pdf [consulté le 3 avril 2016].

MONET-CHARTRAND, Simonne, Diane CAILHIER et Alain CHARTRAND. 1994. *Pionnières québécoises et regroupements de femmes*. Montréal: Éditions du remue-ménage, 368 p.

MONGEAU, Pierre. 2011. *Réaliser son mémoire ou sa thèse : côté jeans et côté tenue de soirée*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 143 p.

MORIN, Edgar. 2007. *Intelligence de la complexité : épistémologie et pragmatique*. Paris : Éditions de l'Aube, 332 p.

MORIN, Edgar. 2000. *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*. Paris : Seuil, 131p.

MORIN, Edgar. 1981. *La Méthode : tome 1*. Paris : Seuil, 416 p.

MRC DES BASQUES. En ligne : www.mrcdesbasques.com/mrc [site consulté le 15 mai 2015].

MRC RIMOUSKI-NEIGETTE. En ligne : www.mrcrimouskineigette.qc.ca [site consulté le 15 mai 2015].

MRC TEMISCOUATA. En ligne : www.mrcstemiscouata.qc.ca [site consulté le 15 mai 2015].

NOËL, Alain, Miriam FAHMY et Stéphane PAQUIN. 2014. *Miser sur l'égalité : l'argent, le pouvoir, le bien-être et la liberté*. Anjou: Fides, 271 p.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE). 2017. En ligne : <http://www.oecd.org/fr/gov/politique-regionale/developpementregional.htm> [consulté le 23 mai 2017].

OXFAM. 2017. *Autonomisation économique des femmes*. En ligne : <http://oxfam.qc.ca/> [consulté le 23 mai 2017].

PAILLÉ, Pierre et Alex MUCCHIELLI. 2012. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales (3^e édition)*. Paris : Armand Colin, 424 p.

PAILLÉ, Pierre et Alex MUCCHIELLI. 2003. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales (2^e édition)*. Paris : Armand Colin, 211 p.

PALMER, Joy. 2001. *Fifty majors thinkers on education. From Confusius to Dewey*. London : Routledge, 254 p.

PATTON, Michael Quinn. 2015. *Qualitative research & evaluation methods : integrating theory and practice*. Los Angeles : SAGE, 806 p.

PELLETIER-BAILLARGEON, Hélène. 1979. *Le pays légitime*. Montréal : Leméac, 253 p.

PFEFFERKORN, Roland. 2007. *Inégalités et rapports sociaux : rapports de classes, rapports de sexes*. Paris : La Dispute, 412 p.

PORTAL, Brigitte. 2011. Notes de lecture. *Le sociographe*, 36, p. 114-123.

POSCA, Eve-Lyne et Chloé DAUPHINAIS. 2014. *Tâches domestiques : encore loin d'un partage équitable*. Montréal: Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS).

RAFFESTIN, Claude. 1980. *Pour une géographie du pouvoir*. Paris : Librairies techniques, 249 p.

RAYNALD, Françoise et Alain REUNIER. 2009. *Pédagogie. Dictionnaire des concepts clés*. Paris: ESF, 510 p.

REID, Colleen et Robin A. LeDREW. 2013. « The Burden of Being "Employable": underpaid and unpaid work and women's health », *Affilia: Journal of women and social work*, 28,1, p. 79-93.

RIST, Gilbert. 2007. *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*. Paris : Presses de Science Po, 488 p.

ROJOT, Jacques. 2005. *Théorie des organisations*. Paris : Eska, 541 p.

ROMAO, José Eustáquio. 2002. « Educação no século XXI saberes necessários segundo Freire e Morin ». *EccoS Revista Científica*. En ligne : <http://www.redalyc.org/articulo.oa?id=71520203> ISSN 1517-1949 [consulté le 7 août 2016].

ROPÉ, Françoise et Lucie TANGUY. 1994. *Savoirs et compétences. De l'usage de ces notions dans l'école et l'entreprise*. Paris : L'Harmattan, 244 p.

ROSA, Harmut. 2010. *Accélération. Une critique sociale du temps*. Paris : La Découverte, 474 p.

ROSE, Ruth. 2016. *Les femmes et le marché du travail au Québec : portrait statistique (2^e éd.)*. Gouvernement du Québec : Comité consultatif Femmes en développement de la main-d'œuvre.

SCHNAPPER, Dominique. 2003. *La communauté des citoyens : sur l'idée moderne de nation*. Paris : Gallimard, 320 p.

SCHWIMMER, Marina. 2016. « L'évolution du discours humaniste en éducation : limites et perspectives dans un contexte néolibéral », dans Denis SIMARD, Jean-François CARDIN et Louis LEVASSEUR, *Éducation et humanisme*. Québec, Presses de l'Université Laval, p. 163-184.

SCRINZI, Francesca. 2016. « Care » dans *Encyclopédie critique du genre*, p. 106-115.

SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE. En ligne : <http://www.scf.gouv.qc.ca/?id=32> [site consulté le 22 octobre 2016].

SÉGUIN, Anne-Marie. 1995. « L'espace, un enjeu pour les femmes », Denyse Côté (dir.), *Du local au planétaire : réflexions et pratiques de femmes en développement régional*. Montréal: Éditions du Remue-ménage, p. 93-108.

SEMBLAT, Marie-Lise. 2013. « Développement local et pratiques collectives de femmes rurales », *Économie et solidarités*, 43, 1-2, p.39-54.

SEMBLAT, Marie-Lise. 2002. « D'« actrices actives » à actante, Trajectoires et pratiques collectives des femmes rurales » dans Marielle TREMBLAY, Pierre-André TREMBLAY et Suzanne TREMBLAY (dir.), *Développement local, économie sociale et démocratie*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, p. 193-214.

STATISTIQUE CANADA. 2016. *Enquête sur la population active*. En ligne : <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a05?lang=fra&id=2820002> [consulté le 23 mai 2017].

STATISTIQUE Canada. 2011. *Population urbaine et rurale, par province et territoire (Québec)*. En ligne : <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/102/cst01/demo62f-fra.htm> [consulté le 23 mai 2017].

STATISTIQUE CANADA. 2010-2011. *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*. En ligne : <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-503-x/89-503-x2010001-fra.pdf> [consulté le 23 mai 2017].

SIMARD, Gisèle. 1989. *La méthode du focus group : animer, planifier et évaluer l'action*. Laval: Mondia, 102 p.

SOLIDARITÉ RURALE. 2017. En ligne : <http://www.ruralite.qc.ca/fr/Ruralite> [consulté le 15 juillet 2017].

TORRE, André. 2015. « Théorie du développement territorial », *Géographie, Économie, Société*, 17, p. 273-288.

TOURAINÉ, Alain. 1973. *Production de la société*. Paris : Seuil, 542 p.

TOURAINÉ, Alain. 1992. « Le sujet comme mouvement social », *Critique de la modernité*. Paris : Fayard, p. 299-325.

TREMBLAY, Diane-Gabrielle. 2014. « Le travail des femmes et la conciliation emploi-famille dans les milieux de travail », *Travail et société : une introduction à la sociologie du travail*, Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 347-367.

TREMBLAY, Diane-Gabrielle. 2008. « Les politiques familiales et l'articulation emploi-famille au Québec et au Canada », dans Nathalie BIGRAS et Gilles CANTIN (dirs.), *Les services de garde éducatifs à la petite enfance du Québec. Recherches, réflexions et pratiques*. Québec : Presses de l'Université du Québec, p.13-26.

TREMBLAY, Manon. 2005. *Québécoises et représentation parlementaire*. Québec: Presses de l'Université Laval, 328 p.

TREMBLAY, Manon. 2008. *100 questions sur les femmes et la politique*. Montréal : Remue-ménage, 328 p.

ULYSSE, Pierre Joseph. 2009. « Les travailleurs pauvres : de la précarité à la pauvreté en emploi. Un état des lieux au Canada/Québec, aux États-Unis et en France », *Lien social et Politiques*, 61, p. 81-95.

UNION DES PROUCTEURS AGRICOLES. En ligne : www.bas-saint-laurent.upa.qc.ca/ [site consulté le 7 mai 2015].

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI. Avril 2017. *Guide de rédaction des rapports écrits, des mémoires et des thèses*. Université du Québec à Rimouski : Bureau du doyen des études avancées et de la recherche, 28 p.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC A RIMOUSKI (Comité éthique de la recherche). s.d. *Formulaire de présentation d'un projet de recherche impliquant des êtres humains en tant que participantes, participants*. En ligne : <http://portail.uqar.ca/mod/folder/view.php?id=196468> [consulté le 9 juillet 2015].

VACHON, Bernard. 1993. *Le développement local : théorie et pratique : réintroduire l'humain dans la logique de développement*. Boucherville : Gaëtan Morin Éditeur, 331 p.

VANDERSMISSEN, Marie-Hélène, Paul VILLENEUVE et Marius THÉRIAULT. 2001. « Mobilité et accessibilité : leurs effets sur l'insertion professionnelle des femmes », *L'Espace géographique*, p. 289-305.

VESCHAMBRE, Vincent. 2005. « La notion d'appropriation », *Noroi*, 195, 2, p.115-116. En ligne : <http://noroi.revues.org/589> [consulté le 9 septembre 2015].

VOSKO, Leah. 2006. « Precarious employment : toward an improved understandin of labour market insecurity » dans Leah Vosko. *Precarious Employment. Understanding labour market insecurity in Canada*. Montréal/Kingston, McGill : Queen's University Press, p. 3-39.

VOSKO, Leah et Nancy ZUKEWICH. 2006. « Precarious by choice ? Gender and Self-employment » dans Leah Vosko *Precarious Employment. Understanding Labour Market Insecurity in Canada*. Montréal/Kingston, McGill : Queen's University Press, p. 67- 89.

YEROCHEWSKI, Carole. 2014. *Quand travailler enferme dans la pauvreté et la précarité*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 186 p.

YEROCHEWSKI, Carole et Francis FORTIER. 2013. « Actrices des mutations ou responsables de leur précarité ? Travailleuses pauvres et politiques publiques au Québec », *Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail*, 8, 2, p. 35-60.

